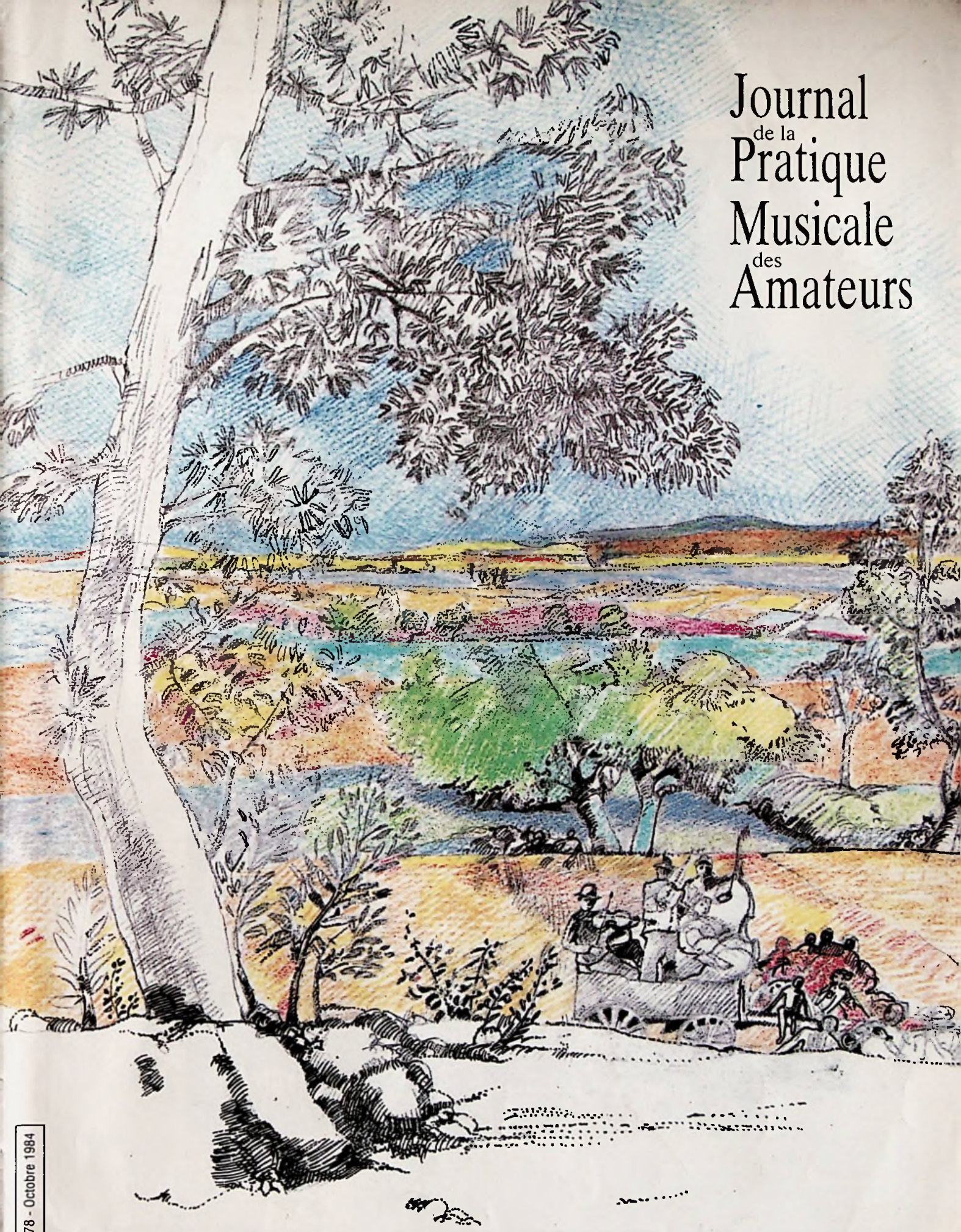

Journal de la Pratique Musicale des Amateurs

N° 378 - Octobre 1984

édité par la Confédération Musicale de France

l'Ultime Performance

Instruments à vent Yamaha

Pour tous renseignements complémentaires, contactez votre revendeur spécialisé.

YAMAHA

Sommaire

3	La poésie occitane et les troubadours
9	XVI[e] Congrès international de l'I.S.M.E.
10	XIV[e] rencontres internationales de chant choral de Tours
13	Une de nos petites sociétés parmi d'autres...
16	Concours d'excellence 1984
19	1985 : XX[e] anniversaire de la Diane d'Aubergenville
20	Pour la grande conférence internationale de la W.A.S.B.E.
21	Séance du comité de la C.I.S.M.
22	83[e] Congrès confédéral
24	La musique d'harmonie de la ville de Göteborg (Suède)
30	Petites annonces
31	Le Quintette de cuivres de Picardie
34	Stages à travers nos régions
39	Promenade à travers nos régions

Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

journal de la
Pratique Musicale
des Amateurs

Edité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1er janvier au 31 décembre
Le numéro : **10 F**

FRANCE.....sociétés	60 F	1 an
individuels	70 F	1 an
ETRANGER.....le numéro	25 F	
	175 F	1 an

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

Concours international de musique avec attribution de la lyre d'or de Vichy

VICHY LES 29 ET 30 JUIN

FESTIVAL EUROPEEN

Cette manifestation de prestige est organisée par la Ville de Vichy et son Comité des Fêtes, à l'occasion de l'Année Européenne de la Musique, sous la responsabilité technique de la Confédération Musicale de France (C.M.F.) et de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne (F.M.A.), sous l'égide du Ministère de la Culture et le haut patronage de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.).

Présidence de Monsieur le Maire de Vichy.

REGLEMENT

Le concours est ouvert à cinq ou six orchestres d'Harmonie du plus haut niveau (exemple : Division d'Honneur pour la France) et d'excellente présentation.

Les sociétés seront désignées parmi les nations affiliées à la C.I.S.M. à raison d'une par nation.

Les demandes d'admission devront parvenir à chaque Fédération Nationale, au plus tard le 15 février 1985. Ces demandes seront transmises aussitôt à la C.M.F. 121, Rue La Fayette à Paris (75010).

La liste des cinq formations admises à participer au concours sera arrêtée par la C.M.F., après avis de la C.I.S.M., au plus tard **le premier mars 1985.**

Les sociétés admises à concourir devront obligatoirement prendre part à toutes les manifestations du Festival.

Les épreuves du concours comprendront une œuvre imposée et une œuvre au choix.

ŒUVRE IMPOSEE.

Elle sera désignée par la C.M.F., en accord avec la C.I.S.M.

Le titre de cette œuvre et le nom et l'adresse de l'Editeur seront indiqués aux Sociétés participantes trois mois à l'avance.

ŒUVRE AU CHOIX.

Les Sociétés devront préparer un autre morceau choisi dans une liste de six œuvres qui leur sera communiqué également trois mois à l'avance.

Elles devront être en mesure de mettre à la disposition du Jury plusieurs conducteurs de l'œuvre choisie. Ces conducteurs leur seront restitués après le concours.

MORCEAU D'ENSEMBLE.

Dans l'éventualité de l'éxécution d'un morceau d'ensemble, au moment de la cérémonie de la distribution des récompenses, les Sociétés en seront avisées suffisamment à l'avance, afin qu'elles puissent se le procurer et le préparer.

JURY.

Le Jury sera composé d'au moins cinq membres choisis parmi de hautes personnalités musicales, pour la plupart spécialistes des Orchestres d'Harmonie.

Il sera présidé par un représentant de la Direction de la Musique du Ministère de la Culture.

ATTRIBUTION DE LA LYRE D'OR DE VICHY.

La Lyre d'Or sera attibuée à la formation ayant obtenu le plus grand nombre de points au total des deux épreuves.

• **Suite page 2**

AMATEURS...

Un amateur, c'est une personne qui aime, cultive, recherche certaines choses.

C'est le cas de l'Amateur de Musique. Si le mot a un sens péjoratif, il ne concerne pas les musiciens affiliés à la Confédération Musicale de France.

La Musique Populaire, c'est celle qui appartient au peuple et qui émane du peuple. Là aussi, il faut prendre le terme dans son sens le plus noble lorsqu'il désigne les Formations de tous ces musiciens bénévoles qui, par amour, jouent d'un instrument et s'associent pour former de beaux Orchestres d'Amateurs.

• Suite de la page 1

PRIX ET COUPES.

Des prix et coupes seront attribués à toutes les formations selon leur classement.

NOTATION.

Les épreuves seront notées selon les critères admis par la C.M.F. et la C.I.S.M.

PROGRAMME.

SAMEDI 29 JUIN :
CONCOURS.

Les Sociétés désignées devront être arrivées à Vichy **au plus tard à 14 heures.**

Les épreuves du concours se dérouleront en public, au Théâtre du Grand Casino, **à partir de 17 heures** (interruption de 19 heures à 20 h 30 pour le dîner).

L'ordre de passage des Sociétés sera tiré au sort entre les Directeurs des Formations, sous le contrôle du Président du Jury et des Représentants de la C.M.F. et de la C.I.S.M., à un moment qui sera précisé dans les instructions particulières.

La proclamation des résultats n'aura lieu que le lendemain vers 18 h 30 sur la terrasse du Grand Casino.

DIMANCHE 30 JUIN :
FESTIVAL.

A partir de **10 heures,** les Sociétés se rassembleront à différents endroits de la Ville, afin de donner des animations musicales. Puis, elles se rendront en défilant à l'Hôtel de Ville. Elles se mettront en place sur l'esplanade pour assister à la levée des couleurs et à l'exécution des Hymnes Nationaux par l'Harmonie Municipale de Vichy.

Après cette cérémonie, les Sociétés seront reçues, dans le grand salon d'honneur, par Monsieur le Maire de Vichy et les membres de sa Municipalité, en présence des personnalités officielles.

A 15 h 30, au kiosque de la source de l'hôpital (en plein centre de la Ville) : Grand Concert par toutes les formations (1 œuvre au choix et un morceau de mise en train par chaque formation).

A 18 HEURES : Court défilé général (300 mètres) aboutissant dans les jardins du Grand Casino où se dérouleront la lecture du palmarès et la remise des récompenses par les Autorités.

Avant la dislocation, exécution éventuelle d'un morceau d'ensemble.

NOTA : Toutes précisions concernant les heures et lieux de rassemblement, les itinéraires, l'ordre de passage au concours et au concert, etc., feront l'objet d'instructions particulières qui seront remises aux Sociétés en temps utile.

Des commissaires seront à la disposition des Sociétés.

CONDITIONS FAITES
AUX SOCIETES PARTICIPANTES.

INDEMNITE FORFAITAIRE.

Une indemnité forfaitaire par membre exécutant (dont le montant sera fixé sous peu) sera accordée à chaque Société à titre de participation dans ses frais de voyage et de séjour (1). Elle sera réglée par le Comité d'Organisation.

(1) Trois membres du bureau (le Président, le Secrétaire et le Trésorier), ainsi que le Porte-Fanion peuvent également bénéficier de cette indemnité forfaitaire.

HEBERGEMENT.

Le Comité d'Organisation se mettra à la disposition des Sociétés afin de faciliter leur hébergement.

REGLEMENT
DES FRAIS DE SEJOUR.

Les Sociétés devront s'engager à régler la totalité des frais de séjour de leurs membres et de leurs accompagnants directement aux Hôtels qui les auront hébergés.

A titre indicatif, les groupes devraient pouvoir trouver à se loger et à se nourrir dans un hôtel moyen à Vichy, à partir de 120 francs par personne et par jour.

INSCRIPTIONS.

Dès que la liste des formations admises à concourir sera arrêtée par la C.M.F., les Sociétés désignées devront adresser leur inscription au secrétariat du Comité des Fêtes. Mairie de Vichy (03201). Tél. : (70) 98-92-36 et 98-70-82.

Le Comité des Fêtes leur donnera alors tous les renseignements nécessaires sur les possibilités et les conditions d'hébergement à Vichy et, à cet effet, leur fera parvenir un questionnaire à remplir.

RESPONSABILITE DES SOCIETES.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en ce qui concerne les engagements pris par les Sociétés envers les commerçants de Vichy, ainsi que les accidents survenus à l'occasion du concours et du festival ou pendant leur déroulement.

NOTA : Des salles et des pupitres pourront être mis, sur leur demande, à la disposition des Sociétés qui désireraient répéter, dans le cas où elles arriveraient à Vichy la veille ou le matin du concours.

La poésie occitane et les troubadours

Cet article est une synthèse des ouvrages ci-dessous et le résultat de nombreuses confrontations d'idées avec des spécialistes de la Musique de cette époque.

Bibliographie :

— R. Lanaud et R. Nelli : Les troubadours T 1 et 2. Desclée de Brouwer.

— D. de Rougemont : L'Erotique des Troubadours. 10/18.

— H. Spitzmuller : Poésie Italienne du Moyen Age. Desclée de Brouwer.

— R. Nelli : Troubadours et Trouvères. Hachette.

Nous le devons au talent de Bernard Ricque, fils de Serge Ricque, du Groupe de Musique ancienne, « La Basoche ».

La poésie occitane débute en tant que telle avec Guillaume d'Aquitaine, (IX) mort le 10 février 1127. Son éclat va augmentant et elle atteint son sommet au XIII[e] siècle. Ensuite, elle décline jusqu'au XV[e]. Elle a provoqué et exprimé des changements profonds de mentalité, de conception de l'amour et des valeurs qui en découlent.

La poésie d'oil ne débute que vers 1150, et a un développement parallèle. La lyrique amoureuse caractérise le sud, mais le roman chevaleresque et féérique est l'apanage du nord. Toutefois, l'oil influence aussi l'oc. La matière de Tristant et Iseult, de Béroul-Thomas, ou de Chrétien de Troyes se retrouve dans Jaufré, Blandin de Cornouailles puis dans Flamenca, convergence d'influences et synthèse harmonieuse et totale des deux Frances.

L'origine des thèmes des troubadours reste controversée. On sait que la résurgence des lettres antiques, l'envoûtement des rythmes grégoriens néo-latins ou l'influence du christianisme platonicien de l'Ecole de Chartres n'ont pas atteint le midi. Mais où trouver l'origine des liens vassaliques associaux, des affrèrements par le sang, masculins, puis féminins, ou des épreuves galantes ? Dans les « geis » celtiques, chez les princesses franques ou wisigothes ? Chez les Arabes ?

Les prolongements de la poésie occitane sont multiples : Catalogne, Portugal, Italie, Bavière, etc. Mais elle n'est pas la seule influence. L'Université de Paris marque le « Dolce stil nuovo », avec l'averroisme et le Platonisme. Les Minnesanger, s'ils imitent le style du sud, prennent plutôt leurs idées dans le nord.

La caractéristique fondamentale de la poésie médiévale est qu'elle se réclame d'une éthique fondée sur l'Amour. Fin'amor, Minne, Amore, sont autant de conceptions aux différentes tendances (souvent incompatibles), dans lesquelles l'amour reste souvent le fondement de toute réalité et la source de toutes les valeurs. Cela reste valable pour l'orientation finale vers l'amour divin.

Les origines

Guillaume est le premier poète à avoir écrit en **langue vulgaire.** C'est le plus ancien des troubadours et il est à l'origine du mouvement poétique occitan. Il n'a pas tout inventé, sur le plan formel, comme sur le plan thématique. Il a plutôt exploité une matière préexistante. Il a perfectionné des modèles strophiques barbares et emprunté des éléments prosodiques à d'autres langues (latin, arabes d'Espagne). Il a aussi fait passer ses propres thèmes érotiques. Pour connaître les sources de Guillaume IX, il faut donc séparer le problème des formes de celui des thèmes.

L'érotique

On note tout de suite dans sa poésie, le contraste entre amour réaliste et mysogynie, et amour cordial, conflit de tendance que l'on retrouvera dans toutes les littératures occidentales, jusque dans le Graal.

Il est difficile de savoir si les poèmes goliardesques précèdent les courtois, ou si les deux inspirations ont cohabité.

• **Suite page 4**

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

EDITION MUSICALE
L'EVENEMENT
DE LA RENTREE

Le 1er

CATALOGUE GENERAL

DE

L'EDITION MUSICALE

EN FRANCE

Par
Bernard Pierreuse

REPERTOIRE DES PARTITIONS ET METHODES DE MUSIQUE SERIEUSE EDITEES EN FRANCE

- Classement par catégories instrumentales
- Mention et références des éditeurs pour chaque titre
- Index des compositeurs
- Adresses des éditeurs

450 pages
Format 22 × 30 cm
Présentation en 5 langues
Edité par
SACEM
Editions JOBERT
Editions TRANSATLANTIQUES

BULLETIN DE COMMANDE
A adresser aux Editions
TRANSATLANTIQUES
50, rue Joseph de Maistre 75018 Paris

Veuillez m'adresser
un CATALOGUE GENERAL
Au prix de 525 Francs (port inclus)
Ci-joint mon règlement
par ☐ chèque bancaire
☐ CCP 3 volets
☐ mandat-lettre

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____
Code postal _____
Ville _____
(Ecrire en lettres capitales S.V.P.)

Un petit Xavier est né au foyer de M. et Mme Didier Biron, les enfants de M. Biron, chargé du routage de notre journal.

Nous avons trouvé en lui un véritable ami qui se dévoue sans compter pour faire arriver, malgré toutes les vicissitudes, le journal dans vos foyers.

Nous le félicitons, ainsi que ses enfants et toute sa famille, chaleureusement pour la venue de son petit-fils le 19 juillet 1984.

Une affectueuse caresse au bébé.

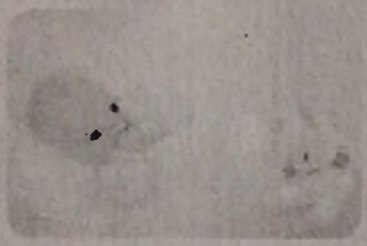

Musique des Armées

Résultats des examens d'entrée en stage concernant les certificats techniques du 2e degré.

Le Commandant Chopin, Chef de la Musique des Armées, Directeur du Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre, nous adresse les résultats des examens d'entrée en stage concernant les certificats techniques du 2e Degré, Option Batterie et Harmonie, ainsi que les résultats de l'examen Probatoire d'admission au stage pour le concours de recrutement des sous-chefs de Musique.

1) Sont admis au conservatoire militaire de musique :

— CT2 option batterie :

— Maréchal des logis Degryse Dominique, Musique de la 13e Division militaire territoriale, Tours.

(Batterie-Fanfare « La Renaissance » Joué-lès-Tours 37.)

— Sergent Viaud Eric, Musique principale des troupes de marine, Rueil-Malmaison.

(Fanfare de Saint-Pierre-de-Maille 86.)

— CT2 option harmonie :

— Sergent Bateau Pierre, Musique de la 63e Division militaire territoriale, Reims.

(Harmonie municipale de Croix 59.)

2) Stage de préparation au concours de recrutement des sous-chefs de musique :

Aucun candidat n'est admis au conservatoire militaire.

UN BRILLANT SUCCES MUSICAL

Notre jeune ami, Jean-Jacques Decreux, vient d'obtenir un Premier Prix de Basson à l'unanimité, Premier nommé au Conservatoire National de Musique de Paris, ainsi que le Diplôme lui donnant la possibilité d'enseigner dans les Conservatoires.

• **Suite page 5**

La poésie occitane et les troubadours

• **Suite de la page 3**

Les thèmes érotiques utilisés sont très disparates. On relève la croyance en la vertu protectrice et bénéfique du corps féminin. On a transféré plus tard ce caractère magique dans le « Joy », ce qui a surement été à l'origine de la surestimation dont la femme a fait l'objet. Les « épreuves » d'amour relèvent du même type de civilisation. Mais aux XIIe siècle, on est loin des sauvages « geis » celtiques. Les épreuves subies par Guillaume IX de la part de la vicomtesse de Chatelleraut, annoncent plutôt la courtoisie et ont pour but de ménager l'honneur de la Dame, par la discrétion. Mais pourquoi, Guillaume IX, qui était presque un roi, et n'avait que des vassales, s'est-il embarrassé de courtoisie ? Et pourquoi la poésie s'est-elle dès lors orientée dans ce sens ?

Le christianisme, comme l'islam, ne mène guère vers ces thèmes. Les philosophies christianisées de Platon et d'Aristote, sont peu connues à l'époque. La dialectique platonicienne ressemble à celle des troubadours. La passion hétérosexuelle épurée se rapproche de l'amitié homosexuelle idéalisée. Ces idées étaient certainement dans l'air. L'amour va être rapproché de l'amitié, et de nouveaux types de rapports vont naître entre hommes et femmes.

L'influence arabe intervient à ce niveau. A cette époque, les chanteuses maures, juives et chrétiennes, chantaient l'humilité à la dame, comme réaction à l'arrogance masculine. Seule la littérature arabe expose le thème de s'humilier devant une dame. L'humiliation de Guillaume IX devant une de ses vassales, n'a rien à voir avec celle d'un troubadour devant sa seigneuresse.

Il semble qu'à une époque de son existence, Guillaume ait eu la révélation que le plaisir d'aimer est supérieur à celui d'être aimé. Mais sa conception reste pleine de contradictions ; son amour idéalisé reste unilatéral, utilitaire et possessif ; il entre en contact avec la sensibilité féminine mais ne la tient pas pour complémentaire de la sienne ; il emprunte l'idée du « joy » au arabes, mais n'est pas sensible au mythe de « l'échange des cœurs » ; mourir d'amour n'est pour lui (comme pour les autres troubadours), qu'une façon de parler ; « celui qui aime meurt à lui-même, et s'il n'est pas aimé, il meurt deux fois ». disaient les arabes.

L'influence de la supériorité de l'âme sur le corps a aussi pesé sur la Fin'Amor. Guillaume IX se tourne donc, naturellement, à cette époque, vers la poésie (la voix, sans toucher) qui ne fait pas déchoir.

Gilbert de la Porrée, compagnon de Guillaume IX, connaissait bien Platon et Aristote et a pu l'influencer. Le « Joy » serait le rayonnement de l'idée que la féminité idéale donne sa réalité à la femme physique. Robert d'Arbrissel fondateur d'une abbaye de moines dirigée par une abbesse a peut-être influencé aussi le poète au niveau de cette particulière soumission.

Avec Guillaume de Poitiers, la Fin'Amor s'est constituée dans ses grandes lignes, au point où, dans l'espace et dans le temps, étaient venues converger des tendances idéologiques multiples. Peut-être l'importance de ce « manent » tient-elle au fait que, pour la première fois, en occident, les philosophies antiques, interprêtées par les arabes, entraient en contact avec Aristote et Platon, redécouverts par les chrétiens, pour promouvoir une nouvelle façon de penser et de sentir l'amour.

Les Troubadours, la Courtoisie, le Fin'Amor

Avec Guillaume IX, les dames ne doivent aimer que des chevaliers. Avec les Troubadours, qui apparaissent autour de 1150, de la génération suivante, la dame ne peut aimer qu'un homme de rang social inférieur au sien. Il n'en reste pas moins que si les **troubadours** veuleut donc **« aimer avant de jouir »**, les **chevaliers**, plus réalistes, veulent **« jouir avant d'aimer »**. L'unité de cette érotique, c'est finalement que si l'amour vrai, c'est l'amour pur, existe — l'amour de l'amour —, l'amour charnel peut très bien procéder de la passion idéalisée.

Le concept d'amour spirituel ne s'est dégagé que lentement. On pense au départ que le sentiment amoureux n'est qu'une récompense platonique accordée après un long et méritant service. En 1150, cela s'insère bien dans les rapports sociaux féodaux : les troubadours ont le cœur, les seigneurs, le corps. Ils exigent donc que la dame soit vertueuse et en arrivent même à exclure l'adultère réaliste. Pourtant il ne cachent pas le désir qu'ils ont de leur dame. A la limite, ils auraient préféré qu'elle n'accordât rien à personne. Ils oscillent donc entre l'amour idéalisé et l'amour mystique (la Sainte Vierge).

La poésie, les genres littéraires

Du XIIe au XIVe siècle, il y a plus de 460 troubadours connus, environ 2.700 poèmes conservés par les manuscrits, et 264 mélodies. La production est inégale, d'un poème à 89 (pour Guiraut Riquier). On connaît les noms de troubadours dont

l'œuvre est perdue. Les plus anciens proviennent de la Saintonge et de l'Angoumois, ensuite ils sont originaires de toutes les régions, y compris de la Catalogne ou de l'Italie. Ils représentent toutes les classes sociales, possèdent tous ses genres littéraires. Dès Bernard de Ventadour, la poésie occitane se répartit comme suit :

Canso (ode antique) :
— amour idéalisé, désir insatisfait, tristesse amoureuse ;
— musique de caractère quasi religieux parfois en contradiction avec le sens des paroles ;
— 5 à 7 strophes plus un envoi ;
— strophes indivisibles et strophes divisibles en 2 : la musique peut donc être différente d'une strophe à l'autre.

Planch :
— élégie sur la mort d'un grand personnage ou d'une femme aimée.

Aube :
— se rattache à la Canso. Les amants sont réveillés par le cri du veilleur.

Sirventes :
— Canso correspondant à une satire morale, politique, générale ou personnelle.

Tenso (ou descort) :
— cest un débat où l'un des 2 ou 3 interlocuteurs soutient une opinion contraire à celle qu'on lui a proposée.

Jeu-parti
— même chose, mais l'interlocuteur soutient l'idée proposée.

On connait d'autres genres, secondaires : sextine, retroensa, sonnet, danse, ballade, pastourelles (où la bergère ne succombe pas), lai.

La Fin'Amor

C'est l'ensemble des théories érotiques et des principes moraux qui en découlent. Il y a trois niveaux dans cet édifice idéologique:
— c'est d'abord un jeu courtois fondé sur la politesse et les belles manières.
— c'est un art d'aimer, conventionnel, théorique, règlant l'échange de bons procédés.
— c'est une régulation de l'acte charnel, de caractère idéaliste, fixée par l'usage, impliquant une épreuve de continence, et un engagement plus sérieux, plus dangereux et donc plus sincère pour la dame.

C'est le dernier aspect qui représente l'essentiel de l'érotique médiévale.

Le jeu courtois

Au début du XIII[e] siècle, la réalité est loin de l'idéal des troubadours. Les femmes ne prennent pas goût à la poésie, et les hommes ne cherchent qu'à les mettre dans leur lit. Mais les troubadours parviendront quand même assez rapidement à répandre une élégance de bon ton et à codifier au moins les démarches apparentes de l'amour.

Pour eux, toutes les femmes sont douées à priori de « partage » ; c'est-à-dire des qualités mondaines toujours en vogue de nos jours. Ils ont réussi à les persuader que ce mérite était susceptible de décroître et qu'elles devaient le cultiver. Ils ont toujours exigé des femmes plus de qualité intellectuelles que de qualités physiques. En effet, elles n'étaient pas qu'un bel objet à contempler ; elles avaient une fonction sociale. Elles dispensaient le « Joy », le bonheur de l'amour et il était de leur devoir de l'entretenir.

Du côté des hommes, ils étaient tenus d'honorer **toutes** les femmes. Ils devaient être respectueux, humbles et discrets. Leur égalité d'humeur était aussi prisée. Ils ne devaient faire aucun reproche à leur dame, naturellement sans défaut. Ce système conduit à des marchés implicites et quelques peu sordides. Le troubadour glorifie sa dame et propage sa renommée, moyennant quoi, elle lui accorde le « Joy », le droit de se dire officiellement amoureux.

La Fin'Amor comme art d'aimer

L'érotique des troubadours n'est pourtant pas un système de conventions. Cela va plus loin et parfois jusqu'au bout. On connaît les différents degrés de ce service d'amour :
— fenhedor : l'amant ne se dévoile pas.
— precador : il supplie.
— entendor : il est attendu.
— drutz : il est satisfait.

Quand le soupirant était accepté, la dame recevait son hommage (de type féodal), puis scellait le pacte d'un baiser, le premier et souvent le dernier. Ce rituel établissait une différence de fait entre l'amour de cœur et l'amour de plaisir.

Les prescriptions de la Fin'Amor ne se confondent pas toujours avec les belles manières :
— la dame doit d'abord se montrer inaccessible, hautaine et cruelle l'amant doit répondre par l'admiration et la dévotion à l'attitude hautaine de la dame.
— elle doit mettre à l'épreuve les sentiments de son amant.
— elle doit mettre à l'épreuve la discrétion de son amant, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.
— il doit être soumis à tous ses caprices.
— il doit montrer « mezura » (mesure) dans tous ses sentiments et ses attitudes mondaines.
— il pardonne tout et se contente d'éprouver de l'amour pour profiter de l'enrichissement morale et poétique apporté par le « Joy ».

En définitif, la Fin'Amor repose sur la loyauté et la fidélité. La séparation ne se faisant généralement que par lassitude de la part de l'amant découragé.

• **Suite de la page 6**

• **Suite de la page 2**

Elève de l'Ecole de Musique de Saint-Jean-de-Braye (Loiret), il a appris le solfège et le Cornet avec M. Léo Raffard et le Saxophone avec M. Félicien Petit. Il a fait partie de l'Orchestre Junior de l'Ecole, au Cornet, et ensuite de l'harmonie de Saint-Jean-de-Braye, au Saxophone. Il est entré au Conservatoire d'Orléans dans la classe de Basson avant de s'inscrire au Conservatoire de Paris.

Après ce brillant succès, il va nous quitter pour aller enseigner au Conservatoire de Région de Poitiers et jouer dans l'Orchestre de Région Poitou-Charente.

Nous le regretterons bien vivement, car en plus d'un excellent élément, c'est un garçon charmant, d'une très grande gentillesse.

Peut-être nous reviendra-t-il un jour... Nous l'espérons et lui souhaitons une brillante carrière avec toutes nos félicitations.

Henry PETIT.

IN MEMORIAN

M. Alfred Moerlen (1901-1984)
Président d'honneur
des Chorales d'Alsace

La grande communauté du Chant Choral d'Alsace a perdu un éminent serviteur : le 12 février dernier, M. Alfred Moerlen rendait le dernier soupir à l'hôpital de Mulhouse, après soixante années de dévouement passionné à la musique et aux sociétés chorales.

Souffrant depuis 1979, il était entouré de la chaude affection de Mme Moerlen, de sa fille et de son fils, Maurice, qui le soutenaient dans sa courageuse acceptation de son destin. Le 15 février, la famille et ses amis lui firent, dans l'intimité, un dernier adieu.

En 1971, il avait pris la succession de M. Rodolphe Pflimlin, comme membre du Conseil d'Administration de la C.M.F. et siégeait dans trois importantes commissions où il était très estimé et entouré de fidèles amitiés.

Mais dès 1919, membre actif de la Chorale Harmonie 1850 de Mulhouse,

• **Suite de la page 6**

• Suite de la page 5

sa ville natale, il fut nommé secrétaire adjoint, puis secrétaire titulaire. Vice-Président en 1946, il s'est vu confier la Présidence de la même chorale, fonction qu'il assuma avec une enthousiaste et bienveillante compétence de 1956 à 1979.

L'Association des Sociétés Chorales d'Alsace avait besoin d'hommes aussi énergiques que dévoués : au Congrès de Strasbourg, en 1953, elle appela M. Moerlen au Secrétariat Général, M. Rodolphe Pflimlin à la Présidence, et M. Aimé Moser fut nommé Trésorier : ce fut un fécond triumvirat qui avait déjà donné sa mesure en 1948, en organisant le Concours de Chant Choral Scolaire qui fait encore de nos jours la joie de la jeunesse chantante d'Alsace et la satisfaction stimulante de tous les chefs de chœur conscients de leur mission... ce Concours dont la 36e édition a été réalisée en 1984 ! Homme de cœur et d'action, fort de l'appréciation de M. Marcel Landowski : « Cette manifestation unique en France est du plus grand intérêt », M. Moerlen a su faire face aux détracteurs qui doutaient de l'efficacité de ces concours de Chant Choral. La manière franche et directe était son privilège.

Il accéda à la Présidence de l'Association des Chorales d'Alsace après le décès de M. Rodolphe Pflimlin, le 21 décembre 1970.

Il était également une personnalité appréciée dans la vie associative de Mulhouse : délégué de la Chorale Harmonie, il participa à la création de l'Office Municipal des Arts Populaires, en fut membre du comité et trésorier.

Le dévouement de toute sa vie eut sa récompense dans les distinctions qui lui furent décernées : celles de l'Association des Chorales, de la Confédération Musicale de France, puis la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance. Il était Officier du Nighan Iftikhar de Tunis, Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres et Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques.

Les amis de la Confédération Musicale de France, les chanteurs de l'Association des Chorales d'Alsace assurent de leur fervente sympathie Mme Moerlen, sa fille, son fils Maurice Moerlen, professeur au Conservatoire de Mulhouse et titulaire des Grandes Orgues de la Cathédrale de Strasbourg. Ils leur expriment les condoléances émues. Le souvenir de M. Alfred Moerlen vivra, car la Chant Choral est une Amitié et une Espérance.

J.M.

QUATUOR DE CLARINETTES DE LYON

Nous avons publié, dans le Journal de mai-juin à la page 29, un article concernant le Quatuor de Clarinettes de Lyon.

L'adresse à laquelle on peut contacter les Membres du Quatuor vient de nous être adressée :

Quatuor de Clarinettes de Lyon
60, rue Crillon
69006 Lyon
Tél. : (7) 894-24-46

La poésie occitane et les troubadours

• Suite de la page 5

La Fin'Amor et la régulation de l'acte charnel

L'érotique réelle des troubadours déborde largement le cadre de la Fin'Amor. Ils essayent dès le départ de posséder totalement leur dame, réclament d'abord la contemplation du corps nu de celle-ci. Mais vers la fin du XII[e] siècle, les femmes éprises d'épreuves de continence inventent l'« assag », ou essai probatoire. L'amant n'avait que le droit de serrer sa dame dans ses bras (tener), lui donner des baiser (baisar) et la caresser (manejar). Le terme « assai » de Raimon de Mireval, semble plutôt désigner une épreuve de qualités courtoises : la discrétion (le celar), la façon de complimenter (blandir), la façon de servir et d'honorer (servir et onrar). L'essai érotique est plutôt désigné par le terme « jazer ».

Raimon de Miraval a rapidement l'idée d'inverser l'ordre des étapes de la Fin'Amor, et de commencer d'emblée par le « jazer ». Quand il parle du « plus » (le surplus), il ne se contente certainement pas de l'essai probatoire.

L'apport gigantesque de ce troubadour est d'avoir fait toucher du doigt vers la fin du XII[e] et l'aube du XIII[e], le problème de la sensibilité. On va enfin comprendre que l'acte sans amour est aussi absurde que l'amour sans acte.

La Fin'Amor de l'érotique occitane

Les théories de Raimon de Miraval n'ont cheminé que lentement et n'ont pas immédiatement changé le contenu de la lyrique

occitane, qui s'opposait aux romans où l'amour débouchait sur le mariage. Vers la fin du XIII[e], tout annonçait pourtant une dissociation de l'amour courtois en ses différents éléments antagonistes, et même sa disparition en tant que régulateur sexuel. Après la croisade contre les Albigeois, ces tentatives de réhabilitation de l'amour courtois, devenu suspect à cause des Cathares, échouaient, bien que les deux théories n'aient jamais eu que peu de choses en commun. Les conditions sociales changèrent à partir de 1232 (inquisition dominicaine) :

— le luxe des petites cours était suspect ;
— l'amour courtois était interdit ;
— les femmes étaient surveillées ;
— les troubadours et jongleurs, suspects, étaient mal reçus.

Il ne reste plus vers 1320 qu'un naturalisme, plus insistant dans le nord, certes, mais qui s'accordait avec l'église. L'érotique occitane fondée sur l'exaltation temporaire de la continence perdait alors toute signification.

Conclusion

De la fin du XI[e] siècle au début du XIV[e], on peut assister en France d'Oc, d'Oil et d'ailleurs, au développement d'un immense complexe poétique et culturel, à la fois lyrique et narratif et traversé de nombreux courants opposés qui, en même temps qu'il créait des formes d'art très différentes de celles de l'Antiquité, entreprenait la célébration de l'amour et de la femme, et dressait contre la morale chrétienne un système de valeurs, reposant presque uniquement sur l'exaltation et l'idéalisation de l'amitié inter-sexuelle. Cette nouvelle éthique correspondait peut-être à une sorte de revanche prise par « l'autre Europe », celle des Barbares, des païens et des hérétiques, sur le monde catholique et romain.

Avec le foisonnement de ses mythes, la splendeur de ses féeries, ses péripéties dramatiques, les aventures héroïques, ou folles, auxquelles sont mêlés ses héros, la poésie médiévale ne se propose pas seulement de mettre en scène les obstacles rencontrés par la passion individuelle, quand elle entre en conflit avec la société et la religion, mais aussi les contradictions qui apparaissent dans l'idée même de l'amour au fur et à mesure qu'elle s'éclaire dans les esprits et développe sa « dialectique ». Ce qui fait la grandeur et l'intérêt de cette littérature, c'est que, sous l'apparence d'une comédie réaliste aux cent actes divers, elle progresse à partir de ses échecs même, à la façon d'une fable intellectuelle, dont l'amour serait le personnage unique et multiple. A la limite, dans la mesure où elle tend à dépersonnaliser l'amour pour le sacraliser, elle devient « divine comédie ».

Au temps des premiers troubadours, l'amour cordial (l'amitié) s'oppose radicalement au plaisir parce que tout le monde est convaincu, et surtout les femmes, qui redoutent l'abandon et le déshonneur — que l'amour et la satisfaction sont incompatibles. On invente alors l'adultère platonique qui a le mérite de distinguer clairement l'exaltation sentimentale — le joy — du plaisir sexuel. Et voilà l'amour coupé en deux ! La poésie, il est vrai, y trouve son compte : les chansons célèbrent le désir insatisfait et la mélodie grégorienne lui prête des accents qui l'éternisent.

Mais maintenant qu'il est défini dans toute sa « pureté » (c'est-à-dire dans sa

spécification), pourquoi — se demandent les bons esprits — l'amour ne survivrait-il pas à l'acte naturel qu'il conditionne et dont il fait tout le prix ? C'est l'époque où l'on commence à admettre qu'il est parfaitement indifférent que la jouissance précède l'amour, ou l'amour la jouissance, et que somme toute, l'amour sans l'acte est aussi absurde que l'acte sans amour, s'il est vrai qu'ils sont fonction l'un et l'autre. On aspire à unir, érotiquement, l'esprit et le corps, à ressouder l'épée brisée...

C'est pourquoi le réalisme chevaleresque revient sur l'éternelle question du mariage et prend le contre-pied de la Fin'Amor. On reproche — implicitement — aux troubadours (l'évêque Templier, Jean de Meun) d'employer, pour susciter le « Joy », des méthodes spirituelles et pratiques qui vont contre la nature, s'opposent à la finalité procréatrice, sans favoriser pour autant — puisque l'adultère est un péché — la véritable mysticité. Et finalement on assiste à une sorte de réhabilitation du mariage d'amour.

Seulement de nouvelles contradictions surgissent aussitôt — dont les contemporains sont parfaitement conscients : le mariage d'amour n'a de signification que si les maris ont le droit de répudier leurs femmes quand ils ne les aiment plus (et l'on sait que les grands seigneurs ne s'en privaient pas), mais alors il devient ausssi immoral que, pour la femme l'amour extra-conjugal. A peine remis à l'honneur, le mariage entre donc à nouveau en crise. En effet : ou bien le mariage est subi par la femme (la « mal mariée » et elle est en droit de rechercher l'amour dans l'adultère ; ou bien le mariage est considéré comme temporaire, mais alors il ne favorise que l'homme et il est en contradiction avec les lois divines et humaines (l'Eglise condamne le divorce et les répudiations). Ou bien, le mariage d'amour reste autoritaire, à direction masculine (c'est la théorie de Jean de Meun), et il s'oppose à l'égalité que l'amour recquiert. Les femmes n'avaient pas tout à fait tort, au Moyen Age, de se considérer toutes comme mal mariées.

Pourtant les choses ne sont pas si simples : à la fin du XIII[e] siècle avec Jean de Meun, le mouvement « dialectique » semble proposer une sorte de synthèse conciliatrice. Si le mariage autoritaire contraint

• **Suite page 8**

UNE HARMONIE-ECOLE DU NORD EN LIMOUSIN

Une Harmonie-Ecole a été créée en 1983 en région Nord dans la perspective de définir et de réaliser, à terme, des activités de formation pour assurer l'avenir. Cette création est l'aboutissement des enseignements tirés, depuis 1978, d'un certain nombre d'opérations pilotes dans la région et d'une concertation entre le Ministère de la culture, le Conseil régional et la Fédération des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais.

L'Harmonie-Ecole dispense un enseignement visant à favoriser peu à peu l'émergence, dans les sociétés musicales, de petits groupes d'animateurs, de conseillers, au sein desquels se recruteront les chefs de pupitre, les chefs assistants appelés à entourer les directeurs et à préparer progressivement leur relève.

Le 30 mars dernier, à Bourganeuf, la Fédération régionale du Limousin, l'Union départementale de la Creuse et la Fanfare municipale de Bourganeuf présentaient, avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles et l'A.D.I.A.M. Creuse, l'Harmonie-Ecole Cadet.

M. Pierre Host, Délégué régional de la musique de la région Nord, prenait la parole et remerciait M. le directeur du Cabinet de M. le Préfet de la Creuse, Commissaire de la République, M. le délégué de la musique de la région Limousin, M. le Maire de Bourganeuf, les présidents de l'A.D.I.A.M. Creuse, de la Fédération régionale du Limousin, des Unions départementales, de la Fanfare de Bourganeuf, d'avoir soutenu, par leur présence et leur concours, la réalisation de cette société, ainsi que toutes les personnes qui en avaient assuré la mise en place.

Cette Harmonie-Ecole s'est présentée à vous par la musique et par sa halte en Limousin. Nous voulons montrer ce que nous souhaitons faire à travers cette école qui regroupe des jeunes, tous motivés par la pratique musicale.

L'activité musicale ne doit pas perdre de sa vitalité et, pour cela, rien de meilleur que de pratiquer la musique et de la vivre.

Nous voulons aussi œuvrer pour la musique. Les régions plus favorisées ont des devoirs et la région Nord est privilégiée.

Il y a beaucoup à faire pour que la musique devienne un acte quotidien pour tous les Français et nos nous devons de faire bénéficier les autres régions de nos expériences.

Notre Harmonie-Ecole doit faire évoluer les fortunes musicales des sociétés. Elle veut que les jeunes se familiarisent avec la musique de notre temps, qu'ils l'aiment ; les compositeurs sont choisis pour cela (T. Huvelle, Bartok, par exemple).

Ainsi s'exprimait M. Pierre Host.

M. Jean Pepek, Directeur de l'Ecole municipale de la musique et de l'Harmonie d'Anzin, M. Bruno Humetz, Directeur adjoint, Professeur à l'Ecole na-

• **Suite page 8**

tionale de musique et Directeur de l'Harmonie de Saint-Omer, présentent le travail réalisé pendant une semaine de stage à Saint-Sere, dans le Lot.

Un programme très électrique fut présenté :

« Fanfare pour la Paix », de T. Huvelle.

« Sicilienne » (solo de haubois), arr. de J. Avignon, de J.-S. Bach.

Extraits de la « suite française », de D. Milhaud.

« Les filles de Cadix », arr. D. Gardner, de L. Delibes.

Extraits de « Evergreen », de G. Luypaerts.

2e partie :

« Marche burlesque », de G. Calvi.

« Adagio de la sonate pathétique », arr. de H. Pares, de L.-V. Beethoven.

« Journée de notre temps », de C. Scheffer.

Extraits des « Images Hongroises » (veillée chez les Sicules), arr. J.-P. Tronche, de B. Bartok.

« Un Poco cinco », de J. Fluck.

« Serenade for a picket fence » (solo de xylophone), de N. Leyden.

Ce programme fut complété par quelques pièces pour différents ensembles instrumentaux.

Ces jeunes, de 10 à 17 ans, ont déjà une maîtrise de leurs instruments et, par l'interprétation, sous la baguette de leurs directeurs, on a pu entrevoir les possibilités futures dans le cadre des objectifs fixés par les responsables.

Cette entreprise doit réussir et ne doit pas rester seule en son genre, pour le grand bien des sociétés musicales.

C'est avec satisfaction que la présence de jeunes musiciens des sociétés de la région a été remarquée et la Fédération régionale du Limousin se doit de continuer l'action entreprise en faveur de la culture musicale populaire.

LA C.M.F. TOUJOURS PRESENTE...

Le président de la République et Mme François Mitterrand prient M. André Petit de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils offriront à l'occasion de la Fête Nationale, au Palais de l'Elysée, le Samedi 14 Juillet 1984, à 12 h 30.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

La bibliothèque nationale de la Confédération Musicale de France ouverte les lundi, mardi, vendredi de 9 h 30 à 13 h 30 et de 14 heures à 17 heures.

Le mercredi et le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30, 103, boulevard Magenta, Paris 10e, 4e étage.

Vous pourrez consulter des ouvrages pédagogiques.

La poésie occitane et les troubadours

• **Suite de la page 7**

les femmes, il libère aussi le plaisir qui, jusque-là avait été soumis à toutes sortes d'entraves et de limitations de la part de la morale catholique, mais aussi de la Fin'Amor dont les manœuvres libidineuses s'accompagnaient de continence relative et de précautions gênantes. On s'aperçoit avec étonnement que si les mythologies poético-érotiques avaient glorifié la femme idéale et la déesse Amour, elles avaient asservi, en fait, la femme réelle, alors qu'au contraire le nouveau réalisme, en prenant la franche luxure — coupable dans le libertinage, mais officialisée et sanctifiée dans le mariage — la libérait d'une façon beaucoup plus efficace ; car les femmes n'ont qu'un moyen de s'affranchir vraiment, c'est de sauvegarder, d'une façon ou d'une autre, leur droit au plaisir.

Seulement, nous retombons maintenant sur une dernière contradiction — la plus importante de toutes puisqu'elle remet en cause l'évolution même de l'amour — à savoir que les relations sexuelles ainsi interprétées ne peuvent plus du tout constituer un principe de perfectionnement moral. Dans le système de Jean de Meun, entre l'amour de Dieu (et du prochain) et la volupté totale (permise dans le mariage), il n'y a plus de tiers principe idéalisant.

Le grand rêve de l'humanité médiévale est donc sur le point de s'achever. L'amour est-il vraiment de ce monde et, ne convient-il pas de le renvoyer au ciel ? Est-il vraiment possible de faire de l'amour de la créature (comme l'avait souhaité Platon, les arabes et les troubadours), le principe d'un progrès indifini vers le souverain bien ?

Nous avons vu comment les derniers troubadours avaient essayé une dernière fois de rattacher l'élan spirituel masculin à un principe féminin impeccable et immatériel : la Sainte Vierge, et comment d'une manière assez semblable, les poètes du Dolce Stil Nuovo avaient cru pouvoir résoudre le problème en réduisant la femme à la beauté de son essence éternelle, à son idée en Dieu et en l'adorant post mortem, sous des espèces devenues quasiment angéliques.

Tout se passe comme si l'humanité masculine avait tendu — inconsciemment — pour mieux exalter l'amour essentiel, considéré comme un féminin éternel — à faire disparaître la femme chair. Déjà dans les romans bretons, l'amour ne pouvait se parfaire que dans la mort : comme si le véritable climat de la passion ne s'accomodait point des limitations physiques.

Que reste-t-il dès lors des conceptions érotiques du Moyen Age ? Les éléments même de ce rêve perdu, des affabulations lyriques et romanesques qui ont conservé tout leur éclat du fait même qu'elles appartiennent à cet imaginaire où la plus humble passion doit se situer pour devenir réalité : **un beau style et un beau langage !** Les troubadours ont inventé la politesse, l'art de parler gentiment aux femmes en leur cachant qu'ils les tenaient simplement pour des objets de désir... Mais aujourd'hui, celles-ci ont compris : elles refusent les marques de respect et les égards comme autant d'atteintes à leur dignité et à l'égalité.

Cependant nous ne sommes pas sûrs que la problématique générale de l'amour ne soit pas toujours enclose et comme mise au secret dans l'érotique médiévale. Quand on y réfléchit bien, on constate que la mort par amour, le « Joy » infinisé, telle que les Chrétiens de Troyes et les Wolfram von Eschenbach l'ont décrite sous la forme extatique, donne encore la clé de la passion. Celui qui aime, meurt à lui-même, et vit dans « l'autre », devient l'autre. C'est ce que les troubadours ont symbolisé par l'« échange des cœurs » ; c'est ce que les poètes du Dolce Stil Nuovo ont décrit, en s'en émerveillant, comme la formation en leur esprit d'une image de la femme aimée et, plus simplement comme leur propre féminisation sous l'effet de la beauté contemplée. « Mon Seigneur » disaient les troubadours à leur maîtresse.

Pour les troubadours (et les trouvères), les corps avaient moins d'importance (et de réalité) que l'Amour.

Mme PAULA BURELLI OFFICIER DANS L'ORDRE DES ARTS ET LETTRES

Par décision de M. Jack Lang, Ministre de la Culture, Mme Burelli a été promue Officier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Cette distinction récompense Mme Burelli de sa haute compétence et des éminents services rendus à la Confédération Musicale de France en qualité de Secrétaire Administratif, fonction qu'elle assume avec tant de bonheur et de cœur.

Cette distinction honore une grande dame et toute la C.M.F.

Nous nous en réjouissons et adressons à Mme Burelli nos plus cordiales félicitations.

ATTENTION

La dernière semaine de septembre au Conservatoire National de Musique de Lille, rue Royale, a été dérobé :

Un saxophone alto super action de marque Selmer, n° de l'instrument, N. 331 490.

Ce saxophone appartient au Conservatoire de Musique de Lille. Pour toutes informations, prière de téléphoner au 16 (20) 74-57-50.

XVI^e Congrès International de l'I.S.M.E.
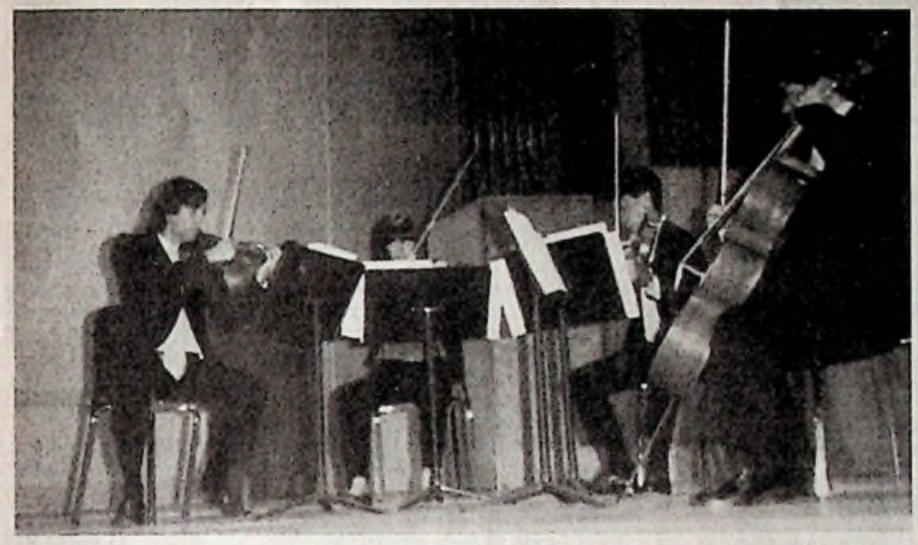
A l'occasion du XVI^e Congrès International de l'I.S.M.E., qui s'est déroulé du 8 au 14 juillet 1984 à Eugène-Oregon-U.S.A., le quatuor Jérôme Simon, composé de : Jérôme Simon (violon), Anne Postanque (violon), Laurent Verney (alto), Rio Tovoda (violoncelle), a été invité à participer aux nombreux concerts donnés dans le cadre de ce Congrès.

Le Quatuor Jérôme Simon a exécuté le Quatuor de Maurice Ravel, le 11 juillet, dans la Salle Beall Hall à l'Université d'Oregon. L'interprétation d'une grande rigueur, mais pleine de sensibilité, a vivement impressionné le public, qui a manifesté son enthousiasme aux jeunes interprètes Français, par une véritable ovation.

Un deuxième Concert à la Salle Ull Center, Maison des Arts, leur permit de mettre au programme, le Quatuor de Debussy. L'exécution de cette œuvre, jouée avec fougue et talent, reçut un accueil chaleureux. En bis, le Quatuor donna le deuxième mouvement du Quatuor de Gabriel Fauré.

A la suite de ces prestations, une invitation pour une tournée de concerts, en 1984-85 fut adressée par les représentantes des Sections nationales de l'Espagne et du Portugal, au quatuor Jérôme Simon.

Notre Délégation a été heureuse du succès remporté par le Quatuor Jérôme Simon.

La musique en marge des festivals

A côté de manifestations prestigieuses, mais souvent inaccessibles que sont les nombreux festivals estivals, il existe en France des moyens d'accéder aux joies de l'audition, mais aussi de la pratique musicale. Une preuve éclatante en a été donnée tout récemment au Théâtre du Casino de Deauville, avec le concert de clôture du stage d'harmonie organisé par la « Confédération musicale de France » qui regroupe une « armée » de quelque six cent mille membres !

Pour la troisième année consécutive, l'élégante station a acceuilli pendant dix jours quatre-vingts jeunes instrumentistes à vent, venus de Normandie mais aussi de l'Est, du Nord et de la région parisienne, la plupart du temps de petites sociétés musicales modestes mais très actives. « On ne mesure pas assez l'importance de ces sociétés qui permettent, nous rappelait André Petit, président de la Confédération, à de nombreux amateurs l'accès à la pratique instrumentale ».

On peut en effet juger exemplaire le travail fourni en si peu de temps par ces jeunes stagiaires enthousiastes (le benjamin était un corniste de douze ans...). Confrontés à un programme redoutable, ils ont pu illustrer les qualités d'une formation parfois méprisée : la musique d'harmonie pour laquelle cependant de grands compositeurs ont écrit. Sous la direction chaleureuse de Ferdinand Koch, le concert débutait avec thème et variations de Schoënberg, œuvre difficile par la complexité et l'enchevêtrement des thèmes. Le sommet fut atteint avec « Dyonisiaques » de Florent Schmitt, poème symphonique flamboyant avant de terminer par la pompeuse mais spectaculaire « Symphonie funèbre et triomphale » d'Hector Berlioz qui mit superbement en valeur la justesse des cuivres.

Des jeux Olympiques, Pierre de Courbertin disait que « l'essentiel n'est pas de vaincre mais de participer ». A leur façon, les jeunes de Deauville et d'ailleurs ont magnifiquement adopté la formule.

Ministère de la culture

ORCHESTRE DE PARIS

Dans une lettre datée du 26 septembre 1984, Jack Lang, Ministre Délégué à la Culture, vient de suggérer au Maire de Paris l'étude par l'Etat et la ville de nouveaux objectifs pour l'Orchestre de Paris.

Il s'agit du développement de ses activités traditionnelles, mais aussi de la recherche de nouveaux publics à Paris et ailleurs, d'une diffusion élargie de ses programmes par les divers médias et de la prise en compte de ses capacités pédagogiques, comme cela a été amorcé par sa collaboration à l'Académie de l'Orchestre et à l'Orchestre Français des Jeunes.

Pour mener à bien ce projet et en accord avec Daniel Barenboim, le Ministre délégué à la Culture souhaite que la Ville et l'Etat proposent au Conseil d'Administration de l'Orchestre de Paris la dénonciation immédiate du contrat actuel du directeur musical et la négociation avec celui-ci d'un nouveau contrat de cinq ans, tenant compte des objectifs fixés. A mi-course de ce mandat, l'Association Orchestre de Paris et Daniel Barendoim feraient le point sur l'état d'avancement des réalisations.

Si ces propositions sont retenues par le Maire de Paris, une conférence de presse annoncera, d'ici à la fin de 1984, le détail des dispositions qui auron été prises.

Paris, le 27 septembre 1984.

du 23 au 25 septembre 1984
Parc Floral, Vincennes

LES RENCONTRES DE L'EDITION MUSICALE

La pratique instrumentale se développe considérablement en France.

Les conservatoires et les écoles privées connaissent à chaque rentrée une affluence record.

L'Edition musicale répond aux besoins de ce large public, ses deux Chambres syndicales organisent les 23, 24, 25 septembre 1984 une exposition à l'intention des revendeurs et professionnels de la musique imprimée.

Le but de ces rencontres :

- une information complète et spécialisée,
- une préparation efficace de la rentrée,
- une meilleure coordination des différents agents de diffusion de la musique imprimée.

LES EDITIONS

Paul Beuscher, Billaudot, Boosey & Hawkes, Chapell, Choudens, Consortium Musical/Combre, Costallat, Durand, Fuzeau, Leduc/Heugel, Lemoine, Robert Martin, Minkoff, Paul Beuscher Distribution, A. Pierson/I.D. Music, Salabert, Schott Frères, Transatlantiques, présenteront leurs nouveautés françaises et étrangères les 23, 24 et 25 septembre 1984 prochains, à l'occasion des II^es Rencontres de l'Edition Musicale.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous compléments d'information.

XIV^es Rencontres Internationales de Chant Choral de Tours

Les **XIV^e Rencontres Internationales de Chant Choral** de Tours se dérouleront du vendredi 24 mai au lundi 27 mai 1985. Les journées du samedi 25 et du dimanche 26 seront réservées au Concours de chant choral.

Les Rencontres comporteront notamment :
— un Concours de chant choral réservé aux ensembles d'amateurs,
— un Concours de composition d'œuvres chorales,
— un Concert offert par les ensembles inscrits aux habitants de la Ville de Tours,
— un Concert offert aux participants par une chorale invitée.

Toute la correspondance concernant les Rencontres doit être expédiée à l'adresse suivante :

RENCONTRES INTERNATIONALES DE CHANT CHORAL
B.P. 1452, 37014 TOURS CEDEX, FRANCE
Tél. : (47) 61-81-24, Poste 642

Concours de chant choral

REGLEMENT

Le Concours de chant choral est ouvert à cinq catégories d'ensembles :
— Catégorie I : Chœurs mixtes.
— Catégorie II : Chœurs d'hommes.
— Catégorie III : Chœurs de femmes.
— Catégorie IV : Ensembles vocaux mixtes.
— Catégorie V : Chants d'expression populaire.

Le Concours est strictement réservé aux ensembles composés de choristes amateurs. Cette restriction ne s'applique pas aux chefs de chœurs.

Les choristes doivent faire partie, habituellement et à titre principal, de l'association avec laquelle ils sont inscrits. Ils ne peuvent donc concourir au sein de deux associations.

Dans toutes les catégories, aucune œuvre ne pourra être interprétée par un nombre de choristes ne correspondant pas aux effectifs prévus pour la catégorie considérée.

EFFECTIFS ADMIS

	Nombre de choristes	
	Minimum	Maximum
Catégorie I.....	30	50
Catégorie II.....	19	30
Catégorie III.....	19	30
Catégorie IV.....	15	25

La catégorie V est ouverte à toutes les formations. Elle se distingue par le programme exécuté qui ne pourra comporter que des chants d'expression populaire. Le nombre de choristes y sera limité comme ci-dessus, en fonction de la nature de l'ensemble.

De jeunes garçons peuvent participer aux voix de soprani et alti des ensembles mixtes dans les catégories I, IV et V.

Les ensembles inscrits devront participer au minimum à deux catégories de leur choix.

Le Comité se réserve la possibilité d'exclure totalement un ensemble qui — se désistant dans une ou plusieurs catégories après l'inscription — ne conserverait pas la participation à deux catégories au minimum.

Serait éliminée toute chorale qui :
— ne se présenterait pas à l'heure exacte de sa convocation ;
— ferait participer au Concours des choristes non inscrits sur les listes nominatives remises au Comité ;
— ne participerait pas au Concert public, sauf accord exprès du Jury ;
— ne se présenterait pas à la remise des récompenses ;
— accepterait pendant la période des Rencontres de participer dans la région à un concert sans autorisation du Comité organisateur.

Les inscriptions au Concours de chant choral (voir formulaire spécial, pages 9 et 10) doivent être adressées par lettre recommandée au plus tard le 15 décembre 1984 (date de la poste). Elles sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Il est donc souhaitable d'effectuer l'envoi le plus rapidement possible.

Les inscriptions restent soumises à l'accord du Comité organisateur qui confirmera sa décision par lettre recommandée au plus tard le 8 janvier 1985.

Les associations retenues devront alors verser les droits d'inscription — 250 FF pour l'ensemble du Concours — et adresser 4 exemplaires de chacune des œuvres choisies. Une circulaire donnera toutes instructions à ce sujet.

Le Comité ne considérera l'inscription définitivement acquise qu'une fois ces formalités remplies. Dans le cas où plus d'un mois se serait écoulé entre l'acceptation du Comité (date de la poste) et l'envoi des pièces indiquées ci-dessus (date de réception), le Comité pourra annuler la participation de l'Ensemble défaillant et proposer son remplacement par une autre chorale.

L'enregistrement et la diffusion de toutes les Rencontres ne donnent lieu à aucune indemnité aux ensembles participants qui ne peuvent refuser ces prestations.

EPREUVES DU CONCOURS

Le Concours de chant choral commencera le samedi 25 mai 1985 à partir de 12 heures.

Epreuve éliminatoire

Le programme est laissé au libre choix de chaque ensemble, mais il doit comporter trois œuvres *a capella* :
a) Une œuvre d'un compositeur né avant 1700.
b) Une œuvre de Schubert ou de Mendelssohn.
c) Une œuvre de libre choix de quelque époque que ce soit.

Epreuve finale

Le programme est laissé au libre choix de chaque ensemble, mais il doit comporter trois œuvres différentes de celles choisies à l'épreuve éliminatoire.
a) Une œuvre de Roland de Lassus, Janequin ou Josquin des Prés.
b) Une œuvre écrite au cours du XX^e siècle.
c) Une œuvre de libre choix de quelque époque que ce soit.

Pour la **catégorie V,** le programme doit comporter trois ou quatres œuvres de libre choix tant à l'épreuve éliminatoire qu'à l'épreuve finale.

Dans toutes les épreuves, l'ordre d'exécution des œuvres est décidé par chaque ensemble.

La durée totale des œuvres choisies dans chaque épreuve doit être comprise entre 8 et 10 minutes. Le non-respect de ces limites sera sanctionné.

Le choix des œuvres doit **obligatoirement** présenter un caractère varié et contrasté (mouvement lent, mouvement vif, œuvre profane, œuvre religieuse...).

Dans toutes les épreuves les œuvres ne sont acceptées qu'avec 3 couplets au maximum sauf harmonisations différentes.

CONCERT DE CLOTURE

Parmi les chorales retenues pour les finales, et en fonction de leur niveau aux épreuves des samedi et dimanche, le Jury dési-

gnera les ensembles qui devront obligatoirement participer au concert de clôture.

Ce concert pourra éventuellement servir d'épreuve de classement pour les chorales ex aequo.

Les ensembles retenus présenteront un programme de leur choix d'une durée totale comprise entre 12 et 20 minutes, le Jury précisant cette durée en fonction du nombre des chorales. Ce programme devra comporter une ou plusieurs œuvres avec accompagnement de piano (durée maximum : 6 minutes).

Les œuvres choisies devront si possible être différentes de celles interprétées lors des épreuves précédentes. Elles devront présenter **obligatoirement** un caractère varié et contrasté (mouvement lent, mouvement vif, œuvre profane, œuvre religieuse...).

Il pourra être mis à la disposition des chorales qui le souhaiteraient un pianiste accompagnateur.

Il est rappelé que c'est à l'issue du concert de clôture que seront attribués le « Grand Prix de la Ville de Tours » et le « Prix de Radio-France » aux chorales dont la prestation pendant toute la durée du concours et du concert de clôture aura été jugée la meilleure.

COMPOSITION DU JURY - NOTATION

Le Jury international, formé de personnalités musicales spécialistes du chant choral, est choisi par le Comité des Rencontres.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Le Jury note :

— les qualités techniques : justesse et mise en place ;
— les qualités de style : interprétation, équilibre ;
— les qualités vocales ;
— le programme choisi ;
— la présentation de l'ensemble.

Des coefficients sont appliqués aux différentes notes.

RECOMPENSES

► *A l'issue des Epreuves finales, les prix suivants seront attribués :*

Prix des catégories (*)

Catégorie I : 1er prix, 4.000 FF ; 2e prix, 2.500 FF ; 3e prix, 1.500 FF.

Catégorie II : 1er prix, 3.000 FF ; 2e prix, 2.000 FF ; 3e prix, 1.500 FF.

Catégorie III : 1er prix, 3.000 FF ; 2e prix, 2.000 FF ; 3e prix, 1.500 FF.

Catégorie IV : 1er prix, 3.000 FF ; 2e prix, 2.000 FF ; 3e prix, 1.500 FF.

Catégorie V : 1er prix, 3.000 FF ; 2e prix, 2.000 FF ; 3e prix, 1.500 FF.

En cas d'ex aequo, les prix sont partagés.

Il ne peut y avoir d'ex aequo pour le 3e prix.

► *A l'issue du concert de clôture, les prix suivants seront attribués :*

Prix du public

Lors du concert de clôture, le suffrage du public désignera une chorale à laquelle sera attribué un prix spécial de 2.000 FF.

Prix de musique contemporaine (*)

Un prix spécial de 2.000 FF sera attribué par le Jury à la chorale qui, lors des Rencontres, aura donné la meilleure interprétation d'une œuvre contemporaine.

Prix de Radio-France (*)

Une somme de 6.000 FF sera attribuée, sur proposition du représentant de Radio-France, à une chorale n'ayant pas obtenu le Grand Prix, mais dont l'ensemble de la prestation pendant toute la durée des Rencontres aura été particulièrement satisfaisant.

Grand prix de la Ville de Tours (*)

Le Grand Prix sera attribué à la chorale dont l'ensemble de la prestation, pendant toute la durée du concours et du concert de clôture, aura été le plus satisfaisant.

La chorale classée Grand Prix recevra la somme de 10.000 FF.

Elle devra faire figurer sur tous ses documents, pendant un an : « Grand Prix des Rencontres Internationales de Chant Choral, Tours 1985 ».

Il est à noter que la formation qui obtient le Grand Prix et celle qui obtient le Prix de Radio-France ne perçoivent pas le montant du Prix de catégorie le plus important qu'elles ont obtenu.

(*) *Les prix sont attribués dans la mesure où le nombre de points obtenus dépasse le seuil fixé par le Jury.*

ORGANISATION DU SEJOUR

I. — Voyage

Les frais de voyage seront à la charge des ensembles participants.

II. — Repas

Les repas du midi et du soir seront fournis gratuitement aux ensembles qui en feront la demande pour leurs participants au concours depuis le dîner du vendredi soir 24 mai jusqu'au déjeuner du lundi midi 27 mai (soit au maximum six repas).

Les petits déjeuners (breakfast) resteront à la charge des participants.

III. — Hébergement

Les chorales qui se logent en hôtel (solution préconisée) recevront du Comité organisateur une indemnité de 50 FF par personne et par nuit avec maximum de trois nuits.

Le secrétariat fournira, avec l'accord du Comité pour l'inscription au concours, toutes précisions utiles pour vous permettre de retenir dès le mois de février les chambres nécessaires. Il est bien évident que la catégorie d'hôtel sera choisie par la chorale elle-même.

Dans le cas où quelques ensembles ne pourraient retenir cette solution, nous faciliterions leur séjour en leur proposant un hébergement modeste, souvent salle de classe transformée en dortoir. Les équipements sanitaires sont simples, en général pas de douche. Cette solution est gratuite pour les chorales participantes.

Le choix du type d'hébergement devra être indiqué lors de l'inscription.

Pour les chefs de chœur, qui se logeront à l'hôtel, il sera versé une indemnité de 120 F par nuit (maximum 3 nuits). S'ils le désirent, les chefs de chœur pourront loger en collectifs gratuits avec leur chorale.

Seuls les choristes inscrits aux épreuves du concours, ainsi que le chef de chœur et deux accompagnateurs par chorale, pourront bénéficier des facilités d'hébergement accordées par le Comité organisateur des Rencontres. La liste des hôtels de Tours sera fournie sur demande.

• **Suite de la page 12**

MUSIQUE POUR CUIVRES

Outre la représentation des éditions

Heugel, Hug, Sikorski, Th. Presser

et la vente de leurs propres éditions

ALPHONSE LEDUC

représentent maintenant
les éditions

BRASS PRESS (U.S.A.)

Musique pour cor, trompette, trombone, tuba et tuba basse, ensembles cuivres.

Catalogue sur demande
chez votre marchand, ou

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

XIV^es Rencontres Internationales de Chant Choral de Tours

• Suite de la page 11

Concours de chant choral

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir recto/verso et à retourner en recommandé avant le 15 décembre 1984 (date de la poste)

Nom de la chorale :.....
Ville :..... Pays :.....
Nom du chef de chœur (M., Mme, Mlle) : .....
Prénom :.....
Adresse du chef de chœur :.....
Ville :..... Tél. :.....
Nom et adresse auxquels doit être adressé le courrier :
Nom :.....
Adresse :..... Tél. :.....

Déclare s'inscrire aux XIV^es Rencontres Internationales de Chant Choral de Tours dans les catégories suivantes (*) :

☐ Catégorie I : Chorales mixtes.
☐ Catégorie II : Chœurs d'hommes.
☐ Catégorie III : Chœurs de femmes.
☐ Catégorie IV : Ensembles vocaux mixtes.
☐ Catégorie V : Chants d'expression populaire.

Notre cœur se compose approximativement de :
Hommes :..... Femmes : .....

Nous voyagerons très probablement par (*) :
Train ☐ Car ☐ Voitures particulières ☐

Nous arriverons à Tours probablement le :.....

Nous joignons au présent bulletin d'inscription (*) :

☐ Un résumé de nos activités chorales
☐ Une photographie récente de l'Ensemble
☐ Si possible une cassette d'au moins 10 minutes d'enregistrement récent de la chorale

Hébergement (*)

a) Nous désirons nous loger à l'hôtel en percevant l'indemnité prévue..... ☐
Notre chef logera à l'hôtel avec nous en percevant l'indemnité prévue..... ☐
b) Nous désirons être logés en collectifs gratuits..... ☐
Notre chef logera en collectif avec nous..... ☐
Notre chef se logera à l'hôtel en percevant l'indemnité prévue..... ☐

Repas (*)

Nous souhaitons profiter des repas gratuits..... ☐
Nous nous occupons nous-mêmes de nos repas..... ☐

Nous avons noté que nous devrons verser la somme de 250 FF au titre des droits d'inscription dès l'acceptation de notre candidature.

Le présent règlement a été lu et accepté par M.....
.....
responsable de l'Ensemble, qui sera informé par les soins du Comité de l'acceptation de son inscription.
Fait à ....., le.....
Signature :

(*) Veuillez mettre une x dans les cases qui vous concernent.

Les inscriptions seront closes le 15 décembre 1984 ; elles sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Veuillez renvoyer le présent bulletin le plus rapidement possible.

Concours de composition

REGLEMENT

L'association des Rencontres Internationales de Chant Choral de Tours organise un concours de composition d'œuvres chorales *a capella*.

Les deux catégories suivantes sont retenues :
— œuvres pour chœurs à voix mixtes ;
— œuvres pour chœurs à voix égales (femmes ou enfants).

Le concours est ouvert à tous les compositeurs.

Les œuvres présentées devont être :
— soit d'une durée comprise entre 3 et 5 minutes ;
— soit en forme de cycle, comprenant plusieurs séquences d'une durée globale de 5 à 10 minutes. A la demande du compositeur, les séquences d'un cycle peuvent également être jugées séparement, comme œuvres indépendantes.

Le sujet est laissé au libre choix des compositeurs. Les œuvres doivent être des musiques originales : sont exclues les harmonisations de mélodies traditionnelles, de chansons, etc.

Les œuvres, faciles ou de moyenne difficulté, devront pouvoir être chantées par des chorales amateurs.

Les œuvres devront être inédites.

Les œuvres devront obligatoirement porter un titre.

Chaque compositeur peut envoyer trois œuvres au maximum.

En aucun cas, le nom du compositeur ne devra figurer sur le manuscrit. Sont exclus également toutes dédicaces ou signes de reconnaissance. Les partitions devront être envoyées en cinq exemplaires qui ne seront pas retournés à l'issue du concours.

Les partitions écrites en notations non traditionnelles devront être accompagnées d'une bande magnétique.

Les envois peuvent être adressés dès maintenant, et de toutes façons avant le 1^er avril 1985, à l'adresse suivante :

Rencontres Internationales de Chant Choral
B.P. 1452, 37014 Tours Cedex, France
Tél. : (47) 61-81-24, Poste 642

Concours de composition

RECOMPENSES

Pour les œuvres classées premières dans chacune des catégories, il sera attribué un prix de 3.000 FF.

Pour les œuvres classées secondes dans chacune des catégories, un prix de 2.000 FF.

Les œuvres classées troisièmes dans chaque catégorie recevront un prix de 1.000 FF.

A l'initiative de l'association organisatrice, les œuvres classées dans chaque catégorie pourront être programmées lors des Rencontres Internationales de Chant Choral.

Les œuvres primées pourront être éditées par les soins du Comité des Rencontres.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE CHANT CHORAL
TOURS - FRANCE - 24-27 MAI 1985

Concours de composition

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom (M., Mme, Mlle) :.....
Prénom :.....
Pseudonyme :.....
Nationalité :.....
Adresse :.....
Ville :..... Pays :..... Tél. :.....
Déclare s'inscrire au Concours de Composition des XIV^es Rencontres Internationales de Chant Choral de Tours 1985 et présenter les œuvres suivantes :
Nom des œuvres :
..... Catégorie :.....
..... Catégorie :.....
..... Catégorie :.....
Reconnaît avoir lu et accepté le règlement.
Fait à ....., le.....
Signature :

Veuillez joindre le présent bulletin à l'envoi des œuvres. Date limite des envois : 1^er avril 1985, date de la poste.

Une de nos petites sociétés parmi d'autres

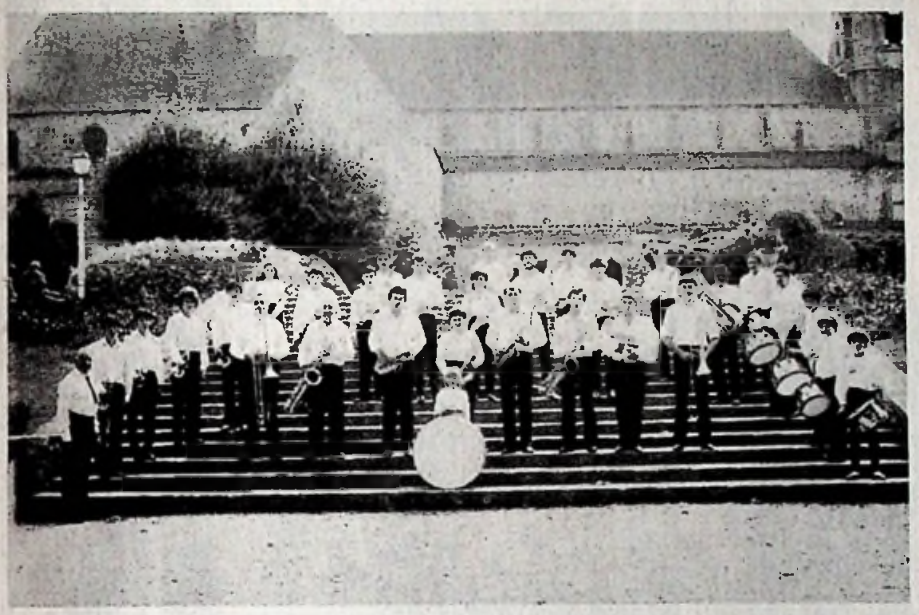

Cette toute petite société est allée au Pays de Galles où elle a reçu un accueil chaleureux et a pu montrer tout ce qu'on peut faire lorsqu'on aime la Musique et qu'on a la foi.

Elle n'avait jamais eu de local vraiment à elle pour travailler. C'est maintenant chose faite et c'est dans l'ancien bâtiment d'école, dite Maison d'Archis, place de la Poste, que sont désormais installées, à titre définitif, l'Ecole de musique et la Société de Musique.

En trente ans, le chef Jean Nore a formé plus de 200 musiciens, dans des conditions pas toujours faciles mais maintenant, en réunissant dans le même bâtiment la Société et l'antenne de l'Ecole Nationale de Musique départementale, le Maire et son Conseil Municipal ont tenu à souligner l'importance que revêt la Musique dans la Cité thermale en temps que potentiel d'animation mais aussi le fait que l'Ecole et la Société de Musique (qui regroupent plus de 80 personnes, des jeunes pour la plupart), sont les seules activités culturelles de la ville.

Nous avons rencontré des musiciens de la Creuse, ce si beau département de notre Fédération régionale du Limousin.

Ce sont ceux d'Evaux-les-Bains, ravissante station thermale découverte, il y a bien longtemps, par les Romains !

Evaux-les-Bains possède une petite Société de musique, combien enthousiaste.

A la Confédération Musicale de France, nous avons beaucoup de sociétés qui lui ressemblent et qui se reconnaîtront dans les lignes qui vont suivre.

Evaux-les-Bains est une commune à vocation agricole, de 1.906 habitants ; un cinquième de sa population est composé de retraités.

En 1958, il n'y avait plus de Musique à Evaux, le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de l'époque demande alors à Jean Nore de rentrer dans leur corps dans le seul but de reconstituer une Musique.

Trois musiciens, Jean Nore, Clarinette, Joseph Saintemartine, Trombone, et Jean Bonichon, Trompette, vont donc se mettre au travail.

Troquant leurs instruments respectifs contre les Clairons, Cor de Chasse et Trompette de cavalerie, ils vont constituer la Clique des Sapeurs-Pompiers d'Evaux qui fera sa première sortie huit mois après.

Dans les années 68/70, aidés de leurs jeunes enfants, les premiers instruments d'harmonie réapparaissent.

En 1984, la musique comprend 39 personnes : 5 Tambours, 1 Grosse-Caisse, 1 Cymbale, 6 Clairons, 1 Batterie, 2 Flûtes, 4 Clarinettes, 4 Saxo Alto, 1 Saxo Ténor, 2 Saxo Baryton, 3 Trombones, 7 Trompettes, 1 Basse et... le Chef. 12 sont des agriculteurs ou fils d'agriculteurs... avec tous les problèmes que celà pose au niveau de leur disponibilité.

La bonne ambiance qui règne au sein de cette musique est, nul doute, due au fait que le chef a trois enfants et deux nièces dans la Musique, que les nièces y ont leurs époux et que l'un d'eux y a ses deux frères !

Voici un plan de travail de l'Ecole, et il existe des possibilités de prêts d'instruments pour une année ; une aide départementale pour des frais engagés en achats de méthodes, d'instruments et frais de transport peut être envisagée.

Cours d'Eveil Musical : le samedi, de 14 à 15 heures.

Cours I.M.1 : le samedi, de 14 h 30 à 15 h 45.

• **Suite page 14**

Une de nos petites sociétés parmi d'autres...

• Suite de la page 13

Cours I.M.2 : le vendredi, de 17 heures à 18 h 15.

Préparatoire : le samedi, de 16 heures à 17 h 45.

Elémentaire et fin d'études : le samedi, de 17 h 15 à 19 heures.

Les superpositions d'horaires seront consacrées à l'initiation et à la connaissance des chorales.

Cours de flûtes, le vendredi, à partir de 17 heures (exceptionnellement, le mardi 3 octobre, les jeunes viendront avec leur flûte, accompagnés de leurs parents).

Cours de Clarinette : le mercredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

Cours de Trompette : le samedi, de 13 h 30 à 19 h 30.

Cours de piano : le mercredi, de 10 h 30 à 13 h 30.

Pour une toute petite ville, ce sont de grands efforts et de beaux résultats.

Chaque année, la Société se produit à la grand-messe qui a lieu en l'honneur de la patronne de la cité : Notre-Dame d'Evaux. La statue est admirable, taillée dans un seul bloc de granit. Cette année, la Musique a interprété en entrée : un Air de Purcell.

Après la lecture : Contemplation, Andante de Louis Bajus.

A l'Offertoire : Andante à Sainte Cécile, de A. Sauvanet.

A la Communion : Don't Look That Blue Again, de M. Van Delft.

A la sortie : Hymne à la musique, de Serge Lancen.

C'est M. J. Nore, qui dirigeait, et son fils, Christian, 20 ans, Médaille d'Or, était trompette solo. Christian Nore est un élève de M. Conny, lui-même élève de Maurice André.

Un problème se pose, important pour ces musiciens, c'est le départ des jeunes dans une ville où ils pourront poursuivre leurs études. Là, plus de musique, pas de possibilités dans les lycées de s'entraîner à l'instrument puisqu'il n'y a pas, dans nos établissements secondaires, comme celà se fait dans les pays anglo-saxons, d'orchestres de jeunes élèves.

Toute cette bonne volonté pour former des jeunes pour animer la cité, pour leur apporter cette merveilleuse culture qu'est la Musique s'éteint dès que l'enseignement général prime sur l'enseignement musical, et c'est dommage.

Alors, ces musiciens chaleureux demandent que quelque chose soit fait pour que le travail fourni, les notions inculquées ne soient pas perdus. Il est réconfortant d'entendre cette musique, de sentir à travers une certaine timidité dans l'expression, que tous, fort bien dirigés par leur chef, veulent vraiment être des musiciens amateurs, c'est-à-dire des musiciens d'Amour.

LEBLANC
PARIS

La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1er Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 636 59 52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux marchands de musique.

Un nouveau concept de bec chez Vandoren

De conception différente, ces nouveaux becs permettent de jouer des anches faciles (n° 2 & 3) tout en conservant le son compact et centré obtenu avec une anche plus forte.

Disponibles pour clarinette sib : le B40
saxophone alto : le A20
saxophone ténor : le T20

Vandoren

56, rue Lepic
75018 PARIS

Concours d'excellence 1984

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous les résultats obtenus par les candidats au Concours d'Excellence 1984 de la Confédération Musicale de France qui s'est déroulé le 18 mars 1984 au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.
Sont titulaires du Prix d'Excellence les candidats classés premier à la fois en formation musicale et en formation instrumentale.
Cependant ceux qui ont eu un premier prix dans une seule discipline le conservent et, sous réserve qu'ils obtiennent un premier prix lors de la prochaine session, ils recevront leur diplôme d'excellence.

En formation musicale et formation instrumentale

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	SOCIETE	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Flûte Aquitaine	Bonnet Jean-Claude Prix d'Excellence	Harmonie de la Teste	44,25	1er	17	1er
Picardie	Holleville Marie-Cath. Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Vimeu	42,50	1er	19	1er
Clarinette Lorraine	Villatte Nathalie Prix d'Excellence	Harmonie d'Epinal	44	1er	18,50	1er
Basse-Normandie	Besnard Thierry Prix d'Excellence	La Fraternelle de Caen	42,75	1er	19,50	1er
Cornet Nord	Dumond Pascal Prix d'Excellence	Harmonie des Mineurs Lallaing	42,50	1er	17	1er

Batteries-fanfares

Tambour Rhône-Alpes	Mollon Olivier Prix d'Excellence	Harmonie Amicale Laïque de Feurs	43,50	1er	19,50	1er
Clairon Picardie	Patte Christian Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Doullens	42,50	1er	18,75	1er

En formation musicale seule

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	SOCIETES	TOTAL SUR 50	PRIX
Aquitaine	Dupin Isabelle Prix d'Excellence	Harmonie de la Teste	44,50	1er
Franche-Comté	Voinot Fabienne Prix d'Excellence	Harmonie du personnel des Automobiles Peugeot de Sochaux	42,50	1er
Picardie	Boulanger Laurent Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Cayeux-sur-Mer	42,50	1er
Picardie	Gillard Isabelle Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Cayeux-sur-Mer	43,50	1er
Picardie	Screve Bertrand Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Villers-Bretonneux	45	1er
Picardie	Thuillier François Prix d'Excellence	Ecole de Musique de Doullens	42,50	1er
Basse Normandie	Bouchard Jean-Pierre Prix d'Excellence	Harmonie la Fraternelle de Caen	44	1er
Basse Normandie	Turpin Pierre Prix d'Excellence	Société Musicale de Lisieux	44,25	1er

Ont obtenu un Prix en Cor en 1983 : Basse Normandie : Bouchard Jean-Pierre et Turpin Pierre.

Les autres candidats ont obtenu : ***En formation musicale et en formation instrumentale***

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	SOCIETES	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Violon Basse Normandie	Bis Myriam	Ecole Nationale de Musique de Lisieux	34,50	2e	17	1er
Flûte Alsace	Lentz Myriam	Orphéon Municipal Mulhouse	40,50	2e	16	1er
Franche-Comté	Dubois Corinne	Harmonie Municipale de Vesoul	40,50	2e	15	2e
Lorraine	Pelat Patricia	Harmonie Nancéenne de Nancy	32	3e	16	2e
Pays de la Loire	Tricot Claire	Harmonie des Chemins de Fer Le Mans	37	2e	12	3e
Poitou Charente	Alloncle Françoise	Union Musicale de Civray	40	2e	13	2e
Rhône-Alpes	Cretinon Agnès	Union Musicale Voironnaise Voiron	35,75	2e	15	2e
Haubois Champagne	Defrance Patrick	Fanfares de Savières	32	3e	17,50	1er
Rhône-Alpes	Melinon Fabrice	Musique de Vinay	32,50	3e	17,50	1er
Clarinette Alsace	Fritsch Caroline	Musique de Greipitzen	26,50	3e	12	3e
Alsace	Klingelschmitt Philippe	Musique Municipale de Rixheim	32,50	3e	10	3e
Franche-Comté	Chartier Catherine	Harmonie Alsthom-Atlantique	39,75	2e	13,50	2e
Nord	Bremard Franck	La Renaissance Brache-Saint-Vaast	42,25	2e	9	—
Rhône-Alpes	Thévenon Michel	Union Musicale Voironnaise Voiron	40,50	2e	—	—
Saxophone Nord	Bremard Myriam	Renaissance de Brache-Saint-Vaast	40,50	2e	—	—
Cor d'harmonie Alsace	Lentz Thierry	Orphéon Municipal Mulhouse	40	2e	18	1er
Champagne	Bellenoue Patrick	Lyre de Vendeuvre	35	2e	15	2e
Nord	Merlin Pascal	Harmonie de Béthune	Prix en 1983		15	2e
Trompette Centre	Dardeau Jean-Chr.	Musique Municipale de Montlouis	40,25	2e	16	2e
Nord	Baransky Frédéric	Les Amis Réunis de Marquette en-Ostrevant	36,50	2e	15,50	2e
Nord	Grébert Dominique	Harmonie Municipale de Violaines	40,50	2e	11	3e
Basse Normandie	Guilbert Christophe	La Fraternelle de Caen	37,75	2e	17,50	1er
Picardie	Rocroy Fabrice	Ecole de Musique de la Fanfare Saint-Pierre Amiens	35,25	2e	17,50	1er
Mandoline Prov.-Côte d'Azur	Collin Martine	Ecole Municipale de Musique de Roquebrune-Cap Martin	25	2e	17	1er
Accordéon Bretagne	Brodart Florence	Amicale Accordéonistes Lorientais	39	2e	13	2e
Basse-Normandie	Ruault Olivier	Accordéon Club de Vire	25,25	3e	13	2e

Les autres candidats ont obtenu : ***En formation musicale et en formation instrumentale Batteries-fanfares***

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	SOCIETE	FORMATION MUSICALE /50	PRIX	FORMATION INSTRUMENTALE /20	PRIX
Tambours Auvergne	Lafloque Olivier	Société Musicale de Vichy	36	2e	16	2e
Auvergne	Laforest Jacky	Société Musicale de Vichy	40,50	2e	17,75	1er
Champagne	Doyen Gérôme	Harmonie Municipale de Joinville	39,50	2e	18,25	1er
Franche-Comté	Pierre Josselin	Fanfare de Beaulieu-Mandeure	25	3e	16,50	2e
Rhône-Alpes	Dantin Jean-Philippe	Union Musicale Voironnaise Voiron	33,50	2e	—	—
Rhône-Alpes	Mollon Denis	Harmonie Amicale Laïque de Feurs	38,50	2e	18,25	1er
Clairon Picardie	Sara Emmanuel	Ecole de Musique de Doullens	40,50	2e	17,50	1er

Les candidats ont obtenu : ***En formation musicale seule***

FEDERATIONS REGIONALES	NOMS ET PRENOMS	SOCIETES	TOTAL	PRIX
Aquitaine	Perrier Eric	Société Musicale de Bellerive-sur-Allier	41,50	2e
Champagne	Millot Catherine	Société Musicale de Montier-en-Der	36	2e
Franche-Comté	Manuelle Vincent	Harmonie du personnel automobiles Peugeot Sochaux	41,50	2e
Picardie	Davergne Eric	Ecole de Musique du S.I.V.I.M. du Vimeu	40,50	2e
Picardie	Tayals Patrick	Ecole de Musique de Villers-Bretonneux	41	2e

Palmarès du 36e concours de chant choral scolaire

organisé sous l'égide de la Confédération musicale de France par l'Association des chorales d'Alsace

Théâtre municipal de Mulhouse : 2 mai 1984

Groupe I - Interprétation à l'unisson - Premier degré

1) Ecole Kléber, Mulhouse	27 exéc.	Annaïk Stoll	Bien	Coupe député Bockel (13)
2) Ecole Jean-Wagner, Mulhouse	25 exéc.	Hubert Erhard	T. Bien	Coupe M. Klifa, maire de Mulhouse (3)
3) Ecole mixte, Lutterbach	26 exéc.	R. Wintenberger	Bien	Coupe Caisse d'épargne Ecureuil (13 bis)
4) Ecole mixte, Buschwiller	26 exéc.	Louis Portmann	Bien	Coupe conseil général du Haut-Rhin (5)

Groupe II - Chœurs à deux voix égales - Premier degré

5) Ecole d'application de Guebwiller	35 exéc.	J.C. Keller	Bien	Coupe O.M.A.P. Mulhouse (7)
6) I.M.P. Le Phare, Illzach	15 exéc.	B. Otin-Schaffner	Bien	Coupe Ets Pidutti (8)
8) Ecole primaire, Wolfersdorf	25 exéc.	J.J. Henlin	Bien	Coupe école Pigier Belfort (12)
9) Cité de l'Enfance, Colmar	20 exéc.	Laurence Higelin	Bien	Coupe Assoc. des commerçants du Stressla Mulhouse (9)

Groupe III - Chœurs à trois voix égales - Premier degré

10) Ecole mixte, Moosch	50 exéc.	Edouard Rieth	A. Bien	Coupe député Gissinger (22)
11) Ecole Jean-Wagner, Mulhouse	20 exéc.	Hubert Erhard	Bien	Coupe M. Klifa, maire de Mulhouse (4)
12) Ecole mixte, Feldbach	30 exéc.	Paul Erhard	Bien	Coupe du groupement commercial Mulhouse

Groupe IV - Chœurs à deux voix égales - Collèges et lycées

13) Collège Lambert, Mulhouse	30 exéc.	Colette Foltzer	A. Bien	Coupe journal L'Alsace
14) Collège Jean-Macé, Mulhouse	25 exéc.	S. Boulanger	Bien	Coupe chorale Alliance Mulhouse

Groupe V - Chœurs à trois voix égales - Collèges et lycées

15) Collège de Ribeauvillé	21 exéc.	J.-Louis Merck	A. Bien	Coupe journal L'Alsace
16) Collège de Dannemarie	25 exéc.	J.-Jacques Henlin	Bien	Coupe transports Gefco Aéroport
17) C.E.S. Mathias-Grunewald, Guebwiller	40 exéc.	B. Häumesser	Bien	Coupe député Weisenhorn
18) Collège Champagnat, Issenheim	45 exéc.	Claude Jeannin	T. Bien	Coupe M. Klifa, maire de Mulhouse
19) Collège de Saint-Loup-sur-Semouse	55 exéc.	Jacques Effler	T. Bien	Challenge Kiwanis club international, don de 1.000 F
20) Collège François-Mauriac, Wittenheim	44 exéc.	Paul Aprahamian	A. Bien	Coupe assurances Munchwalter
21) Collège Lucien-Herr, Altkirch	76 exéc.	Christine Pierre	T. Bien	Coupe groupement chorales Huningue-Sierentz, prix Cora 1.000 F

Groupe VI - Promotion de Sèvres - Deux chœurs au choix

22) Ecole Jeanne-d'Arc, Mulhouse	38 exéc.	Dominique Foltzer	T. Bien	Coupe Crédit Agricole Mutuel, Mulhouse
23) Collège C.A. Gérard, Masevaux	50 exéc.	Joseph Robischon	T. Bien	Coupe Compagnons de l'accordéon
24) Collège du Mortard, Lure	55 exéc.	Richard Klein	T. Bien	Coupe Meubles Atlas
25) Chorale amicale du lycée Sainte-Marie-aux-Mines	40 exéc.	André Valentin	T. Bien	Coupe Miko
26) Collège Wolf, Mulhouse	18 exéc.	Roland Jaecki	T. Bien	Coupe journal Dernières Nouvelles

37e Concours de Chant Choral Scolaire

organisé par l'Association des Chorales d'Alsace

Chœurs imposés

1er groupe : Interprétations à l'unisson
« Mon petit poney », Folklore roumain. Adaptation Roger Calmel

2e groupe : Chœurs à deux voix égales, Premier degré
« Le Roi et le Printemps », Paroles et Musique : Pierre Chene. Harmonisation : Jean Hirn

3e groupe : Chœurs à trois voix égales, Premier Degré
« Ah, du ruban » (Languedoc). Harmonisation : Roger Delage

4e groupe : chœurs à deux voix égales, collèges-lycées
Par-dessus la haie. Paroles : Pierre Coran. Musique : Pierre Bigot

5e groupe : Chœurs à trois voix égales, Collèges-Lycées
L'autre jour, en voulant danser. Rondeau de Gascogne. Harmonisation : Joseph Canteloube. 3 couplets

6e groupe : Chœurs à trois voix mixtes
C'était un cordonnier (Petite Suite Lorraine) Moselle. Harmonisation Jean Pagot n° 1009 ACJ

7e groupe : Chœurs à quatre voix mixtes, Ecoles Normales
Tant que vivrai. Poème de Clément Marot. Musique de Claudin de Sermisy (1490-1562). Editions Ph. Caillard

8e groupe : Promotion Grand Prix (Ancien. promotion de Sèvres)
Deux chœurs au choix

Le Concours de Strasbourg aura lieu au Palais des Fêtes mercredi, le 20 mars 1985. Les demandes d'inscription (et de partitions) sont à adresser avant le 20 janvier 1985, à M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim. Tél. : (88) 20-12-82.

Le Concours de Mulhouse aura lieu au Théâtre Municipal mercredi 24 avril 1985. Les demandes d'inscription (et de partitions) sont à adresser avant le 20 février 1985, à M. Jean-Pierre Moser, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : (89) 42-68-18.

1965-1985 : XXe Anniversaire de la Société Musicale

La Diane d'Aubergenville

Samedi 17 novembre 1984, 20 h 45, Gymnase A.-Mimoun :

- Orchestre Symphonique et Chorale des P.T.T. (150 exécutants), Direction : R. Andréani.
- Première Symphonie, « Le Printemps », R. Schumann ; « Magnificat », J.-S. Bach. Soprano : Blandine de Saint-Sauveur ; Ténor : Jean-Pierre Barral ; Alto : Jacqueline Gironde ; Basse : Jean-Louis Paya.

Dimanche 16 décembre 1984, 13 heures, Eglise Saint-Ouen-Aubergenville :

- Quatuor de Trombone de Paris.
- Programme non communiqué à ce jour.

Samedi 26 janvier 1985, 20 h 45, Eglise Sainte-Thérèse-Elisabethville :

- Orchestre à Plectres « L'Estudiantina » d'Argenteuil (40 Exécutants). Direction : M. Monti.

Samedi 9 février, 20 h 45, Eglise Saint-Ouen-Aubergenville :

- Chorale de Saint-Gratien (60 Exécutants). Direction : C. Francour.

Samedi 16 mars, 20 h 45, Eglise Saint-Ouen-Aubergenville :

- Cor des Alpes et la Diane d'Aubergenville (Charles Conord).

Dimanche 21 avril, 15 h 30, Gymnase A.-Mimoun :

- Concert de gala du XXe Anniversaire (200 exécutants environ) :

1re partie : Orchestre Départemental de la Fédération Musicale des Yvelines. Société Musicale d'Aubergenville.

2e partie : Symphonie Funèbre et Triomphale de H. Berlioz avec la participation des Harmonies de : Poissy, Mantes-la-Ville, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Rambouillet, Aubergenville.

N.B. : En outre, ce Concert de Gala sera de nouveau interprété par les Sociétés ci-dessus dans leur ville respective :
— 20 janvier 85 : Mantes-la-Ville.
— 10 février 85 : Rambouillet.
— 23 mars 85 : Poissy.
— 28 avril 85 : Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

A LA SCHOLA CANTORUM...

Création de Classes Enfantines :
— Initiation au Clavecin.
— Initiation au Piano (à partir de 3 ans 1/2).
— Initiation au Théâtre (à partir de 7 ans).
— Classe d'Ensemble Juniors.
— Monique Mercier et Jacques Parenin reprendront leur classe de Musique de Chambre, à partir du Samedi 6 octobre.

Les cours, ouverts à toutes les formations et à tous les niveaux, auront lieu le samedi de 14 h 30 à 17 heures et le lundi de 19 heures à 21 heures.
— Création d'un cours de Culture Musicale, confié à Brigitte de Leersnyder.

Ouverture de plusieurs cours de Mime (Enfants, Adolescents, Adultes).

Confiés au Mime Edith.

ESTUDIANTINA D'ARGENTEUIL

RENCONTRES CULTURELLES INTERNATIONALES

Deux jeunes musiciens, un Allemand et un Japonais, qui ont entendu l'Estudiantina d'Argenteuil à travers son disque « l'Art de la Mandoline », de chez Arion (ARN 36657 CB 291) ont demandé à prendre contact afin de la mieux connaître.

Mario Monti les a reçus le dimanche 24 et le mardi 26 juin 1984, au Parc Comélinat, à Argenteuil.

Il s'agit de Stephan Meier, élève de mandoline au Conservatoire de Wuppertal et qui étudie la composition au Conservatoire de Cologne, et le japonais Ya Suo Wada qui étudie, lui aussi, en Allemagne. Ces deux jeunes gens — d'un très haut niveau musical — se consacrent à l'étude de la Mandoline et de la Composition pour en faire leur carrière. Stephan Meier a déjà composé une œuvre intitulée « Quadrologie » pour Mandoline, Hautbois, Mandole, Basson et Orchestre à Plectre d'une très belle facture musicale. Ils vont partir pour une tournée de concerts au Japon.

Ce fut très enrichissant ; Stephan Meier, parlant couramment le français, présenta l'étude de la Mandoline et ses nouvelles techniques en Allemagne et au Japon. L'orchestre à Plectre trouvera, parmi ces jeunes compositeurs, de nouveaux talents. Le dimanche après-midi fut consacré à la musique de chambre et le mardi soir au travail d'orchestre. Les jeunes de l'Estudiantina leur montrèrent leur savoir et tout le monde interpréta, en ensemble, divers morceaux... Les Concerti de Vivaldi, etc.

Le mardi 26 juin, Jean-Paul Bazin, très heureux de voir des jeunes se consacrer à la Mandoline et pouvoir assurer la relève, les guida à la Bibliothèque Nationale afin de rechercher des manuscrits du XVIIIe siècle pour Mandoline.

Musique sans frontière

LES QUATRE-VINGT-DIX MUSICIENS DE L'ORCHESTRE DES JEUNES DE LA MEDITERRANEE ONT ENVAHI LE COUVENT ROYAL DE SAINT-MAXIMIN

Saint-Maximin. Le couvent royal par une fin d'après-midi en ce mois de juillet. En pénétrant dans l'enceinte de la basilique on est, bien sûr, d'abord frappé par la majesté du lieu. Il faudrait être de pierre pour ne pas être bouleversé par la solennité gothique de l'édifice. Mais peu après, c'est autre chose qui intrigue : d'un peu partout parviennent des bribes de musique. C'est inattendu.

Avançons. Voici, dans une chapelle, cinq contrebassistes qui, répétant ensemble, s'acharnent à réaliser leur unité dans un passage particulièrement périlleux. Plus loin, une violoniste solitaire fait des gammes. Franchissons la porte du cloître. Là, ce sont d'autres groupes qui s'entraînent, dans la fraîcheur inespérée des arcades : un trio de violoncelles ici, un quatuor d'altistes là. Depuis les étages du monastère parvient l'écho d'un ensemble de cuivres. Et si l'on se hasarde plus loin, dans un jardin retiré, à l'ombre d'un bouquet de cyprès, c'est pour entendre le chant des cigales concurrencer les exercices d'un quintette à cordes. A voir cette activité intense, on sent que quelque chose de grand se prépare.

Entre les groupes, il y a un point commun : tous ont sur leur pupitre la « 4e Symphonie » de Schumann. Il suffirait de rassembler les morceaux de ce grand puzzle pour constituer la symphonie au complet.

Mais cela, ce sera pour le soir.

A 20 h 30, en effet, les musiciens ont rendez-vous dans le cloître. Un orchestre symphonique de quatre-vingt-dix jeunes se constituera alors. Le chef, Michel Tabachnik (qui est, en temps normal, Directeur de l'orchestre de Toronto), monte au pupitre et s'adresse à eux en plusieurs langues.

La répétition générale commence. Méthodique et consciencieuse, ce que l'on entend est digne d'un très grand orchestre. Et pourtant, les musiciens ne se connaissent que depuis quelques jours à peine.

Au juste, qui sont-ils ? Ils ont été recrutés dans tous les pays du bassin méditerranéen d'Espagne à Israël (Afrique exceptée ; ce sera pour l'an prochain). Ils constituent le premier « orchestre des jeunes de la Méditerranée ».

L'Opération a été montée, à l'initiative de Jean-Luc Choplin, par le Conseil régional.

C'est superbe et généreux. La musique ignore les frontières. Le violon solo est turc. Son voisin de pupitre est grec. Leur langue commune est Schumann.

La benjamine de l'assemblée est une harpiste niçoise de 14 ans, Christine Icart.

Elle est les quatre-vingt-neuf autres vont partir en tournée : le 29 juillet, ils joueront au festival d'Aix, le 30 à Ca-

• **Suite page 21**

Pour la grande Conference Internationale de la W.A.S.B.E.

Concerts, cours de direction, séminaires sur le répertoire, etc.

President:
Francis Pieters
Blekersstraat, 4
B 8500 Kortrijk
BELGIUM
Tel.: (056) 22 64 19

Secretary / Treasurer:
Jose Couckuyt
Menenstraat, 301 A
B 8520 Menen
BELGIUM
Tel. (056) 41 34 76

Clerk:
Tom Everett
21 Oak Knoll
Arlington MA 02174
U.S.A.

Past President Advisor
Trevor Ford
Bjornemyrsvingen, 7
N 1450 Nesoddtangen
NORWAY
Tel.: (02) 91 10 43

Board of Directors:
Toshio Akiyama
308 Minami Nakano
Ohmiya Saitama 330
JAPAN

Frank Battisti
New England
Conservatory of Music
290 Huntington Avenue
Boston MA 02115
U.S.A
Tel.: 617 262 1120

Albert Benz
Huenenbergring, 12
CH 6006 Lucerne
SWITZERLAND
Tel.: 0043 041 36 06 31

Geoffrey Brand
R. Smith & Co
P.O. Box 210
Watford, Herts
GREAT BRITAIN

Israel Gihon
Abraham Granoth Street
Nevah-Granoth 3/5
Jerusalem 93706
ISRAEL

Leif Jonsson
Rikskonserter
Smedjegatan 42
S 55240 Jonkoping
SWEDEN
Tel.: 036 165120 (Office)
036 160980 (Home)

Jan Molenaar
Molenaar Publications
Industrieweg, 23
NL Wormerveer 152 OAA
HOLLAND
Tel.: 75 28 68 59

Vondis Miller
Department of Music
The University of Calgary
Calgary, Alberta
CANADA T2N 1N4
Tel.: 403 284 5376 (Office)

WORLD ASSOCIATION FOR SYMPHONIC BANDS AND ENSEMBLES
WASBE

KORTRIJK BELGIUM '85

15.-21. JULY

La W.A.S.B.E. (World Association for Symphonic Bands and Ensembles / Association Mondiale pour orchestres d'Harmonie/Fanfares et Ensembles) a été fondée lors de la Conférence Internationale pour Orchestres à vent à Manchester en Grande-Bretagne en Juillet 1981.

Elle a pour but de promouvoir l'Orchestre d'Harmonie comme moyen d'expression musicale autonome, doté de son propre héritage culturel ; de développer et d'encourager l'échange international de Compositeurs, Chefs de Musique, Editeurs, Professeurs et Etudiants et de faire reconnaître l'importance de l'Orchestre à vent dans le développement de meilleures relations internationales.

Tout membre peut participer à toutes les manifestations organisées dans le cadre de chaque conférence mondiale (concerts, séminaires cours etc.) ; il reçoit tous les deux mois un bulletin (paraissant en cinq langues) avec des informations du monde entier ; il peut utiliser gratuitement la bibliothèque (conducteurs et enregistrements sur cassette) ; il peut participer au programme d'échange de Chefs de Musique et patronner une bourse d'étude ; il reçoit une liste des membres et un répertoire sélectionné international.

La première conférence mondiale W.A.S.B.E. a eu lieu à Skien en Norvège au mois de juillet 1983 ; plus de 150 Membres en provenance de 24 pays y assistèrent. La prochaine conférence aura lieu à Courtrai en Belgique du 15 au 21 juillet 1985.

Pour toute information veuillez écrire à :

Secrétariat W.A.S.B.E., José Couckuyt, Menenstraat, 301 A, B 85520 Menen, Belgique.

(Courtrai : 25 km au nord de Lille).

Une chance pour tous les Musiciens Français.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS MUSICALES *à Vienne.*

Aux membres du comité de la C.I.S.M.
Aux confédrations affiliés à la C.I.S.M.
Aux journaux musicaux de la C.I.S.M.

Séance du comité de la (C.I.S.M.)

Dans le cadre du festival de musique de Vienne, organisé par la capitale d'Autriche en coopération avec la Confédération Musicale Autrichienne, le comité de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) s'est réuni le 22 juin 1984 à Vienne. Avec le président Dr Freidrich Weyermüller, le secrétaire général Henri Schumacher, le trésorier Martin de Ryck ainsi que les vice-présidents Joseph Muller, Alex Oggier, Knud Rasmussen et Walter Wachter le comité de la C.I.S.M. fut au grand complet. Le comité, après avoir examiné la réalisation des décisions du congrès, prises au congrès d'octobre 1983 en Portugal, s'est chargé de la préparation du prochain congrès qui va se réunir du 17 au 21 octobre 1984 à Bâle en Suisse. Le comité de la C.I.S.M. a tenu à adresser tous ses remerciements au Gouvernement Luxembourgeois, qui au courant du mois de mai a soumis, au nom de la C.I.S.M., un projet européen, pour la promotion de la musique contemporaine par les orchestres d'harmonie et de fanfare, au comité européen pour l'organisation de l'année européenne de la musique à Strasbourg (Communautés Européennes et Conseil de l'Europe). Le projet prévoit notamment la réalisation d'un festival européen de la musique à vent, et ce dans le cadre du congrès d'octobre 1985 à Luxembourg. Ce projet, qui entretemps a trouvé la bénédiction des instances européennes, sera mis en chantier par la C.I.S.M. en étroite coopération avec la fédération musicale luxembourgeoise « Union Grand-Duc Adolphe ».

Le comité de la C.I.S.M. tient à remercier la bonne ville de Vienne pour sa si chaleureuse invitation au festival de musique.

Année Européenne de la Musique 1985

La Ville de Béziers organise, dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, un Concours National, les 8 et 9 juin 1985, sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Régionale Languedoc-Roussillon.

Il est ouvert aux sociétés appartenant à l'une des quatre catégories ci-après : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Chorales, et aux Formations Juniors.

Samedi 11 mai
dimanche 12 mai 1985

à JONZAC 17500

CONCOURS INTERNATIONAL

de musique d'harmonie, symphonique, fanfares et chorales

Retenez ces dates

Renseignements **Claude REVOLTE**
Saint-Germain-de-Lusignan,
17500 JONZAC, tél. : (46) 48-11-37

LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS
(Grand Prix du Disque Français)
vous prie de bien vouloir noter l'adresse de ses nouveaux locaux (Studio-Administration) 79, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris
Tél. : 356-63-00 Auto : 33-19

• **Suite de la page 20**

serte, en Italie, le 31 à Naples, le 1er août à Athènes, les 2 et 3 à Patras et Corfou.

Tous ces jeunes musiciens de qualité, issus des meilleurs conservatoires des pays baignés par la Méditerranée, ont tous rêvé un jour d'embrasser la « carrière internationale ».

Ce rêve a, pour eux, commencé à devenir une réalité à Saint-Maximin, par un chaud mois d'été.

André PEYREGNE

L'« orchestre des jeunes de la Méditerranée »

UN PROJET MUSICAL QUI DOIT FAIRE DU BRUIT

M. Michel Pezet lance l'idée d'un orchestre des jeunes de la Méditerranée. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est directement concernée. Musiciens du soleil donnez-vous le « la » ! Chaque région fournira un nombre variable d'instrumentistes recrutés sur concours et dossiers.

A l'occasion du dernier MLDEM de Cannes, M. Michel Pezet, président du Conseil régional, a annoncé la création prochaine d'un nouvel orchestre : l'« Orchestre des jeunes de la Méditerranée ». Cette formation symphonique doit regrouper une centaine d'exécutants appartenant aux pays bordant la Méditerranée : Italie, Espagne, Grèce, Yougoslavie, Algérie, Tunisie, Maroc, Liban, Israël, Turquie, Libye et Egypte.

Bien que brassées au cours des siècles, les populations ont des traits culturels communs, dont la musique est une des composantes les plus visibles. Dans ce que l'on nomme commodément la musique occidentale et qui est symbolisée par l'orchestre symphonique ou philharmonique, le cosmopolitisme est déjà une réalité de fait.

En l'institutionnalisant, les promoteurs de ce projet culturel témoignent des liens qui existent déjà, au-delà des querelles politiques, entre les musiciens méditerranéens de toutes nationalités.

Bien entendu, la région Provence-Côte d'Azur et la Corse pourront être représentées effectivement dans cet orchestre dont le recrutement se fera par concours.

Cette action, qui est encore à l'état embryonnaire, doit prolonger le rôle de l'« Orchestre des jeunes de la communauté » en insistant sur les racines communes de cette grande Méditerranée, berceau de la civilisation occidentale.

En effet, que serait la Méditerranée sans la musique ? Bien avant la réussite exemplaire de la musique occidentale savante, qui est née, ne l'oublions pas, avec les troubadours provençaux et les madrigalistes toscans, une Méditerranée musicale existait déjà. Cette polyphonie populaire par exemple, dont la chaîne harmonique va des « Paghielle » corses aux chants des bergers Sardes ou des moines du mont Athos.

Ou bien, cette permanence de certains instruments comme l'oud arabe,

• **Suite page 22**

- Suite de la page 21

qui deviendra le luth, puis la guitare. Et que serait le chant méditerranéen sans sa compagne naturelle !

Une Méditerranée sans musique est impensable ! Ou bien encore, la cornemuse que l'on retrouve sur tout le pourtour méditerranéen : cabrette du Languedoc, gaïta d'Espagne, zampogna d'Italie, mezoued du Maghreb, quibah d'Egypte...

Sait-on, enfin, que l'essentiel des instruments de musique vient du violon, de la guitare, du hautbois, de la flûte, etc.

Alors, sur un tel humus de permanence musicale il est certain que l'idée fertile d'un « Orchestre des jeunes de la Méditerranée » doit inscrire dans l'institution une collaboration de fait qui remonte aux sources communes de la musique. Et, au fond de cette vieille idée de mare nostrum, peut très bien être perçue, à travers le lien musical : « musica nostra » !

Pour tous renseignements sur l'« Orchestre des jeunes de la Méditerranée » on peut contacter la délégation régionale à la musique, Maison Darius-Milhaud, Aix-en-Provence, 13100, tél. : (42) 27-20-34.

G. VERDIER

CONCERNANT LE FICHIER DU JOURNAL

Nous avons adressé à tous nos Présidents de Région et aux Présidents Départementaux, la circulaire ci-dessous :

Monsieur le Président,

Nous avions à la C.M.F. un fichier du Journal tenu manuellement ; trop de journaux nous revenaient chaque fois non distribués, il s'avérait indispensable d'exploiter notre fichier de façon plus rationnelle.

Il l'est maintenant par ordinateur et, afin de le clarifier, et de bien connaître le nombre réel d'abonnés, nous avons adressé une relance qui n'est ni une menace, ni une mise en demeure, car au dos, elle porte la mention : « Si vous aviez effectué votre renouvellement avant d'avoir reçu ce bulletin, veuillez le considérer comme nul et non avenu ».

Beaucoup de personnes nous adressent leur chèque de règlement et, nous les remercions bien vivement.

Nous remercions aussi toutes celles qui nous donnent les motifs de non paiement ou d'annulation d'un abonnement qu'elles n'avaient pas sollicité.

Par contre, nous regrettons que certaines, à qui nous avons servi pendant plusieurs années, faute de temps et de moyens, un abonnement gratuit, nous adressent des protestations injustes et pénibles.

Voulez-vous rassurer tout le monde...

Cet énorme travail était nécessaire et nous vous remercions chaleureusement de nous aider à le bien réaliser.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus cordialement dévoués.

83e Congrès Confédéral

Commission de vérification des comptes, rapport présenté par M. A. Vettard

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les présidents,
Chers collègues,

Pour la troisième année consécutive, nous avons à déplorer la disparition d'un membre de la Commission de Contrôle : Après Eugène Saby et Albert Attyasse, c'est Pierre Roche, qui l'an dernier présentait ce rapport, qui brusquement nous a quittés, et c'est avec beaucoup de tristesse que je voudrais rendre hommage à cet homme discret, compétent et efficace, qui œuvrait depuis plusieurs années au sein de la Commission de Contrôle où son amabilité et sa droiture ne pouvaient que faciliter les contacts qu'il avait avec tous.

C'est cette image d'homme dévoué, compétent et courtois, que nous conserverons dans nos mémoires.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous nous sommes rendus le vendredi 27 avril 1984 au siège de la Confédération Musicale de France pour procéder à la Vérification des Etats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Nous nous sommes assurés de la sincérité des informations sur tous les documents qui nous ont été soumis ainsi que sur des documents annexes que nous avons sollicités et qui nous ont été fournis sans aucune restriction.

Tous les pointages et sondages que nous avons effectués démontrent que tous ces documents sont bien tenus et que nous avons maintenant une comptabilité en ordre.

Comme vous pouvez le constater sur les documents que vous avez en votre possession, la situation de la Confédération Musicale de France est saine, mais pour en assurer le maintien, la vigilance de tous les responsables est souhaitable.

Nous ne pouvons qu'adresser des félicitations aux divers responsables, M. Deltour, Trésorier Général, M. Adam, Trésorier Adjoint, ainsi qu'au Service Administratif de la Confédération Musicale de France animé par Mme Burelli et qui avec la mise en état des nouveaux locaux du boulevard Magenta, ont dû faire face avec beaucoup d'efficacité à de multiples tâches quotidiennes.

En foi de quoi et sur la vue des pièces que nous avons pu vérifier, nous estimons être en mesure de conseiller à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner quitus au Trésorier Général.

André Vettard

P.S. : A la page 6 du Compte de Produits, il faut lire 545.794,48 au lieu de 454.794,48. Il s'agit d'une inversion de chiffres.

A la page 14 du Compte de Fonctionnement, il faut lire dans la colonne Total « Solde Crédit Lyonnais, 230.922,34 au lieu de 230.022,34 », suite à une erreur de frappe.

Ces deux erreurs n'influent pas sur les totaux.

Rapport financier

Monsieur André Deltour, notre Trésorier, a demandé à son collègue, Trésorier National adjoint, Maurice Adam, de bien vouloir, cette année encore, donner lecture du rapport financier.

Monsieur André Deltour n'a pas renouvelé sa candidature au Conseil d'Administration. C'est un grand ami qui a beaucoup travaillé pour que nos finances soient en ordre, bien présentées et claires pour tous, et qui semblait nous quitter..

Nous avons moins de peine puisque, n'étant plus administrateur, il va bringuer un mandat à la Commission de vérification et de contrôle des comptes..

MES CHERS COLLEGUES,
MES CHERS AMIS.

Pour la dernière fois, je vais vous présenter le rapport financier de notre confédération.

Depuis 1976, j'ai eu la grande joie, chaque année, de me retrouver avec vous et de pouvoir apporter ma participation, peut-être modeste mais nul doute efficace, à la gestion de notre maison.

L'année dernière, cependant, des soucis de santé dans ma famille m'avaient empêché de présenter, moi-même ce rapport, et c'est notre ami Maurice Adam qui s'en était acquitté d'une façon parfaite.

Aujourd'hui, je vis un moment de grande émotion, d'autant plus grand que des amis très chers nous ont quittés.

Je veux parler de Pierre Roche qui, pendant tant d'années, à mes côtés, s'est occupé de la vérification des comptes et nous a toujours, par ses conseils judicieux, apporté d'excellentes solutions.

Notre ami Charles Jay, lors de la lecture de son rapport moral, a demandé une minute de silence et de recueillement en mémoire de tous ces amis. Pierre Roche était parmi eux.

Je vais tout de suite vous dire qu'il est trop dur de ne pas participer aux travaux de la Confédération et c'est pour cette raison, n'étant pas candidat au Conseil d'administration, que j'ai posé ma candidature à la Commission de vérification des comptes. Tant que je le pourrai, je vous apporterai ainsi ma fidèle participation.

Nous avons, hier, tenu la Commission des Finances, sous la présidence de notre ami, Robert Lestavel. Les membres de la Commission : MM. Louis Gachassin, Guy Meissonier, Lucien Miechamp, Henry Petit et André Trinquier, ont travaillé avec nous.

La Confédération Musicale de France a pu, en 1983, équilibrer ses comptes de charges et de produits, tout en assurant un équipement de valeur au Centre culturel Albert Ehrmann, et en mettant en conformité les locaux du 121, rue La Fayette, et en les rendant plus fonctionnels.

Cependant, pour ce faire, nous n'avons pas reçu de subvention supplémentaire de nos Ministères de Tutelle, et notre cotisation fixée à 100 F, est bien mince si nous tenons compte de toutes les augmentations, dans tous les domaines, qui ont été supportées au cours de cette année 1983.

Je signale que le taux de cotisation est demeuré le même pour 1984, et, cependant, la croissance des coûts est beaucoup plus grande encore qu'elle ne l'était en 1983. C'est vous dire les difficultés de gestion que va connaître notre Association, mais, nous n'en doutons pas, elle « retombera une fois encore sur ses pieds ».

Il faut que la cotisation, principale ressource de la Confédération, soit décente ; elle ne l'est pas en 1984, si nous considérons le nombre de services que rend notre Association, tout ce qu'elle doit effectuer pour tenir notre nom au faite de tout ce qui se passe de culturel et de musical dans notre pays. Ce n'est pas mon propos de vous le dire, mais je tiens à vous rappeler ce que notre ami Jay vous a dit dans son rapport moral et qu'il vous redira dans son rapport d'action culturelle.

Je pense être seulement un peu plus efficace, la cotisation doit être portée, en 1985, à 125,00 + 25,00 F, n'ayant pas été augmentée en 1984, et qu'elle eût dû l'être.

Cette augmentation, compte tenu de l'inflation que subit la monnaie, est le minimum de ce qui peut être demandé.

La Confédération a maintenant un capital immobilier important ; les appartements qui constituent le siège rue La Fayette et le Centre culturel Albert Ehrmann, boulevard Magenta, sont situés non seulement dans d'excellents immeubles, mais dans des immeubles régulièrement entretenus. Nous-mêmes avons effectués, rue La Fayette, des travaux de mise en conformité, et boulevard Magenta, nous l'avons fait également.

Ce sont des biens immobiliers qui ne sont pas frappés d'amortissement mais de plus-value. Vous verrez sur vos Bilans que ces trois appartements constituent un bien d'une valeur de 3.075.300,00 francs.

Le Poste d'agencement et d'installation est plus faible du fait de la vente de Toucy. Nous avions quantité de matériels que nous ne retrouvons pas maintenant, et ce qui nous reste, déjà ancien, ne figure que pour une valeur résiduelle de 6.724,28 francs.

Par contre, le Poste mobilier et matériel de bureau est en augmentation très nette puisqu'il atteint, grâce à tous les aménagements que nous avons effectués dans nos locaux, la somme de 1.134.207,77 francs.

Nos équipements musicaux, eux aussi, sont frappés d'amortissement ; leur valeur résiduelle diminue mais un instrument de musique n'est pas forcément déprécié par son ancienneté, et il constitue toujours un capital de travail de grande valeur.

Notre Legs Marc Delmas subit des fluctuations en rapport avec ce que la Banque de France impose à toutes les rentes et valeurs, mais il se maintient puisque nous avons pu inscrire à ce chapitre : 25.343,00 francs.

Nous avons également 150 rentes françaises qui représentent un capital de 22.705,76 francs.

Nos valeurs réalisables ou disponibles n'appellent aucun commentaire, et nous les inscrivons pour 1.018.649,29 francs.

Nous inscrivons également à notre Bilan un petit bénéfice d'exploitation tout à fait symbolique, reflétant le mal que nous avons à équiper notre maison, à mettre en place des Actions, à les concrétiser avec les moyens assez dérisoires dont nous disposons.

Ce petit bénéfice est de 944,21 francs.

Notre passif s'est solidement comporté. Notre situation nette, avant résultats, est de 3.227.011,72 francs.

Nous avons fait l'année dernière une réserve concernant une subvention F.I.A.T. qui nous avait été allouée au moment où nous avons équipé le Centre de Toucy. Cette subvention, émanant du Ministère de la Culture, avait été transmise par l'intermédiaire de la direction des Affaires Culturelles de Dijon.

Lorsque nous avons vendu le Centre, Dijon avait revendiqué le remboursement de cette subvention. Or, si elle a transité par la Bourgogne pour des moyens de facilité, elle n'était pas attribuée à la région de Bourgogne, mais bien au Centre National, c'est-à-dire à l'ensemble du territoire français.

Lorsque nous avons signé avec la Direction de la Musique, du Ministère de la Culture, une Convention, nous sommes convenus de réserver le montant de cette subvention pour en faire bénéficier l'ensemble de nos Fédérations.

Or, nous avons, en 1983, payé aux Fédérations une subvention pour Examens fédéraux, nous n'avons pas établi de bordereaux détaillés par Société, mais remis la somme globale à chacun des présidents.

Nous l'avons fait afin qu'ils puissent disposer de cette somme pour les besoins de leurs Fédérations, et n'avons pas voulu continuer à leur adresser des sommes dérisoires comme ce fut le cas tant d'années, telles 30, 40 ou 50 francs pour certaines Sociétés.

Nous avons donc, cette année, étant donné qu'aucune contrepartie ne nous a été allouée par le Ministère, pris sur cette réserve la somme versée aux Fédérations au titre des Examens fédéraux ou tout autre titre qu'ils ont bien voulu donner à l'argent reçu.

C'est ainsi que nous avons réservé 325.000,00 francs au lieu de 650.000,00 francs, attribuant également au Centre culturel Albert Ehrmann, qui fait partie des Fédérations, une somme de 123.618,19 francs pour agencement et travaux.

Nous avons fait une provision de 200.000,00 francs pour risque d'incendie. Elle est inférieure à ce qu'elle était l'année dernière où aucune installation de sécurité n'existait dans nos différents appartements.

C'est chose faite et nous estimons donc que nous pouvons diminuer cette réserve.

Nous avons des dettes à long et moyen terme, représentant un emprunt qui fut fait en 1976 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cet emprunt était de 150.000,00 francs, qui deviennent 300.000,00 francs après remboursement de toutes les annuités augmentées des intérêts.

Cependant, nous le conservons car ce remboursement progressif est tout de même intéressant pour notre situation financière. Il nous reste encore 105.761,83 francs à rembourser.

Les dettes à court terme ou exigibles, vous les connaissez bien, ce sont les Impôts et Taxes sur salaires (4e trimestre 1982, charges sociales Paris) et factures à payer qui nous sont arrivées au moment de la clôture de l'exercice, pour un total de 159.731,26 francs.

Et lorsque nous aurons ajouté à tous les soldes du passif le bénéfice de l'exercice, bien modeste mais existant, d'une valeur de 3.220,19 francs, nous aurons équilibré notre Bilan pour une somme de 4.294.653,98 francs.

Je voudrais remercier chaleureusement M. Maurice Fleuret, directeur de la Musique et de la Danse, M. François de Banes Gardonne, qui nous ont beaucoup aidés à remettre cette subvention F.I.A.T. de 650.000,00 francs dans le contexte réel. Confédération Musicale de France.

Dans notre Association, Culture et Trésorerie vont de pair.

Les chiffres ne seront jamais, chez nous, ni abstraits, ni arides, car ils nous guident pour rendre possible la Culture Musicale qui nous est si chère et qui nous réunit tous, ici, suivant nos capacités dans les différents départements de l'Association.

Je voudrais vous parler de notre poste : dépenses de Vie sociale, et il s'agit là du journal de la Confédération. Maître Jay vous l'a dit, nous en avons changé le titre, et nous l'appelons maintenant : « Journal de la Pratique Musicale des Amateurs ».

Ce journal a maintenant la présentation d'un magazine. Nous avons reçu de nombreuses félicitations pour cette nouvelle façon d'éditer notre revue et ce n'est pas mon propos que de vous vanter tous les mérites du nouveau journal, mais cette très belle édition ne s'est pas faite sans que nous ayions des dépenses supplémentaires à inscrire à ce chapitre.

Il n'est donc plus possible de vous fournir le journal de la Confédération Musicale de France au tarif dérisoire qui est celui de 1984 : 60,00 F pour les Sociétés, 70,00 F pour les individuels.

Nous avons dû diminuer le nombre des publications qui passe de 10 à 8 numéros, pour arriver à équilibrer ce compte le plus important, à mon sens, des dépenses engagées par la Confédération.

Mais je demande que, pour 1985, tous ceux et ils sont nombreux qui désirent recevoir un beau journal, bien fait, rempli d'informations, les tenant au courant de toutes les nouvelles culturelles émanant de nos Ministères et d'ailleurs, acceptent le prix très modeste cependant de 80,00 F, soit 10 F par numéro x 8.

Le Poste Frais divers de Gestion est en nette augmentation. Cela veut dire que nos Commissions travaillent, que nous avons équipé notre bibliothèque, que nous

• **Suite page 24**

83e Congrès Confédéral

• Suite de la page 23

avons envoyé beaucoup de correspondances, rédigé beaucoup de notes, de lettres, mais aussi que nous faisons partie d'Associations internationales telles que la C.I.S.M., le W.A.S.B.E., l'I.S.M.E., ce qui permet à la Confédération Musicale de France, d'avoir des contacts à tous les niveaux. Notre budget social a été très important et il est le témoin de la vie intense qu'a connue la Confédération Musicale de France en cette année 1983.

Nous avons envoyé une chorale en Algérie, exposé au Salon international de la Musique, rehaussé le niveau du Concours d'excellence, offert en récompense de beaux instruments dans les concours, réglé aux Fédérations une somme importante, sans contrepartie, comme je vous l'ai dit précédemment, et l'augmentation de ce budget social de 46.035,97 francs est ce que j'appellerai une bonne augmentation car cela veut dire que nous avons travaillé pour la Musique et pour la bien promouvoir.

Je vous ai parlé de nos appartements, je vous ai dit que nous les avions mis en conformité des normes de sécurité. Je vous ai parlé des assurances et en vous commentant le Bilan, je vous ai dit toute la prudence et la rigueur que nous avons dû appliquer à notre Gestion pour vous présenter une situation saine et c'est pourquoi je vais terminer en vous parlant des produits dont nous disposons pour maintenir en place cette magnifique Association.

Nous avons des apports privés qui sont constitués de nos cotisations. Je vous en ai parlé en commentant le Bilan, il n'est pas nécessaire que j'y revienne ; nous disposons également d'une bonification sur non-sinistres ; la S.A.C.E.M. nous a remis une participation ainsi que les Editions Billaudot, et nos subventions de fontionnement ont subi très peu de changement puisque l'augmentation des sommes allouées par noş Ministères est de 23.312,00 francs.

Nous avons des recettes en atténuation de dépenses, en augmentation de 44.296,12 francs.

Nous avons cédé le cargo-bus pour un prix gobal de 30.000,00 francs, payables en mensualités de 3.000,00 francs chacune et, grâce à nos réserves en banque, nous avons pu équilibrer nos comptes de produits et nos comptes de charges, pendant cette difficile année que nous venons de passer.

Je vais conclure en vous disant combien je suis satisfait de pouvoir vous présenter, pour la dernière fois, des comptes positifs. Je sais combien difficile est la situation et je sais que les ressources de la Confédération ne sont pas en rapport avec les charges qu'elle supporte, mais cet élan, ces réalisations que j'ai pu constater hier, à la Commission des Finances, tout au long de l'année, m'ont prouvé que la Confédération doit vivre, mais aussi qu'elle doit être aidée car son action est immense et très importante pour ceux qui, à l'échelon gouvernemental, ont en charge la musique.

Le Ministère de la Culture qui le sait bien, fait des efforts en notre faveur et nous a en haute estime et considération.

Je vais vous demander de soigner vos envois de bordereaux d'assurances, de les vérifier avant de les faire parvenir à la C.M.F. car c'est un travail long qui mobilise une employée pratiquement à plein temps, donc qui nous coûte très cher. Si vous envoyez vos bordereaux accompagnés du chèque de règlement, bordereaux vérifiés en concordance avec le montant du chèque, le travail sera simplifié et beaucoup plus rentable pour tous.

Ne manquez pas, non plus, lorsque vous déclarez un sinistre, de suivre les indications qui vous sont données, de ne pas obliger le bureau administratif à vous envoyer plusieurs courriers pour des choses que vous pouvez régler directement.

Et enfin, je veux souhaiter que notre journal rédigé selon les conseils que vous a donnés Maître Jay dans son rapport moral nous permette de récupérer un numéro de Commission Paritaire indispensable pour que nous puissions vous expédier notre publication dans les meilleures conditions.

J'espère vous retrouver l'année prochaine, si je suis élu Commissaire aux Contrôle des Comptes. C'est avec beaucoup d'émotion que je souhaite à tous un bon Congrès et je fais des vœux sincères et cordiaux pour que le Conseil d'administration que vous allez élire, œuvre pour que la Confédération Musicale de France, non seulement maintienne le haut niveau qu'elle a atteint, mais connaisse avec des facilités plus grandes, une croissance culturelle totale.

Au bureau administratif, à tout le personnel, je veux exprimer ma profonde reconnaissance pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée tout au long de mes différents mandats ; leur compétence et leur gentillesse ont permis de vous présenter les dossiers que vous avez aujourd'hui entre les mains, et c'est très ému que je leur dis toute mon affection et le très grand plaisir que j'aurai toujours à les revoir.

La musique d'harmonie de la ville de Göteborg – Suède en France

Fondée en 1941, à l'époque où l'Europe connaissait des heures difficiles, la musique dite de la « Défense volontaire de Göteborg » est devenue Grande Harmonie en 1973 et du même coup son effectif porté à cinquante cinq membres.

Les musiciens, étant tous des amateurs, ont une activité professionnelle.

L'orchestre se produit dans la salle des concerts de Göteborg et joue dans les grandes cérémonies municipales comme les championnats du monde de hockey sur glace ou d'équitation.

Depuis 1978, elle joue une fois l'an au changement des gardes du palais royal de Stockholm.

Depuis 1974, l'orchestre est placé sous la direction du Capitaine Birger Jarl. Ancien musicien de la musique de l'Armée de Terre, le Capitaine Jarl est moniteur de la Confédération Nationale de Musique de Suède.

En 1984, l'orchestre fait une tournée en France.

Le 7 juillet, il met le pied sur la terre française et il est accueilli par l'Orchestre d'Harmonie d'Antony, au théâtre de la ville, car depuis quelques années des relations se sont créées entre les membres des deux orchestres.

Au nombre des auditeurs, on remarquait la présence de M. J.-Y. Le Gallou, Maire Adjoint, chargé de la Culture à Antony, de M. Guy Messonier, Président de l'Union des Fédérations Musicales d'Amateurs de la Région Ile-de-France, qui a apporté par ailleurs sa grande contribution à l'organisation de cette tournée, de M. Marcel Naulais, Directeur de l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Antony et du Conservatoire Municipal, nouvellement élevé, par le Ministre de la Culture au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Après quelques paroles d'accueil du Président Daniel Fouillet, l'orchestre faisait découvrir un ensemble d'œuvres d'inspiration suédoise.

La baguette du Capitaine Birger Jarl est élégante, le geste est précis, directif.

Festpel, d'Hugo Alfen, l'un des plus grands compositeurs suédois, ancien chef d'orchestre de l'opéra royal de Stockholm, est devenu musique officielle pour les cérémonies d'Etat. Il est aussi le morceau d'ouverture, lors de la remise des prix Nobel.

L'ouverture de la **Dame de Pique** nous est familière.

Söderström, fantaisie nordique, révèle à la trompette, le talent de Bengt Danielsson, élève du conservatoire supérieur de Göteborg, membre de l'orchestre depuis 1980. La qualité est assez rare et nul doute que la réputation de l'artiste franchira rapidement les frontières de son pays ; c'est déjà fait pour ce qui nous concerne.

Spelmansvisor Och Danser (Airs et danses folkloriques) d'Albert Löfgreen qui fut l'un des meilleurs clarinettistes de Suède du début de ce siècle. Il devint à son époque, l'un des meilleurs compositeurs pour harmonie en Suède. L'arrangement est du capitaine Birger Jarl.

De nouveau Hugo Alfen avec **Den Folorade Sonen** (l'enfant prodigue) dont le motif avait été trouvé dans les anciennes peintures des églises de Dalevarlia.

La Suède vient à la France quand l'orchestre attaque les premières notes de la farandole de la suite de l'**Arlésienne.**

Suivent deux musiques de chansons tirées du folklore suédois, arrangées pour harmonie.

Moment du gag avec le siffleur et son chien. Olle Martinson, piccolo solo, s'offre son moment de gloire. « L'aboyeur » aura aussi son instant de succès.

En Suède aussi, on aime les chansons françaises et l'une des déceptions du Capitaine Birger Jarl est le nombre trop faible d'arrangements qu'il souhaite voir réalisés par des arrangeurs de nationalité française.

On retrouve la sensibilité voulue dans l'interprétation de **Toi et Moi** et des **Feuilles Mortes.**

Moitié aigle, moitié lion, voici Gripen (le griffon) symbole de Scanie, région du sud de la Suède.

L'on apprend encore que Rossini fit partie de l'académie royale de Suède et qu'il écrivit une marche pour orchestre militaire pour pouvoir y rentrer.

Cette composition a été trouvée dans les anciennes archives de la collection Bernabotte à Stockholm.

L'instrumentation pour grande harmonie a été faite par le musicien Lennart Larsson, Président de l'orchestre.

Au revoir Antony, bonjour la Normandie.

Dès les premières heures du dimanche 8 juillet, un car met le cap sur Trouville. Quand on est originaire de Suède, on n'est pas très habitué à la canicule qui règne en ce jour.

La côte normande a fait le plein de tous les adeptes du bain et qui, venus de près ou de loin, aspirent aux bienfaits iodés de la grande bleue.

Il est bien difficile de poser le pied sur le sol normand en raison de l'affluence des estivants et des voitures qui les transportent.

L'orchestre est accueilli par M. André Petit, Président de la Confédération Musicale de France et par M. Colain, Directeur de l'Ecole de Musique de Trouville.

Après un déjeuner pris dans un établissement scolaire de Deauville, où prennent pension les jeunes du stage musical d'été, organisé par la Fédération de Normandie, les sociétaires de l'orchestre se retrouvent dans le roulis d'une mer qui a grand mérite à faire quelques vagues.

Le soir, c'est dans le théâtre du casino de Trouville que l'on se réunit pour une nouvelle prestation de l'orchestre, toujours en tenue d'apparat.

Qualité toujours remarquable et entre autres œuvres, découverte d'un **Sinatra in Concert,** remarquablement arrangé par Jerry Nowak et rendu avec beaucoup de chaleur et de sentiments.

Découverte aussi d'un quatuor de clarinettes dans **Bach goes to town** d'Alec Templeton.

A l'issue du Concert, le Professeur André Petit adresse ses félicitations à l'Orchestre et à son Chef en émettant le souhait qu'à l'avenir des rencontres de ce type aient tout intérêt à se renouveler et à s'amplifier.

1985, année Européenne de la Musique pourrait en être le point de départ.

11 juillet, l'Orchestre est sous le kiosque du jardin du Luxembourg à Paris, lieu où, à la belle saison, se produisent des grandes formations nationales.

Les ombrages abritent nombre de visiteurs venus chercher la détente et la fraîcheur. La musique présente aussi ces deux vertus.

Les hymnes nationaux, français et suédois, terminent le concert que le Capitaine Jarl doit continuer en échangeant la baguette contre le stylo utilisé pour la signature d'autographes demandés par des auditeurs séduits.

Représentant l'Union des Fédérations Musicales d'Amateurs de la Région Ile-de-France, M. François Gauthier, son Secrétaire Général, était venu saluer l'Orchestre, en l'absence de M. Guy Meissonier, Président de l'U.F.M.R.I.F., retenu par des raisons familiales.

Le 13 juillet, c'est au tour de la Ville de Poissy de recevoir l'Harmonie de Göteborg ; c'est sur la grande place de la République que le podium est monté et l'accueille.

Le public pisciaçais est fort nombreux, parmi lequel nous pouvons voir, au premier rang : M. Masdeu-Arus, Maire de Poissy, Conseiller Général, M. le Docteur Bloch, Maire Adjoint, chargé de la Culture, et de très nombreux Maires Adjoints et Conseillers Municipaux, M. Bernot, M. Humbrecht, M. Meissonier, respectivement Président, Secrétaire et Directeur de la Lyre Amicale de Poissy.

C'est après une heure et quart de musique fort variée et d'une qualité exceptionnelle que le concert se termina sous les ovations du public qui bissait.

Les hymnes nationaux mirent fin à leur prestation. Toute chose à une fin, même

• **Suite page 26**

• Suite de la page 27

Quant aux médailles aux professeurs, j'attends toujours la mienne, et les parents... c'est de l'ironie.

Pour conclure, un 99,75/100, de mémoire de musicien accordéoniste, je ne l'ai jamais rencontré (vous devez confondre avec les jeux Olympiques).

Je pense que votre article est passé avec quinze ans de retard.

Jo Mallet,
Directeur de l'Accordéon-Club
de Lanester,
Membre du Conseil d'Administration
de la Fédération Musicale
de Bretagne.

Trop c'est trop M. Bornot

Dans le numéro de mai-juin du journal confédéral, vous attirez l'attention des lecteurs, la mienne en particulier, sur votre appréciation concernant l'accordéon, sa pratique et son enseignement ; on peut ne pas aimer l'accordéon et le dire : alors je pense que moi aussi, en tant que professeur de cet instrument je vous donne mon avis qui, bien sûr, ne va pas dans le même sens que le vôtre.

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour déplorer la commercialisation outrancière des concours d'accordéon, j'y ajoute même un détail que vous ignorez peut-être : une prime en espèces est parfois offerte aux professeurs présentant un certain nombre d'élèves. Par soucis d'émulation, je suis obligé de présenter quelques bons élèves à certains concours uniquement Supérieur et Excellence. Par contre je serais beaucoup plus prudent que vous quant aux distinctions honorifiques décernées aux professeurs : ce n'est pas bien méchant, et elles font plus d'effet auprès des élèves, surtout des parents qu'auprès des récipiendaires ! D'ailleurs à la C.M.F., un certain nombre de diplômes et médailles, dont les conditions d'attribution manquent souvent de clarté, sont distribués au cours de festivals, Sainte-Cécile ou autre ? Personne ne proteste !

Il n'est pas vrai que le monde de l'accordéon soit imbattable sur le plan commercial ! Les orchestres de rock, auxquels vous faites allusion, avec leur cortège de guitares électriques, orgues électroniques, synthétiseurs et autres sonos sohistiquées pour chanteurs, constituent un atout commercial autrement plus puissant que l'accordéon ! L'ensemble des médias audiovisuels ne s'y trompe pas en martelant à longueur de journée un genre de musique pour lequel l'enseignement du solfège est censé être inutile voir néfaste ; pour s'en convaincre il suffit de consulter la littérature prévue pour cet enseignement. De plus, je crains fort que les méthodes dites « actives » réservées aux tous jeunes enfants n'arrangent pas les choses ! Toujours est-il que le recrutement et la constance des élèves dans nos écoles de musique pâtit d'un tel état de chose.

Il est faux de prétendre que les accordéonistes ne sont pas des musiciens ! Mes élèves font constamment du solfège, lisent et jouent 5 clefs, parfois les 7 ; certains font avec moi de l'harmonie (traité d'Emile Durand), j'enseigne également et joue moi-même l'accordéon dit « de concert » avec basses chromatiques porte ouverte sur la musique contemporaine tout en ne négligeant pas pour autant l'acquis « musette » qui reste qu'on le veuille ou non, la spécificité nationale de l'accordéon. Je ne suis sûrement pas le seul ! J'ai eu l'occasion de présenter des élèves aux examens fédéraux et de les envoyer dans nos stages départementaux de Vex, à la satisfaction générale. Toutefois lors de ces stages, nous dûmes déplorer l'absence de moniteur « accordéon », un flutiste poliant parfois cette carence ! Enfin cela va peut-être évoluer favorablement puisque la Fédération Rhône-Alpes vient de mettre sur pied une commission spéciale accordéon.

Ne tirons pas trop sur les ensembles d'accordéonistes ! Leur directeur, souvent bénévoles, manquant souvent de formation, font ce qu'ils peuvent uniquement pour réunir les jeunes au travers de la musique : c'est aussi vrai pour les petites fanfares ou harmonies. En tant que Directeur de la Société et que membre du Conseil d'administration de la Fédération Musicale de la Drôme, j'ai eu l'occasion de constater au cours de multiples réunions que l'accordéon ne suscitait que peu d'intérêt, voire de l'indifférence ; à l'Union artistique et Intellectuelle des Cheminots qui me concerne directement, les accordéonistes sont à peine tolérés par les harmonies.

Je connais même une harmonie qui ne permet d'étudier l'accordéon aux élèves qui le désirent que s'ils jouent parallèlement d'un instrument d'harmonie !... L'accordéon au Conservatoire National... brrr connaît pas ! Quant aux musiciens de rock, pour eux les accordéonistes ne sont guère que des hommes préhistoriques ! Alors M. Bornot, vous ne pensez pas qu'au lieu de nous enfermer au ghetto, vous feriez mieux de nous aider à en sortir ? Des accordéons dans une harmonie, malgré les différences sonores, ce n'est pas compensable ! Les orchestres d'accordéons tout comme ceux à plectre ou à cordes feraient très bon ménage avec un complément cuivre et bois (philharmonies).

Un accordéon vaut bien un clairon !

Jeunesse partant au massacre des guerres, l'accordéon a su rythmer le cœur de la jeunesse qui danse et qui fait la fête.

P.S. : Joannes Perret, Directeur des accordéonistes cheminots valentinois U.A.C.V. depuis 1958, compositeur arrangeur (SACEM 1951) joue aussi du bandonéon, piano, violoncelle et contrebasse, arrange ou transcrit la totalité du répertoire des différents orchestres de la société, notamment tirés des conducteurs Breitkopf 5e symphonie (1er mouvement), de Beethoven, symphonie n° 40 (1er mouvement et minuetto) de Mozart, Symphonie italienne (3 mouvements) de Mendelssohn. Croyez-vous, M. Bornot que tout cela puisse être mis sur le pupitre de « musiciens n'ayant pas appris la musique ? »

Oui, « trop, c'est trop... »

M. Denis Bornot de la Région Champagne-Ardennes soulève, dans un article intitulé « Trop, c'est trop », le problème de l'accordéon, ou plutôt de l'exploitation qui en est faite.

La présentation de l'instrument est sobre : oui, c'est « un instrument de musique parmi les autres ». Il est vrai que l'accordéon, (précisions style musette) a connu ses heures de gloire et que les vedettes ont un peu disparu de l'affiche. Ce n'est sans doute pas la rançon du succès, mais plutôt d'une inadaptation à l'évolution de la musique, face notamment aux synthétiseurs, orgues etc.

Pourtant des musiciens de talent, tels Marcel Azzola, André Astier, Corchia, etc. sont encore là et donnent à l'accordéon des lettres de noblesse auxquelles il peut prétendre. Ils nous montrent les possibilités offertes par l'accordéon, notamment l'exécution d'œuvres classiques. Des compositeurs écrivent pour l'accordéon.

Des sociétés d'accordéon (dont l'Accordéon Club de Limoges) s'attachent à faire de l'accordéon un véritable instrument de concert. Lors du concert annuel du 5 mai 1984, ont été exécutés :

— Un jour de fête dans un château de Karl Rieder (arrangement Herwie Peychär).

— La Fille de Mme Angot (C. Lecoq. arrangement M. Franoy).

— Barcarolle des Contes d'Offman (Offenbach, arrangement M. Franoy).

— Stars and Stripes Forever (J.P. Sousa, arrangement Curt Herold).

Mais aussi des œuvres de variétés (La Mer ; Mes jeunes années, etc.).

L'Accordéon Club de Limoges est adhérent à la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne, prépare ses élèves aux examens fédéraux, mais, a depuis longtemps échappé à la tentation de présenter des élèves aux Concours (exceptés ceux organisés par la C.M.F. ou les Fédérations Musicales).

Il serait en effet illusoire de laisser croire qu'une médaille d'or, une coupe souvent généreusement distribuée attestent d'un talent certain et consacrent un « grand musicien ». (Pourtant les parents se laissent séduire).

Ainsi donc, des sociétés d'accordéon, des accordéonistes, œuvrent dans le bon sens ; ils s'efforcent d'être dans le monde de la musique, de « vrais musiciens ». Encore est-il nécessaire qu'ils soient compris et admis comme tels, dès lors que leur seul souci est de servir « la Musique ».

André Baptiste
Secrétaire Général de
l'Accordéon CLub de Limoges

faites abonner vos sociétés !

BALSAN

prestige de l'uniforme

Avec ses 30 REPRESENTANTS
Dans ses 10 MAGASINS

BALSAN habille partout en France
de nombreuses **sociétés de musique**
réalise un **VETEMENT DE HAUTE QUALITE**
dans un choix de très belles draperies suivies.

SUR SIMPLE DEMANDE :
devis avec échantillonnage
et études chiffrées gratuits pour :
tenues, casquettes, chemises, cravates, etc.
SUR PLACE : **PRISE DE MESURES**
par notre équipe
de représentants-tailleurs.

ESSAYAGE A LA LIVRAISON
PARFAIT BIEN-ALLER GARANTI.

Pour tous renseignements :

MANUFACTURE DE VETEMENTS BALSAN
84, avenue de la Manufacture
36000 CHATEAUROUX
Tél. : (54) 27-38-35

VILLE DE COLMAR

du 10 au 14 avril 1985

CONCOURS INTERNATIONAL D'ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

QUINTETTES A VENT

Prix :
de 7.500 F à 35.000 F
prix spéciaux et engagements
de concerts

Renseignements et inscriptions :
SERVICE DES ACTIVITES CULTURELLES
Mairie de Colmar - Téléphone : (89) 23-99-68
F 68000 COLMAR

Délai limite d'inscription :
15 janvier 1985

COLLECTION « LA PLEIADE »

Nouvelle série de pièces instrumentales conçues pour les CONCOURS, EXAMENS et AUDITIONS des Conservatoires et Ecoles de Musique

dirigée par **Michel MERIOT**

Piano	**Saxophone**
Violon	**Trompette**
Alto	**Cor**
Violoncelle	**Trombone**
Contrebasse	**Tuba**
Flûte	**Guitare**
Hautbois	**Orgue**
Clarinette	**Accordéon**
Basson	**Percussion**

Liste complète des morceaux sur demande écrite

Editions M. COMBRE
24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris

PETITES ANNONCES *Cmf*

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1er FEVRIER 1984

de 1 à 5 lignes	82,00 F
de 6 à 10 lignes	150,00 F
de 11 à 15 lignes	230,00 F
de 16 à 20 lignes	315,00 F
Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire	9,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises, la ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Demandes d'emploi

Saxophoniste, 1er accessit, 1re médaille déch. inst. conservatoire, ne pouvant plus exercer inst. cause dentition, contribuerait à former musiciens, région indifférente. Tél. au 16 (89) 55-01-75 ou écrire au journal sous n° 170.

1ers prix conserv. nati. inst. mus. ch. hist. mus. niv. C.A. région. éduc. mus. direct. harmonie. petits ensembles élèves, 38 ans. actuel. temps partiel, rech. poste communal d'adj. ense. mus. tps complet. Ttes prop. étudiées.

Priorité Normandie. Région indiff. Ecrire au journal sous n° 171.

Professeur solfège et gros cuivres, 1er prix de tuba de 2 conservatoires de régions, expérience direction harmonie, école de musique, cherche poste à temps complet. Ecrire au journal sous n° 172.

Sous-chef de musique militaire, lauréat conservatoire national supérieur de musique de Paris, ancien adjoint au directeur de conservatoire de musique de l'armée de terre, cherche direction d'une harmonie dotée d'une batterie-fanfare et petite école de musique correspondante, pour constituer situation convenable, accepterait emploi enquêteur appariteur, préférence circonscription Abbeville, Amiens, Côte d'Opale. Ecrire ou tél. M. D. Boué, B.P. 36, 80350 MERS-LES-BAINS. (16-35) 86-49-43.

Directeur titulaire d'Ecole Municipale de Musique, cherche poste analogue. Libre pour la rentrée de septembre 1985. Ecrire au journal sous n° 173.

Offres d'emploi

La ville de Paimbœuf recherche pour son école municipale de musique un professeur de clarinette et solfège, susceptible d'assurer la direction de l'harmonie, statut national de professeur ou d'adjoint d'enseignement musical selon qualification, temps de travail garanti de 11 heures par semaine, tendant vers un temps plein après un an. Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à M. le Maire de PAIMBŒUF (44560).

Jumilhac-le-Grand, chef-lieu de canton, 1.465 hbts, Dordogne, recherche pour juin 85, un employé municipal (voirie) pouvant également assurer les directions de l'harmonie et de l'école de musique, à savoir 80 % pour l'emploi et 20 % à la musique. Candidature à M. Portemer, 24630 JUMILHAC. Tél. : (53) 52-50-05.

Cherbourg, école municipale de musique, recrute :
— 1 professeur de piano ;
— 1 professeur de trombone, tuba, solfège ;
— 1 professeur de clarinette, solfège.
Deux de ces postes comporteront en outre, moyennant une décharge de service, la sous-direction de l'harmonie municipale, l'un pouvant à court terme conduire à la direction de cette harmonie.
Un de ces postes, moyennant une décharge de service, impliquera la direction d'un orchestre symphonique.
Les candidats devront être titulaires si possible du certificat d'aptitude, ils assureront alors 16 heures d'enseignement (ou équivalent) par semaine et auront l'échelonnement indiciaire statutaire, soit en indices bruts : 433-801.
Les candidats non titulaires du certificat d'aptitude devront assurer 18 heures, d'enseignement (ou équivalent) par semaine et subiront un abattement de 15 % sur la grille indiciaire des professeurs ayant le certificat d'aptitude.
La sélection des candidats se fera d'abord sur dossier, puis sur épreuves pour les candidats présélectionnés.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et de la copie des titres et diplômes, devront être envoyées avant le 1er novembre 1984 à M. le Maire de Cherbourg, Hôtel de Ville, Bureau du personnel, B.P. 225, 50100 CHERBOURG.

Ville de Fougères (35300) recrute directeur de l'école municipale de musique (école agréée, 450 élèves), poste à pourvoir rapidement, tous renseignements et candidatures en mairie de FOUGERES, Secr. général Tél. : (99) 99-18-98.

Saint-Yorre, commune de 3.500 habitants, à 8 km de Vichy, recherche directeur Ecole Municipale de Musique et de Danse.
Fonctions :
1. Organisation et animation pédagogique de l'Ecole.
2. Initiation et formation musicales des élèves.
3. Classe instrumentale (selon spécialité).
4. Participation occasionnelle à l'animation culturelle.
5. Direction de l'Union Musicale (45 exécutants).
Emploi à temps plein, titularisation après un an de stage, indice de départ, 360 brut.
Titres et références demandés :
— Prix ou diplôme d'un Conservatoire National de région ou d'une Ecole Nationale de Musique.
— Expérience de l'enseignement musical et de la Direction Orchestrale.
— Recrutement définitif sur concours.
— Prise de fonction souhaitée le 1er janvier 1985.
Ecrire avant le 31 octobre 1984, en précisant titres, références et curriculum vitae détaillé, à M. LE MAIRE, 03270 SAINT-YORRE.
Pour tous renseignements, écrire ou téléph. à la mairie de Saint-Yorre. Tél. : (70) 41-20-09.

Concours

La ville d'Auch (Gers) recrute par voie de concours sur épreuves : 1 directeur de l'école municipale de musique (qui assurera en outre la direction de l'harmonie municipale).
Adresser candidature et curriculum vitae avant le 30 octobre 1984 à M. le Président du syndicat de communes pour le personnel du Gers, 2, place de l'Ancien-Foirail, 32000 AUCH.
Pour tous renseignements complémentaires, tél. : (62) 05-05-94.

Occasions

Cause accident, cherche neuf ou occ. basse si b 3 ou 4 pistons ou palettes montage à gauche. M. Francke, La Place, Eecke, 59114 STEENVOORDE. Tél. : (28) 40-12-04.

Cause dép. outre-mer, vds piano droit, Schimmel 63, grand modèle, cad. en fonte, cord. croisées, couv. ouvrant, très belle son., exc. état. Prix intéressant. Tél. : (90) 65-89-28, WEISSE 84190 VACQUEYRAS.

A vendre 42 chemises coton, bleu marine, 2 poches, pattes d'épaules, tailles, 35 à 42, neuves ou légèrement usagées. Prix intéressant. Lot complet, plus 6 jupes fillettes, 36 à 38 et 40 gibernes cuir blanc, bon état. S'adresser à SERGE MALBRUN, 1, allée de Fontenotte, 52600 CHALINDREY.

Vends 5 tambours de parade, 3/4 marque Asba, serrage tringles, cercle métal., déclencheur automatique, fût plastique bleu, boite individuelle, état neuf, prix intéressant. Tél. : (41) 52-25-55.

A vendre grande flûte ut Louis Lot, argent massif, n° 3520. Faire offre M. Robert. Tél. : (16-31) 62-10-43 ou (16-32) 46-80-39.

Collectionneur cherche instruments à vent anciens, même mauvais état. Tél. : (1) 240-39-08, le soir.

N'hésitez pas à utiliser nos petites annonces

Le quintette de cuivres de Picardie

C'est au cours d'un stage de perfectionnement et de Direction d'orchestre en 1978, organisé par la Fédération Musicale de la Somme que se crée, parmi les moniteurs, un ensemble de « Cuivres » qui deviendra sous forme associative « Le Quintette de Cuivres de Picardie ».

Depuis cette date, le Quintette a participé à de nombreux concerts en France et à l'Etranger.

La musique du XV[e] siècle à nos jours compose ses programmes très éclectiques, adaptables aux circonstances et lieux les plus divers : soit de l'église à la Salle des Fêtes, du kiosque, aux cathédrales, des milieux scolaires aux musées.

Sous l'égide de la Confédération Musicale de France et à l'invitation du Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, cet ensemble s'est dernièrement produit en Egypte, en présence de Ministres Français et Egyptiens, dans le cadre des « Semaines Franco-Egyptiennes » pour la jeunesse et le sport.

Ce fut — pour le quintette — un voyage inoubliable tant au cœur des pyramides qu'au bord du Nil et dans les villes d'Ismaïlia et du Caire, où l'on côtoie partout l'histoire des hommes d'hier et d'aujourd'hui sous toutes ses formes.

Constitué de musiciens issus de sociétés de la Fédération Musicale de la Somme « Le Quintette de Cuivres de Picardie » est actuellement composé de :

Trompette :

— Rocroy Fabrice.

— Lauréat du Conservatoire National de Région d'Amiens.

— 1[er] Prix de la Ville de Paris.

— 1[er] Prix du Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison.

— Soliste à la musique des Troupes de Marine.

Trompette :

— Senechal Pascal.

— 1[er] Prix du Conservatoire National de Région d'Amiens.

— 1[er] Prix de la Ville de Paris.

— 1[er] Prix d'Excellence du Conservatoire National de région de Rueil-Malmaison.

— Trompettiste à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Cor :

— Brisse Eric.

— 1[er] Prix du Conservatoire National de Région d'Amiens.

— 1[er] Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

— Professeur à l'école de Musique de Doullens.

Trombone :

— Maugrenier François.

— Lauréat du Conservatoire National de Région d'Amiens.

— 1[er] Prix d'Excellence de la Ville de Paris.

— Professeur au Conservatoire de Brest.

Tuba :

— Brisse Hervé.

— 1[er] Prix du Conservatoire National de Région d'Amiens.

— 1[er] Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

— Tuba solo à l'Orchestre National de Lille.

Siège social : Quintette de Cuivres de Picardie, 31, rue Watteau, 80000 Amiens. Tél. : (22) 43-34-70.

Manifestations

FESTIVALS

4 novembre 1984	Le Havre, Caucriauville	Festival pour Orchestre de Jeunes de la Seine-Maritime	M. André Petit, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux
12 mai 1985	Colmar (Haut-Rhin)	13e Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
26 mai 1985	Limoges (Haute-Vienne)	Festival National de Musique et de Chant	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (55) 33-53-78
9 juin 1985	Bruay-en-Artois (62)	Festival	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59000 Lille
9 juin 1985	Rouillac (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Jacques Moreau, 5, rue de Mareuil, 16170 Rouillac

CONCOURS

1985		Réservé aux Orchestres à plectres, Orchestres d'Accordéons et aux Chorales. La Fédération Lorraine recherche des Sociétés candidates à l'organisation de ce Concours	M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
20 mars 1985	Strasbourg (Bas-Rhin)	37e Concours de Chant Choral scolaire du Bas-Rhin. Palais des Fêtes, Strasbourg	M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim
24 avril 1985	Mulhouse (Haut-Rhin)	37e Concours de Chant Choral scolaire du Haut-Rhin. Théâtre municipal, Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
26 mai 1985	Vitry-le-François (Marne)	Concours National de Musique. Pour les formations suivantes : Orchestres Harmono-Symphoniques, Orchestres Symphoniques, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares	Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Daniel Nolot, 237, Les Garoubiers Le Désert, 51300 Vitry-le-François. Tél. : (26) 74-57-93
26 mai 1985	Limoges (Haute-Vienne)	Concours National de Musique et de Chant	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (55) 33-53-78
8 et 9 juin 1985	Béziers (Hérault)	Concours National, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Chorales, Formations Juniors	Renseignements : Hôtel de Ville, secrétariat du Concours, 34500 Béziers. Tél. : (67) 76-90-10, poste 393
9 juin 1985	Bruay-en-Artois (62)	Concours	Fédération des Sociétés Musicales du Nord. Résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille

CONGRES

28 octobre 1984	L'Aigle	Congrès de la Fédération de Haute-Normandie	M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet
4 novembre 1984	Bordères/Echez (Hautes-Pyrénées)	Congrès départemental des Sociétés Musicales populaires des Hautes-Pyrénées	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue M.-la-Meslée, 65600 Semeac

STAGES

27-28 octobre 1984	Persan (Val-d'Oise)	Stage de Perfectionnement anches et cuivres	M. Duhamel, 24, avenue G.-Pompidou, Morgency, 95580 Andilly
27-28-29 octobre 1984	Mennecy (Essonne)	Stage de Direction	M. Govet, Ecole de Musique, 91540 Mennecy
27 au 31 octobre 1984	Poissy (Yvelines)	Stage de Perfectionnement et Direction d'Orchestre d'Harmonie	M. Meissonier, 7, chemin de Presle, 78410 Flins-sur-Seine

STAGES

28 et 29 octobre 1984	Persan (Val-d'Oise)	Stage de perfectionnement Anches, Cuivres et Plectres	M. Duhamel, 24, avenue Georges-Pompidou, Morgency, 95580 Andilly
29-30-31 octobre 1984	Plœmeux-Lorient (Morbihan)	Stage de Formation Ensemble d'accordéons	M. François Bertok, 214, rue de Belgique, 56100 Lorient
29 octobre au 1er novembre 1984	Saint-Pourçain (Allier)	Stage Instrumental (à partir du niveau préparatoire 2)	M. Philippe Murat, 12, impasse Vincent-Scotto, 03410 Domerat
27 octobre au 2 novembre 1984	Seine-et-Marne	Stage de Perfectionnement (anches et cuivres)	M. Neuranter, 8, résidence Haut-Soleil, 77400 Thorigny
2-3-4 novembre 1984	Brest (Finistère)	Stage de Formation Harmonie Régionale	M. Roland Delemailly, 75, rue G.-Melou, 29200 Brest
21-22-23 décembre 1984	Plœmeux-Lorient (Morbihan)	Stage de Formation Harmonie et Stage de Direction	M. Patrice Saouter, rue de la Fontaine, 56270 Plœmeux
21-22-23 décembre 1984	Brest (Finistère)	Stage de Formation Harmonie et Stage de Direction	M. Roland Delemailly, 75, rue G.-Mélou, 29200 Brest

Nous vous rappelons que pour 1985 :

- **La Cotisation confédérale est fixée à 125 F par Société.**
- **Le Prix de l'Abonnement au journal à 80 F, pour l'année soit 8 numéros.**
- **Le livret d'identification à 50 F.**
- **La Carte Théâtre à 30 F.**

CHEFS DE MUSIQUE ! *EXCEPTIONNEL !*

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	840	1.110
CORNET, si b	1.010	1.335
BUGLE, si b	1.175	1.485
ALTO, mi b	1.690	2.295
BARYTON, si b	2.325	3.105
BASSE, si b à 4 pistons	3.250	4.350
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	9.950	12.180
TROMBONE, à coulisse	1.150	1.420
TROMBONE, à pistons	3.410	4.400

	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	3.990
SAXO ALTO, mi b	3.990
SAXO TENOR, si b	4.510
SAXO BARYTON, mi b	8.030
CLARINETTE, si b super ébène	1.670
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.650

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Stages à travers vos régions

Le stage de clarinette F.S.M.D.

Samedi 31 mars 1984, 18 clarinettistes se retrouvaient à 17 heures au pensionnat Notre-Dame-des-Victoires à Voiron, lieu bien connu des jeunes de la F.S.M.D. puisque c'est là que se déroulait l'année dernière la colonie musicale.

L'objet de ce rassemblement était un stage de perfectionnement et d'interprétation. Ce stage, organisé par la Fédération, était placé sous la responsabilité de M. Malfait ; la direction artistique et pédagogique avait été confiée à MM. Costarini et Briquet. M. Costarini est clarinette solo à la musique de la Garde Républicaine et à l'association des Concerts Pasdeloup, et professeur au conservatoire du 14e arrondissement à Paris. Quant à M. Briquet, clarinettiste à la Garde Républicaine, professeur à l'Union des conservatoires du Val-de-Marne, il dirige aussi l'harmonie du conservatoire de Chelles.

Cette première journée qui était un préliminaire au stage nous a permis, après notre installation, de faire connaissance entre nous et avec les professeurs. La soirée fut consacrée à la présentation du planning. Nous fûmes répartis en deux groupes ; chaque groupe devant travailler alternativement avec les deux professeurs.

Dès le lendemain, et pour toute la durée du stage, l'emploi du temps de la journée est le suivant : lever 8 heures, petit déjeuner jusqu'à 8 h 30, début des cours à 9 heures. M. Costarini, en cours collectif, nous fait allègrement développer les gammes pendant trois heures, en veillant plus particulièrement à la bonne tenue de l'embouchure et de l'instrument, pour obtenir une homogénéité du son dans tous les registres, un débit régulier et sans à-coups, avec une sonorité ample, en profitant de ces mêmes gammes pour faire des exercices de détaché. M. Briquet, en cours individuel, nous donne des conseils d'interprétation sur nos concertos et études travaillées dans nos classes respectives. Nous nous retrouvons à la veillée pour faire du déchiffrage et de la musique d'ensemble.

Après trois jours de ce travail intensif, il était nécessaire de faire une pause. Nous en profitons le mardi 3 avril pour visiter le musée Berlioz à la Côte-Saint-André et le vendredi 6 pour nous détendre au cinéma. Le stage se termine le samedi 7 avril par une audition publique au cours de laquelle les stagiaires jouent les concertos travaillés pendant cette semaine, et différents ensembles interprètent les œuvres travaillées aux veillées.

Une jeune stagiaire.

Stage des jeunes musiciens de l'Hérault 1984

Pour la sixième année, le Stage des jeunes musiciens s'est déroulé à Béziers, au Château de la Devèze, pendant quatre jours sous la direction musicale de M. Claude Linon, Professeur de Trompette au Conservatoire Municipal de Béziers.

Cette année encore, les Professeurs des Ecoles ou Conservatoires de Montpellier, Béziers et Sète ont prêté bénévolement leur concours à Claude Linon.

Ce stage comprenait cent trente jeunes musiciens, garçons et filles, venus de toutes les Sociétés Musicales de notre Département.

Comme tous les ans, l'emploi du temps comportait de l'initiation musicale : travail par groupes sur l'instrument et étude des morceaux choisis.

A la demande de M. Galtier, Président de l'Harmonie, des récompenses furent remises à d'anciens musiciens par M. R. Portes : Médaille de Vétéran à MM. Arson Gustave, Durand Gaston, Léon et Henri Pajau.

Pour le remercier de tout son dévouement à la musique, M. Albert Galtier reçut la Médaille d'Argent de Direction. Afin de remercier la Municipalité et le Comité d'organisation, MM. Martinez et André Balsco, Adjoints à la Culture, reçurent la Médaille d'Or de la Fédération du Languedoc-Roussillon.

Sur l'initiative du Président R. Portes et en accord avec les responsables du Stage, MM. Miechamp, Galy et Gabaudan, un buffet campagnard avait réuni le premier jour du Stage, dans les jardins de l'Immeuble Pelletier, les parents, les professeurs et les jeunes stagiaires, cela en vue d'une meilleure connaissance des uns et des autres, et surtout de la part des parents afin qu'ils puissent se rendre compte de la façon dont vivent les jeunes durant le Stage.

Nous avons pu constater que des échanges avaient eu lieu et que des perspectives d'avenir venaient de naître afin de donner encore plus d'éclat à ces rencontres.

Comme tous les ans, le dernier jour, avait lieu, en présence des autorités de la ville, une audition musicale dans le parc du Château de la Devèze, sous la Présidence de M. Georges Fontes, Maire et Conseiller Général, qui était accompagné de Madame, M. le Sénateur Jules Faigt, M. Guy Bousquet, Conseiller Général, représentant M. le Président Saumade, Président du Conseil Général, M. Coste, Délégué Régional à la Musique, Mme Sazbon, Déléguée Départementale à la Musique, le Capitaine Azas, Chef de la Musique Militaire, M. et Mme Fromentin, Directeur du Conservatoire Municipal de Béziers, Mme Perez, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire.

M. R. Portes exprima la gratitude de l'Union des Sociétés Musicales au Conseil Général qui permet de financer ce

stage formateur, au Conseil Municipal de Béziers, qui contribue grandement à ces quatre jours de formation musicale des jeunes — qui un jour assureront la relève des anciens —, à l'équipe directrice et à son Chef, Claude Linon qui, par ses connaissances musicales, apporte tous les soins à la tenue parfaite du Stage.

Cette année, trois concerts étaient prévus : d'abord à Bédarieux où M. Antoine Martinez recevait les stagiaires ainsi que M. Carrière, premier Adjoint.

Ce concert s'est déroulé devant plus de quatre cents personnes.

Le samedi, à 16 h 30, un deuxième concert avait lieu au Théâtre de Verdure devant plus de cinq cents personnes.

Le concert de clôture devait, selon la tradition, se terminer au Théâtre de la Mer à Valras-Plage ; malheureusement, par suite de manque d'éclairage et au grand regret de tous les stagiaires et de leurs dirigeants, le concert ne put avoir lieu.

A l'issue du repas de clôture qui eut lieu à l'immeuble Pelletier et était présidé par M. Fontes, ce dernier déclarait : « Je vous exprime ma vive satisfaction et ma grande joie pour la qualité de l'audition qui nous a été donnée ce matin. Votre attention, votre application, l'exécution remarquable des morceaux sont pour nous une belle leçon. L'utilisation de fonds publics ne peut pas trouver meilleure utilisation. »

En terminant, il félicita tous les responsables de l'organisation et il les assura de l'entier concours de la Municipalité.

Durant les concerts, l'Harmonie des jeunes interpréta :

— « Champs-Elysées », de J.-P. Bourtayre (Arrangement J. Briver) ;

— « Les Compagnons de la chanson » (Arrangement L. Delbecq) ;

— « Interlude romantique », de Liz Seleski ;

— « Gluk auf », de John Wickers ;

— « Don't look that blue again », de Michel Van Delet ;

En intermède, par des Professeurs : le Quatuor de Saxophones du Conservatoire :

« Jésus-Christ super star », de Lloy Webber (arrangement de Willy Hautvast ;

— « Suite en fa », de Claude-Henry Joubert ;

« Berceuse de Jocelyn », de Benjamin Godard (Transcription de H. Fernand) ;

— « Carrousel », de Sydney Béchet (Arrangement L. Delbecq) ;

— « Le Chant des adieux » (Orchestration Robert Martin).

La présentation du programme était faite par M. Guy Minotte.

En conclusion de ce Stage 1984, il est souhaitable que les pouvoirs publics accordent les subventions nécessaires afin que les responsables puissent continuer l'œuvre qu'ils poursuivent depuis six ans pour le bien de la Musique Populaire.

Stage de l'Harmonie départementale « Juniors »

Grandement aidée par le Conseil Général de l'Ariège, la Fédération des Sociétés Musicales a pu organiser, cette année encore, le stage annuel de son Harmonie « Juniors ».

Il s'est déroulé du 27 août au 2 septembre, dans un village de vacances de Port-Leucate (Aude), et a réuni 112 jeunes musiciens de onze à vingt-deux ans.

Grâce à son Président Louis Sagansan, aux Directeurs des Sociétés, Michel Lacombe, René Allabert, Denis Dugros, Benjamin Boranian, aux Professeurs bénévoles des Ecoles de Musique, Gilles Canal et Lucien Blazy (anches), Aimé Roumeguère concertiste (flûte), Raymond Bedel (percussions), Patrick Mandrou (cor), Roger Villary (tuba) et Yves Dupuy (Conseiller pédagogique musical de l'Ariège), le Stage 84 a connu un plein épanouissement dans le travail et la bonne humeur, aidé par une excellente cuisine, et malgré quelques estivants grincheux qui ne pouvaient supporter nos répétitions du matin.

Le programme suivant a été mis sur pied :

1. **Carmen** (Bizet) - Suite :
— Allegro vivo ;
— Allegro moderato ;
— Andante ;
— Allegro giocoso.
Direction : René Allabert.
Flûte Solo : Véronique Gourmandin.
Clarinette Solo : Yves Blanc.

2. **Le Roi d'Ys** (Ouverture) - Lalo :
Direction : Michel Lacombe.
Hautbois Solo : Denis Dugros.
Saxo Alto Solo : Jean-Louis Maurel.
Clarinette Solo : Yves Blanc.

3. **Suite Française** (Darius Milhaud) :
— Normandie ;
— Bretagne ;
— Ile-de-France ;
— Alsace-Lorraine ;
— Provence.
Direction : Denis Dugros.

4. **Sleigride** (Leroy-Anderson) :
Direction : René Allabert.

5. **Scènes pittoresques** (Massenet) :
— Marche ;
— Air de Ballet ;
— Angélus ;
— Fête Bohême.
Direction : Michel Lacombe.

6. **Karelia** (Sibelius) - Suite :
— Ballade ;
— Marche.
Direction : Benjamin Boranian.

Quatre concerts de clôture ont pu être donnés :

Le Vendredi soir, sous les frondaisons

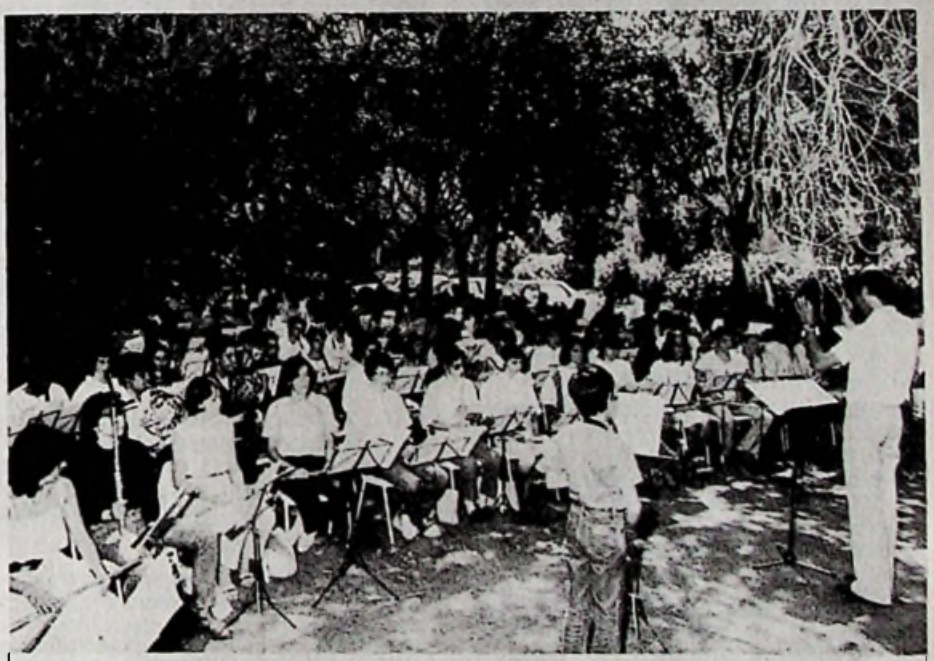

Concert au cours du stage 1984 des Jeunes Musiciens de l'Hérault

des Allées Maréchal-Joffre à Rivesaltes, l'Orchestre « Juniors » a charmé une foule de musiciens et d'estivants évaluée à un millier de personnes, tout au long de cette soirée d'une douceur admirable. M. le Maire, M. le Président du Syndicat d'Initiative, M. Riu, Président de la Société locale et son Directeur, ont flatté les jeunes musiciens par leurs félicitations unanimes et la soirée s'est achevée par un « Muscat » d'honneur très apprécié. M. Peus, Président de la Fédération des Pyrénées-Orientales, participant au Festival d'Andorre, s'était excusé auprès des organisateurs.

Samedi soir, à Narbonne, dans la magnifique salle des Synodes du Palais des Evêques, nous étions accueillis par André Sarzi, aujourd'hui Président d'honneur de la Fédération du Midi, et Madame. Si le public était moins nombreux que la veille, par contre les juniors ont dû affronter un véritable jury puisque de nombreux Directeurs et Présidents de Sociétés du Narbonnais et même du Gard, avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation. Merci encore à André Sarzi qui s'est occupé sur place de la publicité et de l'organisation parfaite du Concert et du Vin d'honneur qui suivit.

Dimanche, c'était le retour en Ariège et, après un repas au Foyer Léo-Lagrange, l'Harmonie « Juniors » s'installait sur la scène du Centre Culturel. La foule habituelle des mélomanes était fidèle au rendez-vous ; elle fut conquise dès les premières mesures — Longues ovations à la fin de chaque Œuvre pour le Directeur, les solistes ou les musiciens ! Les « Juniors », fatigués mais heureux, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. « Carmen » a dû être bissé. Nous avons noté la présence de nombreux Maires et de personnalités politiques et musicales du Département qui sont de tout cœur avec la Fédération, pour que soit maintenue à un excellent niveau la pratique de la Musique amateur en Ariège.

Lundi, en soirée, l'Orchestre se retrouvait dans la Cathédrale de Saint-Lizier, en Couserans, lieu rendu célèbre par son festival classique annuel. Le dernier concert a été tout autant réussi que les précédents sinon mieux. Mais les auditeurs au fond de l'église ont été gênés par l'écho qui enlevait de la netteté dans les traits brillants des jeunes virtuoses.

Le Stage 84 est terminé, un très bon stage plein d'enthousiasme, de sérieux, d'enseignements. Après une autre répétition les « Juniors » Ariégeois seront prêts pour le rassemblement des Harmonies de Midi-Pyrénées qui doit se tenir à Rodez le 21 octobre prochain. Mais ils auront encore beaucoup de travail à faire pour se présenter au Festival Mondial de la Musique des Jeunes du 7 au 14 juillet 1985.

PICARDIE — *Le 5e Stage de Batteries Fanfares*

Dans le cadre de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Picardie, l'Union des Fanfares de l'Oise et de Picardie organisait pour la cinquième année consécutive, du 20 août au 1er septembre 1984, un stage de perfectionnement et d'encadrement de Batteries Fanfares à l'Ecole Municipale de Musique de Villers-Cotterêts, l'hébergement se faisant au Lycée d'Enseignement Professionnel de La Ferté-Milon.

Quarante-et-un stagiaires appartenant à huit Sociétés de l'Oise et de l'Aisne étaient présents. Le stage était placé sous la Présidence de M. Roger Pommery, Président de l'U.F.O.P., et Vice-président de la Fédération Régionale ; sous la responsabilité de M. Claude Menteaux, Président Technique, entouré de son équipe de moniteurs chevronnés, Philippe Wattincourt, Patrick Barbet, Eric Laquerrière et Martine Menteaux, maintenant secondés par les stagiaires confirmés des années précédentes : Jocelyne Piet, Maryse Beaurain, Denis Mines, Pascal Randu, Christophe Lefèvre, Laurent Chrétien et Pascal Garde.

Le programme journalier comportait le matin l'étude du solfège alterné avec la technique instrumentale, les stagiaires étant répartis en quatre groupes en fonction des connaissances à perfectionner.

L'après-midi était consacré à des exercices de défilé, de présentation, manœuvres diverses et cérémonial. Puis une heure et demie de détente à la piscine, au football ou jeux divers de plein air. Enfin, l'étude de morceaux par pupitre puis chant choral et enfin répétition générale.

Le stage a été visité le jeudi 23 août par Mlle Dogny, Déléguée Régionale à la Musique et Me Jay, Grand Prix de Rome, Directeur Honoraire du Conservatoire d'Amiens, et Président de la Fédération Régionale et le vendredi 24, par M. Verneges, Délégué Départemental de la Musique de l'Aisne.

La journée du vendredi 31 août a été consacrée aux examens qui comportaient : 1 note de tenue (déplacements cérémonial), 1 lecture à vue instrumentale, 1 lecture rythmique, 1 dictée instrumentale, 1 dictée mélodique et 1 dictée rythmique. Le palmarès figure ci-après.

Enfin, le samedi 1er septembre était réservé au concert final, à 16 heures, au Gymnase de Villers-Cotterêts en présence de M. Charles Baur, Conseiller Régional, Maire de Villers-Cotterêts, entouré de ses adjoints, MM. Massein et Roy, Conseillers Généraux de l'Oise ; M. André Pommery, Président d'Honneur de L'U.F.O.P. ; M. Verneges, Délégué Départemental de la Musique de l'Aisne ; M. Wallez, ancien Chef de Musique Militaire ; M. Brugevin, Membre de l'U.F.F. et des administrateurs de l'U.F.O.P. (Lenan, Ponthieu, Mizzi, etc.).

Le concert débuta par un Impromptu, véritable surprise puisqu'il s'agit d'un indicatif composé par les stagiaires eux-mêmes à partir d'une dictée mélodique. Puis Memento de L. Delbecq, Suite dans le style ancien (entrée, pavane, gaillarde) de Roger Fayeulle, Défilé Parade n° 2 de Devo-Goute, Looping de Jacques Devogel, Aventure Western de J. Darling, Majolie Jorette et Taptoe Clandami de R. Goute.

La chorale composée également des stagiaires, interprétait avant l'entracte, Réveillez-vous Picards de Gevaert ; J'entends une chanson, de J. Steuerlann et Te Voici Vigneron, de Boller, accompagné par un quatuor de cuivres.

La seconde partie permettait d'entendre Intro, de J. Devogel ; Whenthe Saints, de G. Luypaerts ; Samanite, de J. Robert ; et S. Lu Whispers, de Saarborg Cuba, de J. Devogel ; Java, de R. Fayeulle ; Tropical Trumpet, d'A. Souplet, et on se sépara sur un magnifique Au Revoir en se promettant bien sûr de se retrouver bientôt.

PALMARES

Répétiteurs

1er degré : Maryse Beaurain, Enfants de Bohain ; Christophe Lefèvre, Enfants de Bohain ; Denis Minette, Musique Villers-Cotterêts.

2e degré : Pascal Randu, Société Aux Marais, mention T.B.

Chefs de Pupitre

1er degré : Laurent Chrétien, Musique Villers-Cotterêts, mention T.B. ; Jocelyne Piet, Société Musique Aux Marais, mention T.B.

Soliste

Pascal Garde, Musique de Compiègne.

Musiciens

1er degré : Stéphane Levasseur, Musique Villers-Cotterêts clairon, mention T.B. + 1er degré trompette ; Stéphane Elichiry, Société Aux Marais clairon + 2e degré trompette ; Serge Obara, Enfants de Bohain trompette, mention T.B. + 1er degré clairon ; Carole Minette, Musique Villers-Cotterêts cor ; Christian Tavernier, Musique Villers-Cotterêts clairon basse, + 2e degré Trompette basse ; Vincent Daule, Musique Villers-Cotterêts clairon, + 2e degré trompette ; Benoît Viart, Société Aux Marais Trompette Basse, + 2e degré Clairon Basse ; Manuel Daule, Musique Villers-Cotterêts clairon, + 2e degré Trompette, mention T.B. ; Jean-Marc Paul, Musique Creil Clairon Basse, + 2e degré Trompette Basse, mention T.B. ; Laurent Thopart, Société Aux Marais Tambour ; Lorette Bienaimé, Etoile de Coudun Clairon + Débutant Trompette.

2e Degré : Aline Potin, Musique Villers-Cotterêts Tambour ; Fabrice Dejoie, Musique Villers-Cotterêts Clairon + 3e Degré Trompette ; Christophe Auzou, Avenir d'Arsy Tambour ; Sébastien Vinsonneau, Société Aux Marais Clairon, mention Bien + 3e Degré Trompette ; Christelle Huclin, Musique Villers-Cotterêts Cor, mention T.B. ; Lydie Menteaux, Musique Villers-

...terêts Cor, mention T.B. ; Rémy Chrétien, Musique Villers-Cotterêts Trompette + 2e Degré Clairon ; Lydie Chrétien, Musique Villers-Cotterêts Cor ; Martial Cardon, Société Aux Marais Cor ; Fabienne Beaurain, Enfants de Bohain Trompette + Débutant Clairon ; Bertrand Pommery, Société Aux Marais Clairon Basse + Débutant Trompette Basse ; Eric Prosnier, Avant-Garde Boran, Clairon + 3e Degré, Trompette ; François Duval, Société Aux Marais Trompette + 3e Degré Clairon.

3e Degré : Richard Rousseaux, Etoile Coudun Clairon + Débutant Trompette ; Nicolas Clybouw, Avenir Arsy Clairon + Débutant Trompette ; Ludovic Presson, Musique Villers-Cotterêts Clairon + 3e Degré Trompette ; Nathalie Rousseaux, Etoile Coudun Tambour, mention T.B. ; Yannick Lenan, Avant-Garde Boran Clairon + Débutant Trompette ; Françoise Serin, Musique Villers-Cotterêts Tambour ; Chantal Beaurain, Enfants de Bohain Trompette + Clairon Débutant ; Didier Vinsonneau, Société Aux Marais Soubassophone, mention T.B.

Débutant

Jean-François Ufarte, Enfants de Bohain Cor ; Christophe Gerthoffert, Amis Réunis Saint-Leu, Tambour.

NORMANDIE

Stage de direction et d'orchestre d'harmonie

Le stage de direction et d'orchestre d'harmonie organisé par la Fédération musicale de Normandie, avec la participation des Ministères de la Culture et du Temps Libre Jeunesse et Sports, s'est déroulé du 1er au 12 juillet au Lycée André-Maurois de Deauville.

Cinquante jeunes musiciens et dix huit stagiaires chefs ont participé à ce séjour. Ferdinand Koch, Directeur du Conservatoire de Saint-Lô, assurait les cours de direction et les répétitions de l'orchestre. Jean-Claude Fargasse, quant à lui, assurait la Direction du stage.

L'emploi du temps se partageait en deux grandes phases :

— le matin, pendant que les stagiaires chefs assistaient aux cours théoriques : annotation des conducteurs, gestique, battue des différentes mesures, analyse et indication des carrures, etc, les jeunes musiciens, eux, travaillaient sous la conduite de professeurs hautement qualifiés.

Les flûtes avec Pierre Deville, les clarinettes avec Laurent Lebouteiller, les saxophones avec Pascal de Saint-Jorres, les trompettes avec Pascal Pernoist, les cors avec Christian Leconte, les trombones avec Serge Collin et les percussions avec phillppe Carlier.

Ce travail, fait d'une façon remarquable, a beaucoup contribué à la mise sur pied rapide du programme extrêmement difficile choisi par Ferdinand Koch.

« Thème et Variations » d'Arnold Schoenberg, « Dionysiaques » de Florent Schmitt et la « Symphonie Funèbre et Triomphale » d'Hector Berlioz.

Ces œuvres réclamaient, surtout pour les cuivres, une mise en condition physique préalable afin d'acquérir la résistance nécessaire.

Exercices d'assouplissement, de respiration, contrôle de la justesse, travail des gammes, étude des traits particulièrement difficiles pour les bois dans l'œuvre de Schmitt ; ce travail instrumental dépassait la seule préparation du programme et ouvrait à ces jeunes musiciens toute une perspective d'organisation du travail personnel.

— L'après-midi était consacré aux répétitions d'orchestre. Ici, tout reposait entre les mains de Ferdinand Koch.

Il s'agissait de viser haut : « On doit défendre l'orchestre d'harmonie », « il faut prouver que cet orchestre possède sa personnalité, de grands compositeurs ont écrit pour lui des pages inspirées et souvent géniales », « Prouver qu'avec foi, ténacité et enthousiasme on peut, en une dizaine de jours, monter un programme de haut niveau avec un orchestre composé de jeunes amateurs.

Pour Ferdinand Koch, viser haut, c'était mettre ces jeunes devant des œuvres capables de susciter leur enthousiasme, faire admettre une exigence presque despotique quant aux conditions du travail et de la conduite des répétitions, faire preuve d'une intransigeance absolue pour le respect de ce qui est demandé par le compositeur et surtout de persuader tous ces musiciens de l'importance du message à transmettre et de la valeur de l'exemple qu'ils donnent.

Dès la première répétition, ces choses avaient été clairement définies. Les participants à ce stage étaient là pour faire de la musique et la servir. Ceux qui n'en étaient pas persuadés n'avaient pas à être là. Le ton n'admettait pas la réplique et les stagiaires, qui ne connaissaient pas Ferdinand Koch et qui étaient là pour la première fois, devaient se regarder entre eux et se demander où diable ils avaient bien mis les pieds !

Mais, dès la première lecture du premier mouvement de la symphonie de Berlioz, le sentiment de prendre part à l'élaboration d'une œuvre d'art de génie a fait prendre conscience à tous de la nécessité de l'effort à faire pour servir une telle œuvre.

De temps en temps, cependant, quelques plaisanteries détendaient un peu l'atmosphère. Les musiciens attendaient surtout les démonstrations de technique des cymbales par Ferdinand Koch ! Mais le travail reprenait, passionnant, et faisant oublier le temps qui s'écoulait trop rapidement.

Après la répétition les jeunes musiciens pouvaient aller se détendre sur la plage, tandis que, moins favorisés, les stagiaires chefs devaient se remettre aux cours théoriques.

En soirée, quelques animations ont été organisées :

— Le quatuor de saxophones de la Fédération des Œuvres Laïques du Calvados a présenté, à l'aide de diapositives, les différentes étapes de la fabrication des saxophones et a donné ensuite un concert fort apprécié.

— Le dimanche 8 juillet les stagiaires ont reçu l'Harmonie Suédoise de Göteberg qui étaient en visite en France et qui venaient passer une journée au bord de la mer. Le soir, cette formation a donné, à l'intention des stagiaires, un concert au Casino de Trouville.

— Enfin, beaucoup de jeunes musiciens ont pu voir l'adaptation cinématographique de l'opéra de Georges Bizet : Carmen.

Le stage s'est achevé par un concert donné au Casino de Deauville le mercredi 11 juillet. Beaucoup de parents des stagiaires et d'amis de la musique étaient venus. La salle était bien remplie.

Parmi le public, étaient présents : MM. André Petit, Président de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie, Charles Jay, Grand Prix de Rouen, Président de la Commission Culturelle de la Confédération Musicale de Normandie, Jean-François Detrées, Délégué Régional de la Musique en Basse-Normandie.

Le programme débutait par « Thème et Variations » de Schoenberg. Cette œuvre, qui pouvait paraître à la première audition austère et trop intellectuelle, est un jeu de composition dans lequel les éléments thématiques s'imbriquent, se croisent, s'enchevêtrent en passant d'un instrument à l'autre. Jeu de l'esprit, habile démonstration de composition et d'orchestration, chaque partie instrumentale a un rôle important à tenir et aucune n'est prédominante.

Sous la direction précise de Ferdinand Koch, l'orchestre a interprété cette œuvre délicate avec finesse et clarté dans un style se rapprochant de celui de la musique de chambre.

L'œuvre suivante était « Dionysiaques » de Florent Schmitt. C'était le gros morceau du programme. Pièce redoutable au point de vue de l'exécution : c'est l'évocation sonore des fêtes consacrées au Dieu Dionysos (Bacchus chez les Romains), c'est la description musicale de réjouissances orgiaques.

Musique véhémente, sauvage, Florent Schmitt a employé tous les instruments de l'orchestre d'harmonie, divisant les pupitres en de nombreuses parties afin de créer un véritable kaleïdoscope de couleurs, une orgie de sons et de rythmes.

Après une éructation de basses titubantes, l'orchestre s'anime sous les traits incendescents de bois amenant rapidement à une danse implacable et frénétique. Hurlements des cuivres, déchaînements des percussions, contribuent au délire sonore, à l'impression d'une ébriété générale, d'un débridement païen et primitif. Où trouver plus merveilleuse démonstration de la splendeur de l'orchestre d'harmonie ?

La seconde partie du programme était entièrement consacrée à l'exécution de la « Symphonie Funèbre et Triomphale » d'Hector Berlioz.

Après la musique de l'esprit et celle du corps c'était le tour de la musique de l'âme. Méditation sur la Mort. Mort qui hantait l'esprit de Berlioz et préoccupait aussi beaucoup d'artistes romantiques. Interrogation angoissée d'un non croyant qui, en fonction de son goût personnel, et de celui de son époque pour le grandiose et le sublime, théâtralise, peut-être pour se rassurer, en imaginant un Au-delà plein de suavité et de délices tout en redoutant la colère Divine qu'il représente implacable et terrible.

Si l'on oublie les circonstances de la composition de cette symphonie (Commande du Ministère de l'Intérieur pour célébrer le dixième anniversaire de la Révolution de Juillet), l'œuvre semble traduire cette vision de la Mort que Berlioz avait développé dans le Requiem composé trois ans auparavant.

La marche funèbre du premier mouvement traduit cette progression inexorable vers la Mort, entrecoupée de superbes phrases mélodiques angoissées par endroits mais qui aboutissent à un apaisement confiant.

Le deuxième mouvement est une oraison funèbre proclamée par le trombone solo planant sur l'orchestre apaisé. Christophe Grandidier, jeune tromboniste de 16 ans, a rendu, malgré une certaine appréhension bien compréhensible, toute la majesté de cette page.

Enfin, le dernier mouvement apothéose de cette page, aux héros morts pour la Liberté, déchaînait toute la puissance de l'orchestre qui clamait, dans une vision d'apocalypse et de jugement dernier, la toute puissance divine.

Après cette œuvre longue et épuisante pour les musiciens, le public réclamait un bis. Ferdinand Koch décidait alors de reprendre in extenso les « Dionysiaques ». Cela semblait une gageure mais l'orchestre se surpassait et réussissait une interprétation aussi réussie sinon mieux que pour la première fois.

En sachant faire partager son enthousiasme et son opiniâtreté, Ferdinand Koch avait réalisé entièrement son objectif : démontrer qu'il est possible en peu de jours et avec de jeunes musiciens de niveau moyen de réaliser un programme aussi ambitieux.

Le stage se clôturait ensuite par un vin d'honneur offert aux stagiaires, à leurs parents et amis, dans les locaux du lycée.

Le lendemain matin, les jeunes musiciens reprenaient le chemin du retour avec l'espoir de se retrouver en juillet 85 pour le prochain stage.

L'orchestre fédéral de la F.S.M.D. en Yougoslavie

L'orchestre fédéral a effectué fin juin un voyage en Yougoslavie, où il était invité par le Festival de la Jeunesse de Sibenik. Ce séjour en Yougoslavie était attendu avec impatience par tous les musiciens, car cela constituait pour eux l'aboutissement d'une saison de concerts bien fournie.

Tous ceux qui ont participé à ce voyage ont été enchantés. On ne pouvait en effet espérer mieux : séjour en hôtel quatre étoiles, plage, piscine à volonté, service et nourriture impeccables. L'accueil a été très chaleureux, et le climat à cette époque était idéal.

Des concerts ont été donnés presque tous les jours, mais dans des cadres variés et dans d'excellentes conditions, ce qui fait que les musiciens n'ont ressenti aucune lassitude de ces services rapprochés.

L'orchestre était pratiquement au complet, sauf malheureusement quelques bacheliers qui devaient passer des épreuves justement cette semaine-là. Nous avons bien pensé à eux, et nous leur souhaitons — et à nous aussi ! — de pouvoir faire ce beau voyage une autre fois... peut-être l'an prochain, qui sait ?
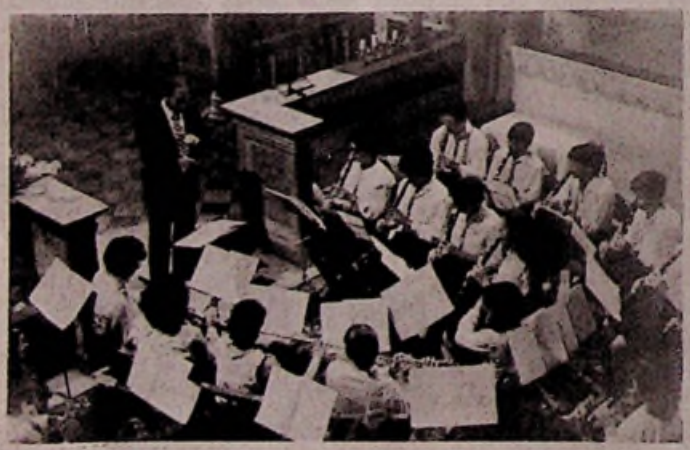
Promenade à travers nos régions

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Languedoc-Roussillon

7 juillet, 21 heures : premier concert estival sous la halle

Ce samedi était la première occasion pour la Lyre de présenter au public le répertoire qu'elle avait préparé pendant les nombreuses répétitions de l'hiver et du printemps. Ce premier concert d'une série de six donnés durant ces mois d'été fut, d'un avis unanime, particulièrement bien réussi.

Le premier morceau « Le Langognien », un défilé composé en 1906 par A. Pagès et ressorti des archives pour la circonstance, fut suivi de « l'Intermezzo de l'Arlésienne » de Bizet. La troisième pièce « Les Deux cousins » de Bouchel permit à nos deux solistes, Régis et Bernard, de faire preuve de leur talent au cornet... Un défilé : « Bacchus » de Loup précédait une fantaisie jazz de John Darling : « American Panorama » qui donna un aperçu des rythmes d'outre-Atlantique, tel que le one step, le boléro, le slow ou le swing. Un petit entracte permit aux jeunes de passer dans les rangs du public pour lui proposer des cartes postales de la société, et le concert reprenait avec : « Fanfan la Fanfare » de Carlos, suivi de « Nord Midi » de L. Delbecq où voisinent le petit Quinquin et la Coupo Santo. Ce fut ensuite « Offenbach à Paris », un survol des opérettes célèbres de l'auteur dans un arrangement de Delbecq, fantaisie très appréciée du public qui, entraîné par les airs de french cancan, ne ménagea pas ses aplaudissements. L'avant-dernier morceau fut une marche sur la chanson des Compagnons « Qu'il fait bon vivre », dans un arrangement de R. Fayeulle. Le concert touchait à sa fin, il allait être clôturé par un défilé moderne avec tambours et clairons : «To Go Forward » de J. Welford.

Rendez-vous était pris pour le prochain concert quinze jours plus tard : mélomanes charmés, musiciens contents, bon début de saison.

Aquitaine

ARCACHON

Concert de gala de l'Avenir Musical Arcachonnais

C'est le vendredi 17 août dernier, que l'Avenir Musical donnait en l'église Saint-Ferdinand, son concert de gala, le dernier de la saison estivale.

Un public très nombreux et très attentif, réunissant Arcachonnais et estivants remplissait l'église, transformée pour la circonstance en salle de concert. En fin connaisseur, il sut apprécier les œuvres interprétées avec brio par l'harmonie dirigée tour à tour par MM. Michel Boulan et Daniel Berque.

Programme varié et fort bien choisi, permettant de mettre en valeur les solistes de l'Avenir Musical débutant par la « Marche Héroïque » de notre grand Camille Saint-Saens, musicien français, un peu trop oublié de nos jours. Sous la baguette ferme et précise de Michel Boulan, son fils le jeune Pascal fit preuve de grand talent dans le passage ou le trombone occupe la place importante. Voilà, parmi les jeunes de la société musicale prêts à assurer la relève des anciens, un élément de grand avenir.

Après l'ouverture de l'Opéra de Verdi « La Force du Destin », brillamment enlevée par l'Harmonie, avec en soliste MM. Daniel Berque (saxophone soprano), Pierre Carpentey, Jean-Marie et Jean-Marc Pétrou le père et le fils (clarinettes) et Bonnet Jean-Claude encore un jeune promis à un bel avenir (flûte).

Michel Boulan passa la baguette à Daniel Berque pour diriger, avec en soliste au violon sa petite-fille Christine âgée de 15 ans (certificat de fin d'études du Conservatoire national de Besançon), la redoutable « Romance en Fa » pour violon et orchestre de Beethoven, fort bien soutenue par l'Harmonie, elle obtint un très vif succès, laissant présager une future grande virtuose à laquelle il ne reste qu'à souhaiter une belle carrière.

Changement de style pour la deuxième partie de ce concert, comportant des œuvres plus légères. Après une fantaisie sur le ravissant ballet de Léo Delibes « Coppelia », nous allions entendre sous la baguette de M. Daniel Berque une fantaisie pour trombones de Hebyer « Tricky trombones » mettant en valeur trois as de cet instrument ingrat : Thierry Trégant (médaille d'or du conservatoire national de Bordeaux 1984), Jean-Pierre Berque (professeur de trombone au conservatoire national de Besançon, et papa de Christine entendue dans la Romance en Fa), et Michel Boulan le sympathique chef de l'Avenir Musical.

C'est avec une fantaisie-jazz de Darling « Un étranger à New York » avec en soliste Christian Badet (saxo-alto) et Jean-Marc Lemarchand (trompette) que se termina ce très beau concert, jugé trop court par les auditeurs qui réclamèrent un bis que les musiciens donnèrent avec joie, en reprenant le final « Un étranger à New York » malgré l'heure tardive et sachant que pour beaucoup de ces musiciens du soir, le travail du lendemain ne manque pas en cette période estivale.

Merci à tous pour cette belle soirée.

Et, c'est avec regret que chacun se quitta, se disant au plaisir de se retrouver la saison prochaine avec, si possible, des concerts encore plus nombreux que cette année.

La Danse du Verre (Danse basque)

MONTIGNAC

Le festival des Sociétés Musicales de la Dordogne.

C'est par un beau soir d'été que s'est ouvert à Montignac, le 16 juin, le festival de musique, par un concert de haute qualité exécuté par l'harmonie « La Lyre Agenaise ».

Concert très apprécié du public, mélomane ou non. La Fédération était représentée par M. Fondriest Vice-Président Fédéral et l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne par Mme Auger — Conseil Présidente.

On pourra se souvenir de ce 17 juin 1984 qui fut une journée très chaude tant au point de vue température que par l'ambiance musicale.

Malgré l'arrivée un peu tardive des Sociétés, presque toutes les aubades furent données.

A 14 heures départ du défilé à travers la ville pour l'arrivée sur la Place d'Armes où avait lieu cette manifestation et regroupement de toutes les sociétés pour le morceau d'ensemble (marche de Saint-Sour, de René Dupré) sous la direction du Chef de Musique de Montignac.

Chaque société dans un ordre bien établi nous fit entendre une grande diversité de musique, de la fanfare à l'accordéon en passant du classique au moderne, réhaussé parfois du charme des majorettes.

C'est vers 18 heures que prit fin ce festival 84 par la distribution des récompenses (coupes, médailles et diplômes).

Certains groupes s'offrirent le luxe de nouvelles aubades !

Landes

MIMIZAN

10e Printemps Musical samedi 12 mai 1984 :

Il était une fois à Mimizan...

Et oui, 10 ans déjà que le Printemps Musical a vu le jour à Mimizan.

Ce dixième Printemps fut, de l'avis de tous, le meilleur qui ait été donné depuis sa création ; mais il est sûrement nettement inférieur à celui que nous offrirons (et toujours gratuitement) à nos concitoyens, nos invités, et à tous les amis de la musique, l'année prochaine et les suivantes !

Dans notre région un peu déshéritée de par sa position géographique, relativement éloignée des grands centres urbains, notre Printemps Musical, dans les premiers jours de Mai, est toujours une fête et souvent un événement départemental.

Notre fête ce jour-là (le 12 Mai), débuta par Verdi qui nous insuffla avec La Forza Del Destino l'envie de nous surpasser. Ainsi donc l'Harmonie Municipale de Mimizan, La Sirène de l'Océan, sous la direction de son chef M. Marceau Claverie, offrit à l'assemblée les accents tour à tour tendres, violents, languissants ou sauvages que Verdi laisse apparaître dans cette ouverture dont certains accents rappellent la puissance orchestrale de Wagner.

Plus légers, virevoltants, les 4 extraits de la suite de ballet « les deux pigeons » d'André Messager ont pu prouver que la musique tzigane n'était pas l'exclusivité des maîtres d'Europe Centrale. L'âme d'un Gitan a dû habiter la plume d'André Messager puis la baguette de notre chef. Tout cela a valu une formidable ovation du public de plus en plus nombreux dans notre merveilleux théâtre.

Continuant dans le style Tzigane, la Sirène de l'Océan que l'âme du Gitan habitait encore, offrit avec un « super brio », les difficiles et réputées Danses Hongroises N° 5 et 6 de J. Brahms.

L'Harmonie termina avec l'admirable et très célèbre Malaguena de Lecuona ; un compositeur surtout connu pour sa suite Andalouse d'où est extraite cette Malaguen. Là, les spectateurs durent se rendre à l'évidence : la musique conserve... notre doyen (77 ans) au saxhorn baryton, rivalisa avec notre flûte solo dans l'interprétation des « cadences » Hispano-orientales. Si le programme n'avait été aussi chargé, nul doute qu'il eut fallu bisser cette magnifique pièce. Bravo ami André et merci !

A la Sirène de l'Océan succéda sur scène, la chorale laïque Lous Cantayres De Segosa qui, avec un répertoire très varié, sut captiver sous la direction de Lucien Asnar, un auditoire connaisseur rendu difficile par la qualité de ce qui avait précédé. Justesse, présence, tenue... Très grands progrès pour cette chorale...

Ensuite, vint un quatuor de saxophones de haute volée, composé de quatre instrumentistes de la Sirène ; ce quatuor débuta son concert par la Ballade Dou Jan Petit, fantaisie de notre saxo baryton (notre ami Tany) sur les airs du folklore Landais. Puis ils nous donnèrent la Suite Chinoise de Violeau, la Sonate En Sol Mineur de Haendel. Pour couronner cette magnifique prestation le quatuor nous offrit un très joli bouquet tyrolien dont ils durent bisser la dernière variation pour calmer les manifestations enthousiastes de l'assistance véritablement emballée.

De suite après l'entr'acte, l'école de musique de Mimizan nous a prouvé, s'il en était besoin, que notre chef de musique, M. Marceau Claverie était également un excellent pédagogue musical : Une bonne trentaine de jeunes garçons et jeunes filles entre 12 et 17 ans ont pu sous la direction de leur professeur, se frotter à Gluck (Orphée), Champagnac (Carillon Matinal) ainsi qu'aux compositeurs contemporains puisqu'ils nous offrent une merveilleuse Chanson de Lara de Maurice Jarre.

Quelle merveilleuse destinée que celle de pouvoir enseigner à autrui et surtout aux jeunes ce que l'on aime...

Ce fut le tour, ensuite à la Chorale Paroissiale de nous présenter sous la direction de Tany Lezama, un très joli panachage de chants liturgiques et profanes qui lui valurent un énorme succès et de longs applaudissements.

Le bouquet final fut offert par la réunion de tous les musiciens et chanteurs (120 participants) quand ils présentèrent 7 extraits de la très célèbre opérette L'Auberge du Cheval Blanc, puis terminer sur le non moins célèbre Granada de Augustin Lara.

Quelle fut notre surprise de voir classer notre Harmonie Municipale La Sirène de l'Océan : première division, première section par un jury que présidait le Docteur Picart, Président de l'union des Sociétés Musicales des Landes.

Mes amis, quelle soirée ! Quels merveilleux moments ! pourtant une petite ombre de tristesse...

Devoir attendre un an pour pouvoir à nouveau participer à une telle fête...

Le Timbalier de service

Centre

Eure-et-Loir

Jeunesse et vacances en région Centre

En liaison avec la direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, l'U.D.S.M.A. d'Eure-et-Loir a organisé un séjour musical du 2 au 7 juillet 1984.

Ce séjour à thèmes permet aux jeunes de choisir la discipline de leur choix, de s'enrichir d'une vraie vie de groupe, de se divertir, de se cultiver.

Trois thèmes étaient abordés :
— Soit l'initiation musicale (stagiaires n'ayant aucune formation musicale).
— L'approche instrumentale (stagiaires ayant des connaissances en solfège).
— Initiation à la musique d'ensemble.

Une vingtaine de stagiaires âgés de 7 à 14 ans, issus de différentes villes du département (Arrou, Mainvilliers, Courville-sur-Eure, La Loupe, Cloyes, Dreux) sont venus découvrir la musique et plus particulièrement la musique d'ensemble. Ils ont pu être accueillis à l'Ecole Municipale de Musique de Courville, grâce à la municipalité, qui a autorisé l'ouverture en cette période de vacances.

Les salles de cours étaient transformées en dortoir, et les repas pris au restaurant Lacroix.

Chaque matin, les jeunes travaillaient sur : lecture de morceaux, travail par grou-

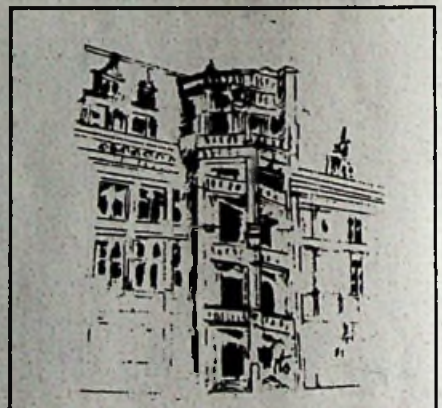

Château de Blois

Un Vieilleux

pas travail d'ensemble ; l'après-midi était en partie réservé à la détente.

Ainsi, nos jeunes participants ont pu visiter un élevage de sangliers, s'ébattre dans la piscine municipale, voire la fabrication d'une clarinette et d'un hautbois (grâce à la complaisance des Ets Leblanc-Noblet), visiter le très beau Musée de la musique à la Couture-Boussey dans l'Eure. Leur dernière promenade les amena aux étangs de Pontgouin ; c'était peut-être la plus marquante, n'ont-ils pas en effet trouvé dans les bois, près des écluses de Vauban, un champignon de 2,300 kg, n'ont-ils pas pêché les 22 truites qui ont permis à notre restaurateur d'améliorer le déjeuner du samedi.

Pour terminer ces après-midi, et en attendant le repas du soir, et pour se remettre de la fatigue de ces promenades, une répétition d'ensemble était fournie en guise d'apéritif. Après le dîner, la veillée était réservée à la présentation d'instruments, c'est ainsi que nous avons pu apprécier le hautbois présenté par Aline Billard, l'accordéon présenté par Daniel Leroy et Marguerite Billard.

Un concert donné par l'Orchestre Junior de l'Ecole Municipale de Musique de Courville-sur-Eure sous la direction de Jack Hurier avec au programme :

— Managor, R. Martin.
— Ballade in Blue, S.-L. Rausenfaus.
— Story Ville, J. Darling.
— Blossom in a Japanese Garden, Ted Huggens.
— Air Nostalgique, Ted Huggens.
— Divertimento n° 1, Hayon.
— Junior 28, Jack Hurier.

L'encadrement bénévole était assuré par : Hurier Jack, Directeur du stage, Président de l'U.D.S.M.A. Eure-et-Loir ; Debono Gérard, Vice-Président de l'U.D.S.M.A. ; Leroy Daniel, secrétaire de l'U.D.S.M.A. ; Bernast Miguel, directeur de l'Ecole Municipale de musique de La Loupe ; Chansard Elisabeth, professeur de clarinette à Mainvilliers.

Le secrétariat était assuré par M. Riguet Fanny.

Ce séjour musical a été clôturé par un concert donné par les stagiaires, le samedi après-midi, avec le programme suivant :

— Macaroni March, D. Lauder.
— Jing a Linj Bell's, S. Feldstein.
— Raimbow Rock, S. Feldstein.
— Japanese Children, Linjschooten.
— Theme from the Surprise, Haydn.
— Theme from Brahms Symphony, Brahms.
— A Suite old St Nick, S. Feldstein.
— Sur la gamme, R. Martin.
— Panama Rock, D. Lauder.

Nous avons remarqué la présence de M. Roncier, Inspecteur Jeunesse et Sports ; de Mme Grignon, assistante Jeunesse et Education populaire, accompagnée d'un groupe d'Italiens à la découverte de la France ; de M. Bizard, Conseiller Général, Maire de Courville-sur-Eure.

Les parents, venus chercher leurs enfants, ont assisté au concert et en sont repartis agréablement surpris par le travail réalisé en si peu de temps.

Une expérience à renouveler pour les années à venir !...

Champagne-Ardenne

Ardennes

De la journée des vœux 1984... à la journée de la Musique 1984...

Comme à l'accoutumée, de nombreuses Sociétés ardennaises ont ouvert un semestre chargé en présentant leurs vœux aux édiles, dirigeants, personnalités et amis locaux, soit le 1er janvier même (Sedan, Raucourt) soit le dimanche 2 (Carignan), soit le samedi 8 (Douzy), soit à leur première répétition (Nouvion-sur-Meuse, Rethel), soit à leur première sortie (Fumay), entre autres.

Ayant déjà choqué dans ces colonnes la vie propre de la Fédération Musicale des Ardennes et le Congrès d'Attigny, laissant de côté toutes les participations sans originalité aux fêtes nationales et locales, communes à toutes les Sociétés fédérées, nous nous bornerons à dégager dans cet article les caractéristiques locales ou points saillants de l'hiver et du printemps musicaux ardennais et notamment :

• La fructueuse collaboration, dans l'extrême pointe de Givet, des Harmonies de Fromelennes et des Deux-Vireux ;

• Les grands Concerts de gala pour membres honoraires de Givet, Vireux, Haybes, Fumay, Revin, Bogny-sur-Meuse, Montherme, Nouzonville, aux Harmonies bien vivantes en dépit de la terrible récession industrielle (12 % de chômeurs dans la population active ardennaise en juin 1984 ; 15,6 dans la pointe de Givet) ;

• La présentation de l'Union Musicale Revinoise, à l'instigation du Directeur J. Balay, du Sous-Directeur vétéran Demaissance et du Directeur de l'Ecole de Musique Municipale Dominguez, d'Ensembles de cuivres, clarinettes et Junior, au cours d'une soirée-cabaret ;

• L'effort financier peu courant des parents des jeunes musiciens de Bogny-sur-Meuse qui ont pourvu à leurs frais, d'un instrument neuf, les dizaines de jeunes exécutants locaux ;

• Le nouveau départ de la « Devilloise » ayant recruté 22 adhésions après prospection et démonstrations en classes primaires ;

• Le concours de plusieurs éléments de la « Fanfare de Neufmanil » à l'H.M. de Montherme en essor constant (70 exécutants), dont le trompettiste-solo P. Dumont fut le seul Ardennais à participer au Stage qui réunit 105 Champardennais à Bourbonne-Les-Bains, autour du « Quintette à Vent de Troyes » ;

• La naissance d'un quatuor de trombones, autour de Denis Dubois, à l'U.M Nouzonnaise dont la Batterie-Fanfare de Marche, avec celle de l'H.M de Charleville-Mézières, reste à la pointe du progrès et du renouveau de sa catégorie, avec Harmonie ;

• La prise de possession de nouveaux locaux, spacieux et fonctionnels à l'envi début Janvier, par l'Ecole Nationale de Musique et de Danse (nouvelle venue à la F.M.A.), de Charleville-Mézières, qui multiplie ses efforts de décentralisation et prospection scolaire) ;

• Les prestations appréciées de « l'Association Symphonique de Charleville-Mézières », notamment à Nouzonville, Raucourt, Attigny, seule Société uniquement Symphonique de la F.M.A., et pratiquement l'unique en Ardennes ;

• Les Concerts de gala tripartites (classiques, modernes, Batterie-Fanfare) de l'H.M. de Charleville-Mézières, (à Nouzonville, Sedan aussi d'ailleurs) ;

• L'activité multiforme (défilés, concerts, orchestre bavarois) et intense de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières dont le Directeur, Monsieur Kownacki, et 7 exécutants sont allés présenter leurs instruments à l'Ecole primaire de Boulzicourt, siège d'une Société en sommeil ;

• La malchance de « l'Indépendante » de Nouvion-sur-Meuse qui a inhumé trois de ses Membres en un an (dont deux ce semestre, Trésorier et Clairon) ;

• La première prestation, en formation autonome, de la Batterie-Fanfare de marche de l'H.M. de Sedan, aux pupitres très équilibrés ;

• Les efforts de recrutement de l'Harmonie de Floing ;

• L'épaulement, par une dizaine de fidèles amis, de la « Fraternelle » (qui a perdu ses 3 vétérans) de Margut, par « Les Enfants d'Yvois » où sont venus aider plusieurs fois spontanément des Haybois et Revinois de l'Harmonie Départementale ;

• L'activité époustouflante des Batteries-Fanfares de Joigny-sur-Meuse, Les Hautes-Rivières, Vrigne-aux-Bois, Douzy (avec majorettes), Vivier-au-Court (dont l'animateur J.M Lamotte est un fervent partisan de l'entente ardennaise F.M.A. - F.S.C.F.) et surtout Attigny (aux sorties tous azimuts) renforcée à la basse et à la trompette d'Harmonie par les ex-Vouzenais Godard et De Rochel ;

• La décoration de la Présidente Madame Waty, du Directeur Hodier et d'un musicien de « La Mouzonnaise » par le Président Pihet qui put entendre ensuite les juniors et cadets locaux ;

• L'organisation, pour la première fois depuis des années, d'une Société Musicale avec l'aide des autres Sociétés locales, de Choristes Sédanais et de l'Association Sainte-Cécile précitée le 17 mars, par la néo-Batterie-Fanfare de Raucourt ;

• La reprise des aubades de quartier par l'H.M. de Vouziers ;

• Le renouveau des « Echos de l'Argonne » de Grandpré, grâce à de nombreux jeunes et l'entente amicale Monthois-Challerang ;

• Les sorties multiples, le succès des 18 «Bavarois » autochtones et de dizaines d'élèves (aux examens internes) de l'H.M. de Rethel ;

• L'espoir de Renaissance de « L'Eveil » de Segny-l'Abbaye où 4 clarinettistes et 3 trompettistes sont en forma-

les, de Choristes Sédanais et de l'Association Sainte-Cécile précitée le 17 mars, par la néo-Batterie-Fanfare de Raucourt :

• La reprise des aubades de quartier par l'H.M. de Vouziers ;

• Le renouveau des « Echos de l'Argonne » de Grandpré, grâce à de nombreux jeunes et l'entente amicale Monthois-Challerang ;

• Les sorties multiples, le succès des 18 «Bavarois » autochtones et de dizaines d'élèves (aux examens internes) de l'H.M. de Rethel ;

• L'espoir de Renaissance de « L'Eveil » de Segny-l'Abbaye où 4 clarinettistes et 3 trompettistes sont en formation, à partir de l'Ecole de Musique de Madame Delebarre.

• La qualité des prestations de « l'Harmonie de Rimogne » et de « la Fanfare de Rocroi » qui ont véritablement étonné à Attigny ;

• La participation de la Chorale à 4 voix mixtes du Groupe « Crescendo » (qui vient d'ouvrir, avec succès, une section de Flûtes douces pour adolescents à Mohon) à une fête multinationale d'émigrés à Fumay, et, en complément de programme, au Concert de fin d'année, de la Chorale juvénile d'Aiglemont ;

• La nomination de la Directrice de celle-ci comme sous-Directrice de la Chorale « Crescendo », pour suppléer éventuellement (notamment en cas d'inondation !) le Directeur P. Chartogne, qui a accepté également la Direction de l'Harmonie de Warcq (où il réside) ;

Pour toutes les Sociétés y ayant participé, n'ayant pas fourni de compte rendu à la Secrétaire Fédérale pour son rapport à la Confédération Musicale de France sur la Journée de la Musique, nous ne pourrons en relater que les Concerts surtout itinérants de l'Harmonie S.N.C.F. et de « Crescendo » dans le chef-lieu Départemental, de la Batterie-Fanfare de Douzy, de « l'Indépendante », de Nouvion-sur-Meuse. de l'H.M. de Montherme, le jeudi 21, des « Enfants d'Yvois. le vendredi 22, de « la Fraternelle » de Margut, le samedi 23, vu le nombre élevé de leurs étudiants internes . travailleurs éloignés.

Aube-Haute-Marne

Congrès 1984

C'est à Saint-Dizier, le 6 mai 1984, que s'est tenu le Congrès annuel de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne, sous la présidence de M. Maurice Faillenot, Président, assisté de MM. Pierre Reinle et Denis Bornot, Vice-Présidents ; Mme Marguerite Charie, Trésorière ; M. Hubert Richard, Secrétaire adjoint ; M. Jean Maulandre, Chargé des assurances et des Membres du Bureau.

Toutes les Sociétés musicales de l'Aube et de la Haute-Marne sont présentes ou représentées, lorsqu'à 19 heures. dans la salle de l'ancien cinéma « Le Palace » ; M. Faillenot proclame l'ouverture du Congrès. Ce ne sont pas les sujets à traiter qui manquent, et, chaque année. les Dirigeants des Harmonies ou Fanfares le prouvent par des discussions dont l'intérêt est évident. La « Vie » des Sociétés musicales n'a jamais été facile, mais que ce soit les Chefs de Musique, les Présidents ou les Membres des Bureaux, ils ont tous la foi, et cela résout bien des problèmes.

Au travers des débats souvent fort animés, retenons que les Sociétés musicales veulent rester « amateurs ». L'intervention, que nous publions par ailleurs, de M. Pierre Reinle, en est la synthèse et fut fort applaudie.

Les examens fédéraux, à eux seuls, occuperaient le Congrès. Leur organisation représente une somme énorme de travail qui n'est pas reconnue comme elle le devrait. Aussi, doit-on souhaiter qu'il y ait encore longtemps des Chefs de musique qui s'y consacre, car leur avenir serait alors fort compromis.

Une modification des statuts porte de seize à vingt le nombre des Membres du Bureau.

La journée pédagogique, que l'on voudrait faire revenir à son but principal, c'est-à-dire la formation des « cadres » de nos Sociétés aura lieu fin octobre à Sainte-Savine (Aube). Quant au Congrès 1985, c'est à Brienne-le-Château (Aube), qu'il se tiendra.

Le Congrès se termine, et sans bouger de place, les congressistes ont le plaisir d'écouter, alternativement, l'Harmonie des Jeunes Bragards (U.J.B.), sous la direction de M. André Guyot, l'Ecole de musique de cette société dirigée par M. Daniel Lerebourg, la Batterie-Fanfare Municipale sous la baguette de M. Médard. Ces trois ensembles sont chaleureusement applaudis.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité est servi à tous, et la journée se termine par un repas au Restaurant de « L'Arbre d'Or » à Ancerville, clôturant fort agréablement ce Congrès organisé de main de maître par l'équipe dirigeante de l'Harmonie de l'U.J.B.

Denis BORNOT.

CARNET ROSE

Un quatrième petit enfant, « Estelle », est né le 11 septembre dernier au foyer de Francis et Renée Harbulot-Pichon, tous les deux professeurs certifiés d'éducation musicale et enseignants à Dijon. Ce sont les enfants de M. Jacques Harbulot, membre de notre Conseil d'Administration, qui s'occupe avec un dynamisme remarquable de la Fédération « Champagne-Ardenne ».

Cette petite fille a deux frères. Elle sera donc bien entourée et bien protégée...

Toutes nos félicitations aux heureux parents, à M. et Mme Harbulot, à leur fille Françoise qui se dévoue aussi sans compter au secrétariat de la Fédération « Champagne-Ardenne ».

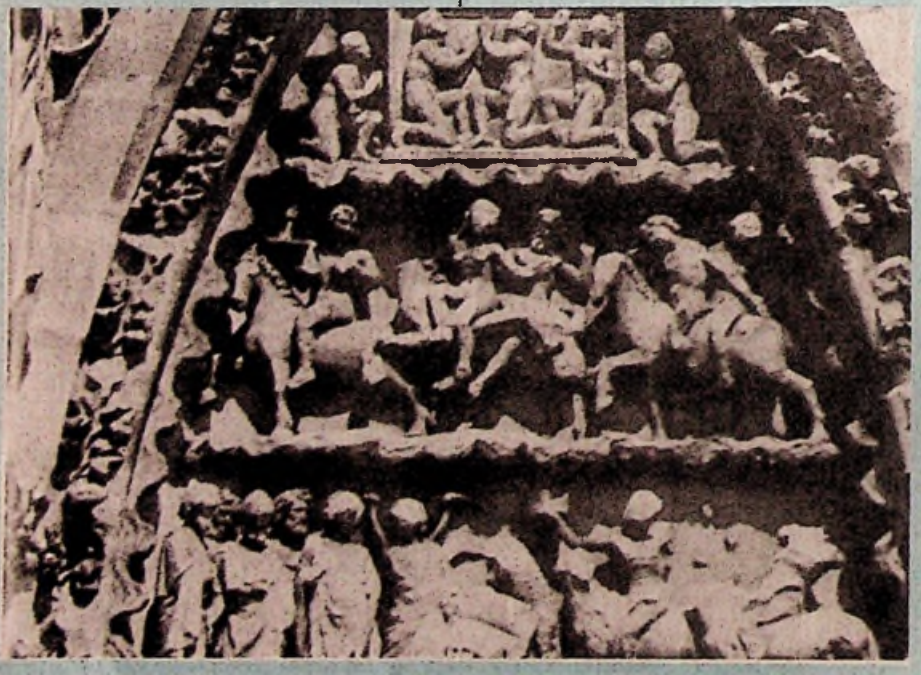

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles.

Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour du règlement de leur abonnement, très modeste, sans attendre une relance, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

ude

ARBONNE

os d'un Concert Musical l'Harmonie Juniors Ariège

Nous pouvons dire que c'est un énorme succès populaire qu'a connu le grand concert musical, que nous avions annoncé, et qui a eu lieu samedi soir dans la salle des Synodes du Palais des Archevêques de Narbonne, par l'Harmonie Juniors de l'Ariège. Environ trois cents mélomanes étaient présents dans la salle, mise à notre disposition par la municipalité de la Ville.

Composée essentiellement de jeunes dont l'âge varie de 12 à 18 ans, venus de toutes les sociétés musicales ariégeoises, avec un programme, digne des grandes harmonies, cet ensemble de 112 musiciens, a fait le bonheur du nombreux public.

Il manquait à cet amalgame de musiciens les deux contre-bassistes actuellement sous les drapeaux dans la musique des Paras de Toulouse, mais nous avons pu apercevoir une jeune fille jouer du saxophone basse, instrument qui est devenu rare dans nos harmonies.

Du pupitre des flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones, trompettes, basses barytons, trombones, cors et percussion, pas une faute quelconque, la justesse, les nuances, la pureté des instruments, rien n'échappait aux partitions placées devant chaque musicien ; un travail remarquable fort apprécié par un public connaisseur qui ne ménageait pas ses applaudissements prolongés après l'audition de chaque œuvre. Il est vrai que les répétitions et le travail du stage y sont pour beaucoup et le résultat s'en trouve récompensé.

L'ensemble fut dirigé par quatre directeurs amateurs qui firent interpréter à leur tour les œuvres mises au programme. C'est ainsi que des phrases de Carmen, de Bizet, et Sleichride, de Anderso, furent talentueusement dirigées par M. Allabert, directeur de la Philharmonique de Lavelanet. L'ouverture du Roi d'Ys et les scènes pittoresques de Massenet furent brillamment dirigées par M. Michel Lacombe, directeur de l'Harmonie Municipale de Foix, et l'Harmonie de Varilhes. La Suite Française, de Darius Milhau, fut très bien dirigée par M. Denis Dugros, Directeur de l'Union Musicale de Saint-Girons et hautboïste solo dans l'Harmonie Juniors, tandis que M. Benjamin Boronian, avec sa maîtrise habituelle, dirigea Ballade et Marche de Sibelius. Disons que M. Boronian dirige la Philharmonique de Pamiers.

Abbaye de Frontfroide (Narbonne)

Avec une tenue impeccable et de belles notions musicales, les sociétés musicales de l'Ariège ont une belle réserve qui les attend.

M. André Sarzi, Président Honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, présenta l'Harmonie et leurs directeurs, tandis que M. Sagansan, directeur du Stage, commentait les œuvres inscrites au programme.

Une organisation impeccable, pas de préludes entre chaque morceau, une discipline digne de tous éloges, permirent d'écouter avec passion, durant deux heures, ce bel ensemble de jeunes musiciens, qui mirent tout leur savoir, pour être agréable au public. Souhaitons que le concours qu'ils vont affronter à Zurich en 1985 avec des formations internationales, leur soit favorable, ce dont nous ne doutons pas.

Nous avons pu remarquer dans la salle, M. Pla, Maire et Conseiller général de Coursan ; M. Bastide, Vice-Président de la Fédération du Gard en vacances à Villeneuve-lès-Corbières ; M. R. Gianet, Président de l'Harmonie de Coursan, et Mme ; M. Badoix, Président du Réveil Nouvellois ; M. Calva, Directeur de l'Harmonie de Coursan ; M. Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise ; Mme et Mlle Angéline Sarzi, professeur de Musique ; M. Roumeguiere, concertiste flûtiste de Pamiers ; M. Dupuis, Conseiller Pédagogique pour la Musique ; de nombreux musiciens de Coursan ; de Port-la-Nouvelle : Yves Alquier, de la Lyre Narbonnaise ; M. et Mme Cabrier, retraités, ex-musiciens de la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie de Coursan, venus de Montblanc ; M. Payen, retraité des Mines, Musicien, archiviste de l'Harmonie de Henain-Liétard (Nord), d'autres encore que nous oublions et qui voudront bien nous en excuser ?

Après le concert M. Sarzi remercia l'Assistance, félicita les jeunes musiciens, leurs dirigeants et leurs directeurs tandis que la Sympathique Mme Dubail versait le verre de l'amitié offert par la Municipalité de Narbonne.

LEZIGNAN-CORBIERES

Concert des professeurs de l'Ecole municipale de musique

L'heure de la représentation approchait. Dans la sacristie les acteurs apportaient une dernière touche à leurs habits de soirée. L'ambiance était à l'enthousiasme quoique modéré. Bien sûr, pour chacun le trac prenait des allures différentes. Certains le noyait dans des flots de paroles ou d'anecdotes, d'autres recherchaient la compagnie de leur instrument.

Furtivement leur regard scrutait la nef pour y découvrir un auditoire déjà nombreux. Dès l'arrivée du Maire de la ville et de ses Conseillers, les musiciens savaient qu'alors, bientôt les lumières allaient s'évanouir et que le concert pouvait commencer...

Après une brève présentation des musiciens, M. Jean Durand salua solennellement le public avant de se diriger au piano. Les premières notes s'élevaient. Chopin et son fameux Nocturne (opus 32, n° 1 en Si Majeur), les funérailles de Listz et l'oiseau triste composé par l'interprète lui-même se succédèrent. L'époque romantique du grand siècle (le XIX[e] bien sûr) battait son plein. L'assistance y plongea corps et âme grâce au talent, à la verve et à la fougue qui caractérise ce pianiste. Son métier acquis de ses nombreux récitals lui valurent de fiers applaudissements et après avoir joué une pièces hors programme l'immense église redevenait silencieuse. Pour peu de temps, car déjà s'avançaient deux jeunes personnes, M. Olivier Saltiel guitariste classique et M. Guy Rançon flûtiste.

Ils proposèrent un duo empreint de fraîcheur et de qualité. Une courte pièce aux allures vives, Rigaudon de M. Claude Daquin, marquaient leur entrée puis ils enchaînèrent avec une suite de J.-B. Loeillet. Celle-ci se composait de différentes danses tantôt lentes tantôt plus allègres mais toutes aussi séduisantes les unes des autres. Le chant de la flûte ponctué par les accords de la guitare produisaient une savoureuse combinaison. Un morceau plus brillant, extrait de la grande Sonate de M. Giuliani (XIX[e] siècle), clôturait cette première partie. Ici, la flûte s'échappait en de savants arpèges tels des guirlandes sonores et l'accord ultime souleva l'approbation de tout l'auditoire. Il ne faut pas oublier l'interprétation pour guitare seule des œuvres de J.-S. Bach et de Villa Lobos. Ce guitariste montra avec brio toutes les ressources de l'instrument, tant sur le plan sonore que musical.

Après quelques minutes d'entracte, un autre duo se distingua aussi. Pas de guitare ni de flûte cette fois-ci mais il s'agissait de piano et du hautbois. M. P. Larroude débuta les premières mesures de l'Adagio cantabile de Tartini avant que ne suive la mélodie particulièrement lyrique jouée par M. P. Vidal. Deux autres œuvres allaient enchanter nos oreilles sensibles, le Largo de la Sonate n° 15 de J.-B. Loeillet, et le premier mouvement du concerto en sol de Haendel. Ces 2 musiciens invités à participer auprès des professeurs de l'école de musique de Lezignan ont su parfaitement conquérir à leur tour le public.

Enfin, l'orgue de Saint-Félix et la trompette prirent le relais. Sonate de Haendel, chorales de Jean Langlais et concerto de Vivaldi composaient leur répertoire. Mme Siegrist interpréta 2 Pièces pour

Indiquez-nous avec précision votre code postal.

Si votre ville dépend pour le code d'une autre localité, veuillez nous l'indiquer clairement.

Le Service des Abonnements

orgue seul du même J. Langlais. La masse sonore de cette immense soufflerie faisait presque trembler les murs et quelle joie de se sentir envelopper par ces tourbillons magiques. Les pièces contemporaines recellaient des couleurs harmoniques ensorcelantes. La trompette de M.-J. Adamo, quant à elle, perçait au-dessus de cette masse. Celle-ci impressionnait par ses sonorités limpides, fluides, pures comme du cristal : puissance et finesse. Un vrai régal.

M. Calvayrac aux timbales et M. Rancon au saxo soprano se joignaient à ces derniers et signaient ainsi la fin du concert en interprétant le mouvement allégro du concerto pour 2 trompettes de Vivaldi.

Musiciens et public se félicitèrent de cette manifestation joyeuse et musicale. Il aura fallu bien des heures de préparatifs pour arriver à ce résultat.

Sans parler des heures de répétitions des musiciens, il fallait organiser la pub, affiches, vendre les billets, lancer les invitations, contacter la presse, etc., tâche qui incombait aux deux associations lizignaises, Les Amis de l'Ecole de Musique présidée par M. F. Le Notre et les Amis de l'Orgue de Saint-Félix présidée par M. Richardin que nous saluons au passage, sans oublier le Directeur de l'Ecole de Musique M. M. Calvayrac sans lequel rien ne pouvait se faire.

Cette deuxième représentation assurée par les professeurs de l'Ecole de Musique de Lezignan et leurs invités confirme par l'enthousiasme du public que la Musique classique a sa place dans cette cité.

COURSAN

Deux musiciens à l'honneur à l'Harmonie Républicaine

L'attribution de distinctions à dimensions nationales à MM. Vitalis Fraisse et Edmond Durban a été fêtée samedi soir, 23 juin dans la Salle de la Maison des Jeunes, quasiment pleine.

M. Gilbert Pla, Maire et Conseiller Général, était entouré de M. Raymond Gienet, Président de l'Harmonie Républicaine, et de M. A. Sarzi, Président Honoraire de la Fédération du Midi.

Au travers de ces distinctions, MM. Pla, Gienet et Sarzi ont rendu hommage au dévouement, à l'amour de la musique et à l'attachement à l'Harmonie Républicaine. La musique populaire est viscéralement enracinée dans les couches les plus profondes et les plus anciennes de la ville de Coursan, grâce à la ténacité de M. Sarzi qui en fut, durant 40 années, le Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique.

En élargissant leurs actions à la formation des jeunes, MM. Fraisse et Durban ont contribué, par le biais de la musique, à l'effort culturel cher à toutes les Municipalités d'après-guerre.

M. Durban a été élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, et c'est à M. Sarzi qu'est revenu l'honneur d'être son parrain et de le décorer de cette médaille si gentiment offerte par les élèves au Professeur de Flûte.

M. Vitalis Fraisse, lui, a reçu la Médaille d'Argent du Ministère du Temps Libre. Eloigné de la vie active pour raisons de santé, M. Fraisse était représenté par sa petite fille Laurence, elle-même élève au Conservatoire de Musique de Perpignan et membre de cette Harmonie si chère à son grand-père.

Les organisateurs se manifestèrent, par le biais de fleurs aux épouses des heureux récipiendaires, pour les remercier de leur abnégation et de leur compréhension.

MM. Fraise et Durban, après la cérémonie officielle, réunirent les personnalités et tous leurs amis autour d'un succulent et copieux buffet.

Gard

LA GRANDE-COMBE

Distinction de M. Naro

Il y avait tous les amis, tous les muciciens, les anciens de l'Orchestre des revues et opérettes, les voisins du sympathique récipiendaire, sa famille autour de M. Naro qui était au centre de cette fête avec, à ses côtés, M. le Maire de la Grand-Combe, M. Maurice Larguier, Adjoint aux Affaires Culturelles, M. Roger Roux, et le Président de l'Harmonie, M. André Roussel.

Il ne manquait hélas que le Président Honoraire de la Fédération du Midi, M. André Sarzi, grand ami de M. Naro qui, pris d'un malaise le matin à l'hôtel, dut rentrer d'urgence à Narbonne.

Le Président A. Roussel, au nom de l'Harmonie et de ses musiciens, des collaborateurs enseignants à l'Ecole de Musique Municipale, rendait un vibran hommage à M. Naro en soulignant notamment qu'il avait su reprendre, heureusement, le flambeau de l'ancienne Harmonie des Houillières et assurer la continuité de notre phalange musicale ; il soulignait aussi qu'au cours de sa vie, largement consacrée à la musique, M. Naro avait formé de nombreuses générations de musiciens.

Il donnait ensuite lecture du message du Président Sarzi dans lequel celui-ci retraçait la très longue et fructueuse carrière musicale de son ami, sa passion inconditionnelle de la musique, ses enseignements, sa création (il rappelait que M. Naro avait composé plus de 400 œuvres), et il se déclarait fier d'avoir été choisi pour parrainer la haute distinction dont il venait de faire l'objet de la part de M. le Ministre de la Culture.

M. Maurice Larguier, Maire de la Grand-Combe, devait remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres et se plaisait, à titre personnel et au nom du Conseil Municipal, à rendre hommage aux soixante années que M. Naro avait passées, avec talent, compétence et dévouement, à servir la musique. C'était ensuite une pluie de cadeaux : ceux de l'Harmonie, des Musiciens, des élèves de l'Ecole de Musique, des voisins, des parents, et les remerciements de M. Naro qui rendait hommage, la voix pleine d'émotion, à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré et collaborent encore avec lui.

Une photo souvenir fut prise dans laquelle se tenaient quelques-uns de ceux qui furent ses collaborateurs ou ses interprètes à l'époque où la ville chantait : Pierre Chappert, Jean Ginorn, François Treillet, André Klébert, Jean Marchelli, Jacky Naro, Mme Paulette Jourdanet (Ginoux), Auguste Gibert et Mme Mistral.

Belle journée pour M. Naro, qui termina cette soirée par un joli concert dans la cour du C.E.S., auquel assistait une foule de Grand-Combiens.

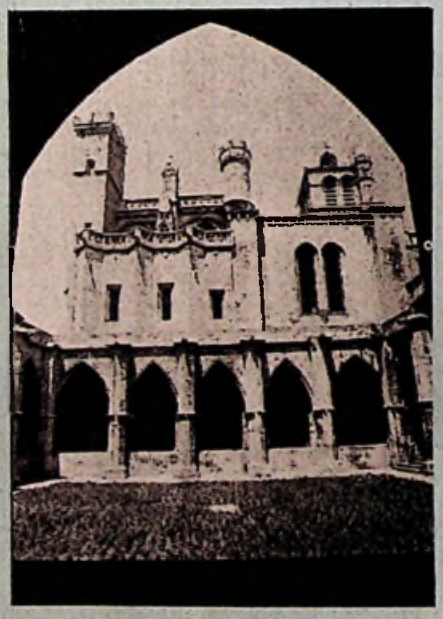

Cathédrale de Saint-Nazaire (Béziers)

Hérault

CAPESTANG

Musique dans la Cour du Château

Pour faire suite à leur concert de fin d'année, les élèves de l'Ecole Musicale de Musique de Capestang ont invité leurs jeunes amis, élèves de l'Ecole Municipales de Musique de Servian à venir à Capestang donner leur propre concert de fin d'année.

En la présence de M. Bernard Nayral, maire de Capestang, conseiller général, de M. Georges Gimié, Président de l'Harmonie Municipale de Capestang, de M. Jo Garcia, responsable de l'Ecole Municipale de Musique de Capestang, de M. Jean-Pierre Gisbert, président du Foyer Rural de Capestang, de M. Jacky Sabatier, Président de l'Ecole de musique de Servian, de M. Michel Loubet trésorier de l'Ecole de Musique de Servian de l'ensemble des responsables de l'Ecole de Musique de Servian et toutes les épouses, ainsi qu'une foule de parents et d'amis serviannais et capestanais, le concert était donné le jeudi 28 juin, à 21 h 30 dans la cour du château.

Le repas champêtre offert par l'Harmonie Municipale et l'Ecole de Musique de Capestang, fut l'occasion d'échange de points de vues musicaux sur les deux écoles.

Ensemble des jeunes musiciens de l'Ecole Municipale de Musique de Servian.

Un grand merci à tous les responsables de l'Ecole de Musique de Servian, à M. Bernard Blanc, responsable de la délicate mise en place de ce super programme, toutes nos félicitations à l'ensemble de tous ces jeunes musiciens attentifs à la baguette, pour une soirée que nous n'oublierons pas de si tôt.

Sous la direction de M. Bernard Blanc, responsable de l'Ecole de Musique de Servian, ces jeunes élèves, encadrés de quelques professeurs ont joué avec beaucoup de brio un programme choisi qui a ravi et passionné le public : « Champs Elysées » de J.-C. Petit, « La Marche Indienne » de Sellenick, « Fanfan la Fanfare » de P. Lemaistre, « Georgia on my mind » de Carmichael, le « Largo » de Haendel, « La plage aux romantiques » de P. Danel, chanté par Thierry, « L'amour est un bouquet de violettes » de F. Lopez, « My Life » de B. Joël, « So Prouthy we hail » de E. Osterling, « Fellings » de M. Albert, « Pierrot tout blanc » de J.-J. Debout, mimé par de tous jeunes élèves, « Solitude » de D. Ellington, « Cando caliena el sol » de C. Rigual, « Gummi mambo » de Louiguy, « Et j'entend siffer le train » de R. Antony, « Souvenir de France » de Hans Hartwig, morceau qui fut bissé : programme dont tous les auditeurs se souviendront.

A l'entracte, les armoiries de la ville de Servian furent remises en souvenir successivement à M. Georges Gimié, président de l'Harmonie Municipale de Capestang, par M. Jacky Sabatier, président de l'Ecole de Musique de Servian, à M. Bernard Nayral, Maire de Capestang, conseiller général, par M. Michel Loubet, trésorier de l'Ecole de Musique de Servian, à M. Jo Carcia, responsable de l'Ecole de Musique de Capestang, par M. Bernard Blanc, responsable de l'Ecole de Musique de Servian.

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés !

Midi-Pyrénées

Aveyron

Succès de l'Harmonie Junior dans le sud Aveyron

La fédération des sociétés musicales avait formulé le souhait de poursuivre l'expérience tentée sur Rodez et Espalion, afin de faire connaître l'harmonie junior départementale dans les différentes villes de l'Aveyron. En ce début de saison 84-85, le sud du département a eu le privilège d'accueillir cette importante formation et juger ses qualités indéniables.

Le samedi 29 septembre, c'est la ville de Millau qui avait été désignée pour recevoir les jeunes musiciens ; tous les participants et accompagnateurs ont apprécié le chaleureux accueil du président Jean Miquel, et de ses collaborateurs de l'harmonie Millavoise. Cette société étant chargée de l'hébergement des 70 jeunes titulaires de la formation junior.

La fin d'après-midi était consacrée à la répétition et mise au point de quelques détails des morceaux figurant au programme, par le directeur titulaire M. Léon Nadé. Après le repas servi dans les vastes locaux du « Petit Montmartre », les musiciens prenaient place sur la scène de la maison du peuple, très coquette salle mise à la disposition des organisateurs par la ville de Millau.

Au premier rang des invités nous avons noté la présence de M. Defarge-Lacroix, commissaire-adjoint de la République et de Mme, de M. Deruy, conseiller général, maire de Millau, des représentants de la municipalité et des sociétés culturelles de la ville, aux côtés de M. Raymond Robin, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Aveyron et des responsables de l'harmonie junior.

Après une nuit de repos et un copieux petit-déjeuner, les deux cars affectés à l'harmonie junior prenaient la route de Saint-Affrique pour amener tous les participants à la salle des fêtes de la cité des bords de Sorgues, où devait avoir lieu le second concert de l'harmonie, M. Paul Roques, maire, conseiller général, la municipalité, le comité des fêtes et le docteur Birot, président de la Lyre recevaient

M. Robin, président de la F.D.S.M.A., M. Dejean, vice-président, les responsables, les membres de l'harmonie junior et les accompagnateurs.

Au cours de son allocution, à l'issue du vin d'honneur, M. Roques après avoir excusé M. Rieux retenu pour des raisons familiales, disait tout son plaisir de recevoir ces jeunes musiciens accompagnés dans le sud Aveyron par les responsables fédéraux, afin de nous montrer ce qu'ils ont effectué en travail fructueux au sein de l'harmonie départementale. Il soulignait les liens d'amitié et de sympathie qui unissent les sociétés musicales grâce au regroupement par la fédération départementale dont est issue l'harmonie junior. Il rendait hommage au dévouement des présidents et directeurs qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine afin de mieux faire connaître, apprécier et aimer une musique de qualité et, pourquoi pas, susciter des vocations.

Comme à Millau, la veille, la population de Saint-Affrique a été enthousiasmée par la prestation donnée par ces jeunes musiciens et a su apprécier le travail accompli, la valeur musciale et l'homogénéité de l'ensemble dirigé par Léon Nadé.

Programme :
Première partie : « le Rêve passe » célèbre marche du concert (Ch. Helmer, G. Krier) ; « la Chauve-souris » ouverture sur l'Opéra de Johann Strauss ; « Musique à la carte » suite d'orchestre (Willy Hautvast) ; « Festival Charles Trénet » arrangement Delbecq.

Deuxième partie : « Granada » célèbre paso-doble (Lara) ; « Thème varié » (Willy Hautvast) ; « Yesterday » pièce contemporaine (Lénon Cartrey) ; « Rock Harond' » (M.C. Freedman).

A la fin du concert, à la demande de M. Nadé, directeur, M. Robin, président fédéral a bien voulu prendre place au pupitre de direction pour le dernier morceau de circonstance « Ce n'est qu'un au revoir » qu'il a dirigé après avoir présenté les responsables des jeunes dans les différentes harmonies du département : MM. Albert Laur (Rodez), Christine Prats (Espalion), Jean-Pierre Radtke (Décazeville), Yves Serin (Marcillac), J.-M. Barriac (Naucelle), Léon Nadé (Millau), Louis Birot (Saint-Affrique). Comme le samedi à Millau, le public ravi, a longuement ovationné tous les participants, leurs dirigeants et responsables qui leur ont offert un concert de qualité et prouvé qu'avec des amateurs « avertis » on peut faire de la très bonne musique.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne

Le 10 mai 1984, la Régie Renault de Cléon en fête pour une grande dame âgée de cent ans : « l'Automobile ».

Grand concert par l'orchestre symphonique de l'agglomération Elbeuvienne que dirige Jean Letellier.

2.500 spectateurs ! L'événement était dans toute l'usine, puisque, dès l'entrée, les cors de chasse de six sonneurs de trompe en grande tenue de venerie accueillaient les futurs spectateurs. Marc Antoine Charpentier, Bizet, Berlioz, un orchestre symphonique parmi un décor de boîtes de vitesses ! Une formule nouvelle !

Après des paroles de bienvenue adressées aux 2.500 spectateurs, ainsi qu'à MM. René Youinau et Alain Rhem, Conseillers généraux des deux cantons, MM. Héraux et Demares, Maires de Saint-Aubin et Caudebec-lès-Elbeuf, ainsi qu'à M. Lenoir, Président de l'Orchestre, M. Guillemin, Directeur de l'usine de Cléon, devait souligner que ce « Grand Concert » correspondait à deux soucis essentiels : d'une part, d'une volonté politique de la direction de l'usine, et d'autre part, d'un aspect symbolique. L'usine est un lieu de production qui doit contribuer à l'épanouissement des personnes qui y travaillent. La vie elle-même doit pouvoir entrer dans les ateliers sous toutes ses formes. Abondant l'aspect symbolique, M. Guillemin notait « l'orchestre symphonique comme notre usine se veut constituer un ensemble harmonieux où chacun joue juste. Chaque élément doit avoir sa place pour la cohésion du tout en engendrer un collectif de haut niveau ».

Dès lors, sous la baguette de Jean Letellier, les 55 musiciens de l'O.S.A.E. allaient offrir un programme de haute qualité et que l'on pouvait définir comme du « classique populaire » avec au menu des œuvres de Marc Antoine Charpentier, Dvorak, Paderewski, J.-J. Mauret, Pepi Huber (un Tzigane), Berlioz, Léoni, Rossini (l'air de Basile) et Jérôme Kern (Mississipi).

Le dessert allait être plus onctueux après que Philippe Désert, Baryton Basse de l'Opéra de Paris ait fait apprécier sa voix. En effet, à l'O.S.A.E. vinrent se joindre les chorales de La Saussaye, Deville-lès-Rouen, ainsi que l'Orphéon de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (cent choristes).

Quel tonnerre d'applaudissements vint ponctuer l'air du « Toréador » extrait de « Carmen » de Bizet, ou le Kalinka de Popp ou encore le « Carmina Burana » de Carl Orff. On en redemandait encore et le bâtiment E s'en souviendra longtemps.

Jamais, nous n'avons joué devant autant de monde devait nous confier Jean Letellier.

C'est dire que l'ovation fut exceptionnelle et de telles expériences se renouvellent.

Les abonnements partent du mois de janvier et finissent en décembre.

Les bordereaux d'abonnements doivent nous parvenir au plus tard le 15 décembre pour l'année suivante.

Tous les abonnements nous parvenant après le 15 janvier seront servis partiellement.

Nord · Pas-de-Calais

Nord

CAMBRAI

Nous avions publié, dans notre numéro de juillet, le compte rendu du Concours de Cambrai qui s'est déroulé les 12 et 13 mai 1984.

Le Palmarès qui avait été posté à Lille le 14 juin (machine à affranchir) nous parvient seulement le 3 octobre. Il est resté en souffrance dans les bureaux des P. et T. qui ont apposé le cachet d'expédition le 2 octobre.

Nous nous excusons auprès de toutes les Sociétés qui ont participé à ce Concours pour le retard apporté à publier leurs résultats.

Concours national de Cambrai 13 mai 1984

PALMARES

Batterie Fanfare « La Renaissance » de Marcq-en-Barœul (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en Division d'Honneur félicitations au directeur.

Musique Municipale de Mouvaux (Nord) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en Excellence, 2e section.

Musique de Créteil (Val-de-Marne) :
1er prix ascendant : devra concourir en Excellence, 1re section.

Fanfare « Echo du Reculet » de Thoiry (Ain) :
1er prix ascendant : devra concourir en Excellence, 2e section. Félicitations au directeur.

Harmonie Municipale d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) :
1er prix ascendant : devra concourir en Excellence, 2e section.

Fanfare Municipale de Proyart (Somme) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en Supérieure, 1re section.

Harmonie Municipale de Gravelines (Nord) :
1er prix : devra concourir en Supérieure, 2e section.

Harmonie Municipale de Condé et Macou (Nord) :
1er prix : devra concourir en Supérieure, 2e section.

Musique Municipale de Bondues (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en Supérieure, 2e section. Félicitations au directeur.

Chorale « La Lyre Halluinoise » Hal- (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en Supérieure, 2e section. Félicitations au directeur.

Fanfare Municipale de Pont-sur-Sambre (Nord) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en 1re division, 1re section. Félicitations au directeur.

Batterie Fanfare d'Erquinghem-Lys (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en 1re division, 1re section. Félicitations au directeur.

Chorale « Les Chœurs de St-Gervais » de Savonnières (Indre-et-Loire) :
1er prix ascendant : devra concourir en 1re division, 1re section. Félicitations au directeur.

Harmonie « Sainte Cécile » De Bonneval (Eure-et-Loire) :
1er prix ascendant : devra concourir en 1re division, 1re section. Félicitations au directeur.

Harmonie d'Epehy (Somme) :
1er prix ascendant : devra concourir en 1re division, 1re section. Félicitations au directeur.

Union Philharmonique d'Hautmont (Nord) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en 1re division, 2e section.

Harmonie Municipale de Bergues (Nord) :
1er prix : devra concourir en 1re division, 2e section.

Harmonie Municipale de Fourmies (Nord) :
2e prix : devra concourir en 1re division, 2e section.

Batterie Fanfare Municipale de Lomme (Nord) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en 2e division, 1re section. Félicitations au directeur.

Harmonie de Vermand (Aisne) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en 2e division, 1re section.

Harmonie Les Amis Réunis de Raches (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en 2e division, 1re section. Félicitations au directeur.

Harmonie de Feignies (Nord) :
1er prix ascendant : devra concourir en 2e division, 1re section. Félicitations au directeur.

Batterie Fanfare Municipale de Lambersart (Nord) :
1er prix à l'unanimité : devra concourir en 3e division, 1re section. Félicitations au directeur.

Harmonie Communale de Moncheaux-Prouvy (Nord) :
1er prix : devra concourir en 3e division, 1re section.

Les 150 ans de l'Harmonie Municipale de Lille

Pour célébrer avec solennité le 150e anniversaire de leur société, les musiciens de l'Harmonie municipale de Lille avaient préparé un concert de qualité exceptionnelle qui a été donné le 24 juin dernier dans le grand hall de l'Hôtel de Ville de Lille.

Plus d'un millier d'auditeurs étaient venus écouter ce grand concert.

Tout a commencé par des discours. Celui de M. Pierre Derœux, président de l'harmonie, d'abord, qui parla du passé et de la volonté d'hommes et de femmes voulant que la musique officielle de Lille soit toujours plus belle pour le rayonnement de la ville. Celui de M. Vaillant aussi, qui, en bon adjoint, rappela la volonté du maire d'avoir une musique omniprésente et surtout symbole de fête.

Ensuite, les musiciens lillois, renforcés par leurs amis de l'Harmonie de Fives — plus de cent vingt exécutants, si l'on compte ceux de la batterie — firent chaleureusement applaudir leur talent, bien sûr, leur chef M. Henri Bailleul, et aussi les compositeurs choisis pour la circonstance.

Voici le programme :

« Marche hongroise » de la « Damnation de Faust », Berlioz ; « Music for band », Wagnein ; « Les Préludes », Liszt ; « Cap Kennedy », Lancen ; « Moment for Morricone », Morricone ; « 1812 » (œuvre historique), Tchaïkovski ; final par l'Harmonie et la Batterie.

Vint ensuite l'heure des récompenses avec, en particulier, la remise de la médaille d'argent de l'Harmonie municipale par M. Vaillant, adjoint au maire, à M. Bertrand, lui-même également adjoint au maire, mais délégué à l'animation ; Mme Cacheux, marraine de l'Harmonie ; MM. Loubel, Président de la grande harmonie de Fives, Derœux, Président de l'Harmonie municipale de Lille, Henri Bailleul, directeur, Augustin Laurent, maire honoraire, Struyf, directeur honoraire de l'armonie, Dancoisne et Leclercq, vice-présidents actifs, Simler, directeur adjoint, Ducrocq, secrétaire-trésorier, et Leclercq, tambour major.

A M. Robert Tichkiewitch, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais, revint alors le grand plaisir et l'honneur de remettre des médailles de Direction d'Harmonie à MM. Henri Bailleul, Directeur de l'Harmonie et Marc Simler, sous-directeur.

Enfin, cette très belle médaille du souvenir, tirée en nombre limité et personnalisée au nom de chacun, fut également offerte à cent quarante-sept musiciens, au cours du grand banquet rassemblant au cours de la soirée quelque deux cents convives.

•

Depuis cent cinquante ans, l'Harmonie municipale a traversé les vicissitudes de l'histoire, contre vents et marées et s'est maintenue.

Fondée le 11 avril 1834, l'Harmonie municipale des sapeurs-pompiers se distingue très tôt par sa qualité musicale. En 1846, au concours de Douai, ses 77 musiciens raflent tous les prix. A Fontainebleau en 1853, elle triomphe de la musique de Saxe, dirigée par le chef des guides de l'empereur. En février 1877, l'harmonie cesse de compter dans l'effectif du bataillon des sapeurs-pompiers et son chef reçoit le grade de lieutenant.

La saignée de la guerre 14-18 ne vient pas à bout de la phalange lilloise qui, le jour de l'entrée des Alliés à Lille, dans la cour de la Préfecture, exécute « La Marseillaise » devant une foule en délire.

Le lendemain, l'harmonie récidive à l'occasion de la réception du général Birdwood qui avait délivré Lille, à la tête des troupes britanniques. Georges Clemenceau, en visite à Lille, jubile et exprime sa satisfaction au préfet du Nord après l'audition de l'harmonie : la première, dit-il, qu'il ait entendue en pays reconquis.

En 1923, un arrêté du maire de Lille confirme son titre de « Musique Municipale ». En 1939, en raison de la guerre et de l'occupation allemande, les réunions de l'harmonie sont interrompues pendant plusieurs mois. Quelques rares auditions seront données jusqu'en 1942, époque à laquelle elle perd son chef, M. Capelle, musicien de grand talent.

Après la guerre, l'harmonie se reconstitue, retrouve une cohésion, une unité.

En 1948, elle participe au concours international d'Epinal et se classe en division d'honneur, triomphant de toutes les sociétés présentes. En 1952, sur proposition de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, l'Harmonie municipale se présente au grand concours international de Vichy. Elle y remporte le premier prix devant des sociétés parmi les meilleures, sélectionnées en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Hollande et en Allemagne. Les couleurs de la capitale des Flandres sont élevées pour marquer le triomphe de la région dans ce concours où l'Harmonie remporte également le Trophée International.

Depuis 1977, c'est à M. Pierre Derœux, secrétaire général du bureau d'aide sociale de la ville de Lille, qui est président de l'Harmonie, et c'est M. Henri Bailleul qui assume la direction.

Pays de la Loire

Sarthe

BALLON

Fête de la Sainte-Cécile du 19 novembre 1983

L'Union musicale fête la Sainte-Cécile en présence de nombreuses personnalités.

A cette occasion, onze membres exécutants reçoivent la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales décernée par le ministre de la Culture.

Si Ballon, chef-lieu de canton de 1.250 habitants, a une centenaire en bonne santé, c'est sûrement l'Union Musicale. Après l'immense succès populaire de son centenaire, fêté en 1982, qui restera sans doute dans les annales, le président Clément Cabaret, en collaboration avec le chef de musique, Georges Martin, avait tenu à honorer les anciens de la société. C'est ainsi que onze membres exécutants se sont vu remettre la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales, décernée par le ministre de la Culture.

La remise de cette médaille a donné un caractère tout particulier à cette Sainte-Cécile fêtée le samedi 19 novembre. Le premier rendez-vous était donné à l'hôtel de ville où la société emmenait les personnalités présentes en défilé avec Hunter Mars, à l'office religieux célébré par l'Abbé Bréjon et au cours duquel l'Union Musicale interprétait : Trilogie de Cor Kée, la Prière

du Matin de B. Maillochaud, et Gloria, Alleluia ! tr. F. Verbeek. Après cet office, la société rejoignait l'Hôtel de Ville au pas de Broadway.

A 20 heures, le président avait la charge d'accueillir les personnalités invitées ; nous notions alors la présence de MM. Baradel, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le Préfet, Chasseguet, Député ; Boulard, Conseiller général, Hureau, président de la Fédération des sociétés musicale de la Sarthe ; Lalos, maire de Ballon ; Goltron, maire de Saint-Mars-sous-Ballon, les membres du conseil municipal de Ballon, ainsi que de nombreux présidents d'associations, parents d'élèves et amis de la musique ; au total plus de 150 personnes.

Le président Cabaret prononçait d'abord une allocution de bienvenue mais aussi de remerciement à l'intention de toutes les personnalités présentes, montrant ainsi tout l'intérêt qu'ils portaient à l'Union Musicale et à la musique en général. M. Lalos, maire de Ballon, succédait au président pour rappeler comment, au travers du travail de son chef, de ses responsables, de ses membres actifs, la vie associative pouvait avoir un impact d'importance dans une cité possédant de telles sociétés. De rappeler encore le mérite des anciens dont la présence, l'assurance, apportaient aux plus jeunes l'esprit musical et le goût de la participation.

M. Baradel, secrétaire général de la préfecture, sut, quant à lui, parfaitement résumer les propos précédents en mettant en valeur l'importance de la musique dans la vie de chacun, source de culture inépuisable.

C'est alors que les musiciens devaient se voir remettre par les personnalités la médaille et le diplôme décernés par le ministre de la Culture qui avait joint une lettre manifestant ainsi la reconnaissance de l'Etat pour les longues années consacrées à la musique et les services rendus.

Etaient décorés : G. Martin, R. Hurson, J. Vallée, M. Dupont, V. Montarou, M. Feauveau, B. Lefeuvre, R. Guitton, A. Piquet, G. Roustel, J.-C. Blondeau. Cette cérémonie exceptionnelle était suivie d'un vin d'honneur.

Avant de se mettre à table, l'Union Musicale interprétait « Longstreet-Dixie » de Lex Abel. Au cours du banquet, M. Martin, Chef de musique prenait la parole pour remercier toutes les personnes présentes et aussi pour remercier les jeunes musiciens, majoritaires dans la société, tous issus de son école de musique, et dont l'assiduité aux répétitions et sorties est remarquable ; puis il remettait la médaille de bronze à M. Bellanger, pour ses vingt ans d'activité.

M. Hureau, président des sociétés musicales de la Sarthe, prononçait à son tour une allocution, au cours de laquelle il mettait en valeur tous les bienfaits de la musique, ses influences sur notre comportement, un appel à la considération de la musique, notamment dans le cadre scolaire. Puis, un fait inattendu, le président Hureau remettait la médaille d'or de la Fédération au président de l'Union musicale, Clément Cabaret, sous les applaudissements de la salle.

Une soirée exceptionnelle, où au cours du banquet M. Martin, chef de musique, mais aussi animateur en la circonstance sut donner le ton et apporter l'ambiance de fête. Pour clôturer ce repas et en l'honneur des membres présents, l'Union Musicale interprétait Seven Up de Ton Kotter.

ECOMMOY

Bonne activité à l'U.M.E.

L'Union Musicale d'Ecommoy, née en 1980 de la fusion de deux sociétés ayant des difficultés, a pris depuis quelque temps un nouvel élan.

L'arrivée de M. Bodereau, fin 1981 et un bureau dynamique ayant à sa tête M. Thaure, ancien directeur d'école ne sont pas étrangers à ce renouveau ; une cinquantaine de musiciens participent actuellement aux diverses activités de la société.

Ainsi, en plus des services de la Commune, l'U.M. a donné le 20 Novembre en soirée à L'Eglise pour la Sainte Cécile un brillant concert plein de qualité. Après le defilé de Donizetti : la Fille du régiment et la Marche des Petits Soldats de Tournel dirigée par le jeune sous-chef B. Eveilleau, nos musiciens, sous la direction de son Chef Georges Bodereau, Vice-président de la Fédération des Sociétés de Musique de la Sarthe, ont interprété successivement : Le Roi s'amuse (Léo Delibes) ; Sur la Montagne (Bruniau) ; le pays du Sourire (Lehar) où Joël, le fils du chef, fit voir ses qualités de solistes au trombone, ayant tout juste 16 ans ce jeune homme est lauréat du Conservatoire du Mans, classe de M. Ferrand Trompette Fiesta, divertissement pour deux trompettes, nous fit entendre Denis Matra et Philippe Pichon (33 ans à eux deux) qui se déjouèrent des difficultés. Summertime de Guerschiwn où les saxons étaient à l'ouvrage. Sentimental Journey, succès de Glenn Miller ; Jésus-Christ Super Star de Weber Hautvast et Alexander Ragtime Band.

En intermède la Chorale d'Ecommoy dirigée par Mme Jambon se fit entendre dans Balaïo, Fleur des Champs, le Cor, S'Nann Bogg, la Nuit de Rameau, Dextera Domini, Régine Coeli et avec l'harmonie en finale « Ein Schoner Tag. »

Très bon concert qui se termina par un buffet. Dans une église bien garnie nous avons apprécié la présence de M. Jacob, Conseiller Général, Maire d'Ecommoy et son Conseil Municipal presque en entier.

Mais les activités de notre musique ne s'arrêtent pas là.

Après le Noël à Ecommoy et divers carnaval dans la région, nos musiciens donnèrent le même concert à Saint-Oeuen-en-Belin et Teloche, un autre à Mayet avec les Majorettes et participèrent au Schow du groupe dansant « La Chasse Royale » au Théâtre du Mans, accompagnant dans la fosse les ballerines et jouant sur scène une dizaine de morceaux.

Le concert de printemps a eu lieu le 14 avril en soirée à l'église. Malgré une activité débordante dans ce 1er trimestre nos musiciens présentèrent un concert de qualité. Au programme étaient inscrits les morceaux suivants : Texas City, un défilé de Besson ; Thème varié de Hautvast ; Chant sans paroles de Tchaïkovsky ; la Veuve Joyeuse, fantaisie toujours aussi jeune ; Dans les rues d'Antibes, Roses de Picardie, célèbre mélodie anglaise ; Till, musique de film ; Escales aux Tropiques, fantaisie moderne du Commandant Philibert où dans une ambiance de carnaval se succédèrent : boléro, jerk, samba, baïon, etc... et où on a pu apprécier une nouvelle fois Denis Matra à la trompette dans un solo assez difficile.

Hors programme et tout à fait inattendu, le Chef dirigea une marche de sa composi-

tion Ecommoy March, il a composé cette partition pour remercier ceux qui le soutiennent et font confiance à l'Union Musicale.

En deuxième partie notre société avait invité la Classe d'Orchestre du Conservatoire du Mans dirigée par M. Letellier, Directeur du dit conservatoire. Après nous avoir gentiment présenté les divers instruments composant cet ensemble de 60 jeunes d'une moyenne de 17 ans et montrer quelques portées jouées par chaque composant de l'orchestre, nous avons pu entendre l'Ouverture du Barbier de Séville, l'Arlésienne et la danse Macabre de Saint-Saëns qui fut bissée.

Bravo à tous ces jeunes qui firent apprécier de la belle musique.

D'ailleurs la formation d'Ecommoy en progrès constants n'a pas non plus démérité, ayant accompli un énorme travail et les nombreux applaudissements qui accompagnaient chaque morceau en sont la preuve, ainsi que les félicitations de plusieurs professeurs du Conservatoire présents donnèrent au Directeur.

Assistèrent à ce beau concert les édiles municipales d'Ecommoy et des environs avec à leur tête M. Jacob, Conseiller Général et Maire d'Ecommoy, M. Daniel Hureau, président de la Fédération des Sociétés musicales et des Ecoles de musique de la Sarthe, M. Claude Therou, ami du chef, directeur de la société de musique de Fresnay-sur-Sarthe, de nombreux dirigeants et musiciens des sociétés des environs.

Maintenant notre Musique participera à trois festivals, donnera plusieurs concerts et participera à de nombreux défilés de chars mais auparavant elle aura reçu le 8 Mai des mains de son Maire une nouvelle banière offerte par la Municipalité afin de remplacer celle de l'ancienne musique plus que centenaire et inaugurera à cette même date une nouvelle tenue.

Provence-Côte d'Azur

MANOSQUE

Compte rendu de l'assemblée extraordinaire du 16 septembre 84 à la [illegible] J.C.

La raison de cette réunion était la démission de l'actuel président de la fédération : M. Félix Sappei.

— 16 sociétés sur 26 étaient représentées, étaient absentes ou excusées : l'Harmonie de Sainte-Tulle, l'Académie Chorégraphique de Digne, les Majorettes « Eaux vives », le Jazz à Digne, la Chorale Galaxie, la Fanfare dignoise, et les écoles de musique de Champtercier, Malijai, Peyrius, Saint-Michel l'Observatoire.

— Le Big Band de Manosque, nouvel adhérent, représenté par M. Tournebise était présent.

— M. Sappei prend la parole pour justifier sa démission, son âge, sa fatigue générale, l'empêchent de poursuivre la tâche énorme et difficile pour la bonne marche de la fédération.

— Chaque société a su le reconnaître et apprécier le travail énorme fourni par M. Sappei.

— Un large tour d'horizon de l'ensemble des problèmes et activités de chaque société a été fait, ainsi qu'un compte rendu du travail de la fédération.

Les élections apportent les résultats suivants : Président d'Honneur de la Fédération : M. Félix Sappei ; Président actif : M. Espérance Gatto, Manosque ; Vice-Présidents : M. Mollet, Manosque, M. Savornin, Seyne-les-Alpes, M. Bidaud, Sisteron, M. Reynaud, Digne ; Secrétaire : Bersegol, Oraison ; Trésorier : Blanc, Château-Arnoux ; Responsable des examens dans les écoles de musique : Gasquet, Riez ; membres du Conseil d'Administration : M. Dino Négro, Digne, M. Chabaud, Forcalquier, M. Angelvin, Manosque, M. Pallot, Digne, M. Ferreaux, Forcalquier, M. Bagarry, Sainte-Tulle, M. Rebollo, Sisteron, M. Tournebise, Manosque.

L'assemblée quitte la salle à 12 heures, le nouveau bureau élu va mettre en place l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu au plus tôt, et qui devra poursuivre l'œuvre méritoire de notre ancien Président M. Sappei.

Var

FREJUS-DRAGUIGNAN

Concert par l'Orchestre d'Accordéons

Rians, charmant petit village du Haut-Var, réputé pour ses sous-bois, son calme, son gibier, son camping et sa piscine, fêtait Saint-Laurent, son patron, du 3 au 10 août.

Outre les bals traditionnels, les concours de boules, expositions, courses destock-cars, le Président Courtial, l'un des animateurs du Comité des fêtes local, avait retenu la date du 7 août en soirée, pour faire se produire l'Orchestre d'Accordéons de Fréjus-Draguignan.

Quand on saura que cette excellente formation a remporté le Premier Grand Prix de la Communauté Européenne de l'Accordéon le 17 juin dans la Division Hors Concours, et qu'elle est sélectionnée pour disputer la Coupe d'Europe 1984 à Baden-Baden en novembre, on est certain d'assister à un spectacle de qualité.

Elle est en outre dirigée par Gilbert Gay, Vice-Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, Premier Prix de Direction d'Orchestre de l'Ecole Internationale Allemande de Trossingen, dont les qualités de pédagogue sont bien connues.

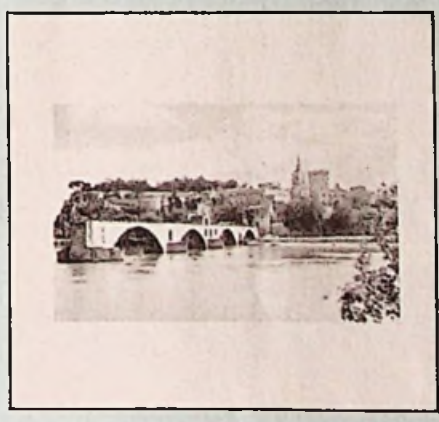

Avignon (Vaucluse)

Il sait, au surplus, s'entourer de musiciens de valeur comme Germain Roméro, Jean Spinosi et a, pour adjoint, Marc Schuster, ce jeune garçon de 24 ans qui, non content d'avoir glané toutes les médailles en fugue, harmonie, contrepoint et contrebasse à cordes au Conservatoires d'Aix-en-Provence, s'est adjugé la mention très bien en classe de direction d'Orchestre au Conservatoire de Marseille, en attendant sa médaille d'or, avant d'intégrer le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Tout cela, le public riansais et des environs le savait et, bien avant l'heure, il avait envahi la place Saint-Laurent et ses abords.

Le concert débute par le très célèbre galop de Johan Strauss Tritsch Trasch polka. La fantaisie de Carmen, de Georges Bizet, obtient un beau succès tant elle est bien rendue avec les nuances nécessaires.

Les arrangements de Gilbert Gay émerveillent toujours par ses trouvailles originales, la sélection des morceaux et la façon de les enchaîner. Les Rythmes Latino-Américains qu'il a présentés n'ont pas failli à la règle, tant les mambos, cha-cha-cha et boléros, composant cette mosaïque, sont bien choisis et cadencés, de façon à inciter à la danse.

L'ouverture de Suppé, Poète et Paysan, termine brillamment cette première partie, variée et très appréciée.

La reprise a été assurée par un orchestre de 17 jeunes accordéonnistes de l'Ecole de Musique de Fréjus-Draguignan qui, en quatre morceaux, ont fait apprécier leur talent naissant, dans des arrangements de Gilbert Gay sur « C'est magnifique » de Cole Porter, l'Amour est dans la rue, de F. Loewe, Valses Viennoises, de J. Strauss, et J'aurais voulu danser, de F. Loewe.

Le grand orchestre reprend ensuite place sur le podium pour interpréter Rendez-Vous avec Yves Montant, fort réussi, débutant par la voix même de l'artiste, suivi d'un arrangement de Gilbert Gay, sur ces principaux succès. El Calavera, tango argentin de Marcel Feijo, remet l'accordéon dans son élément. Au moyen des registres, les parties des violons sont très bien rendues.

Ambiance Jazz fait passer un moment fort agréable parmi les airs célèbres de la spécialité, arrangés par Gilbert Gay.

La très connue Ouverture du Barbier De Séville de Rossini est exécutée pour finir, avec à la foi, brio et délicatesse, comme il se doit. C'est d'ailleurs avec ce morceau que ce brillant orchestre a obtenu le Premier Grand Prix de la Communauté Européenne précité.

La longue ovation, méritée d'ailleurs, du public au premier rang duquel se trouvaient Mme Suzanne Janetti, Maire de Rians et M. Maurice Janetti, Sénateur du Var, traduit bien le sentiment d'admiration qu'il porte à cette excellente formation qui s'est déjà produite ici en 1982 avec le même bonheur.

Peut-être lui reviendra-t-elle auréolée du titre de Champion d'Europe ?

C'est le meilleur souhait que l'on puisse formuler à son intention.

Région parisienne

PARIS

L'orchestre à Plectre S.N.C.F...

Toujours sur la brèche !

1984 devait être une année de transition, ce fut une année menée tambour battant et, à en juger par le calendrier qui s'ébauche, il en sera sans doute de même pour 1985.

Deux semaines après son concert de gala annuel, l'O.A.P.S.N.C.F. se rendait à Marseille... en T.G.V. comme il se doit, en vue de donner un concert commun avec la symphonie locale des cheminots. Grâce au comité méditerranéen de l'U.A.I.C.F., grâce au dévouement du Président de la symphonie et aux démarches du délégué de la commission nationale de musique, ce déplacement fut, en tous points, un véritable succès.

C'est la symphonie, placée sous la direction de Jean Rigaud, qui assura la première partie de ce concert. Un programme judicieusement choisi avec notamment le « Concerto en Fa mineur pour clarinette et orchestre » de Weber, qui permit de découvrir et d'apprécier un soliste de talent en la personne de Francis Debacker, Magistrale interprétation de cet amateur aux étonnantes possibilités.

Au cours de la seconde partie, l'O.A.P.S.N.C.F. donna à la majorité du très nombreux public, l'occasion de découvrir, surpris et ravi, la sonorité insoupçonnée des instruments à plectre.

M. Baldy, lui-même, Président du Comité Méditerranéen de l'U.A.I.C.F. qui avait interrompu ses vacances pour la circonstance, n'en croyait pas ses oreilles.

Que voilà une expérience enrichissante qui mérite d'être renouvelée... à Marseille ou ailleurs !

Quelques semaines plus tard, c'était la participation de l'O.A.P.S.N.C.F. au 1er festival national U.A.I.C.F. de Bondy, réservé aux orchestres à cordes, occasion unique d'une confrontation tout amicale d'orchestres d'horizons... et de compositions diverses.

Ceci se passait le 4 mai et le 19 mai, l'O.A.P.S.N.C.F. était en l'église de Maffliers (95) en compagnie des chorales de Gonesse et de Monsoult pour « un concert inoubliable, tant pour les oreilles que pour les yeux ». En effet, une centaine de musiciens et de choristes occupait le chœur de l'église, trop petite pour la circonstance.

Restait alors à mener à bien le marathon des concerts de squares de la Ville de Paris, square d'Anvers (24/5), parc-Montsouris (7/6), parc des Buttes-Chaumont (21/6) et à nouveau square d'Anvers le dimanche 23 juin, dans le cadre des festivités de « Paris-Village ».

C'est par une animation musicale, donnée par un sextuor à quelques cent cinquante élèves du Collège Jacques-Monnot de Villeparisis (77), que prenait fin cette saison 1983-1984 !

Ce n'est qu'à la fin de la dernière répétition du 28 juin, rondement menée, que le Directeur Artistique, Jean-Marie Wilmaut, sans se départir de son sourire et de sa légendaire bonne humeur, souhaitait « à chacun des vacances ensoleillées et réparatrices mais aussi, et surtout, studieuses... vous êtes en possession du programme 1985 : emportez instruments et partitions, car il n'y aura pas à la rentrée de période de rodage... nous jouerons le 15 septembre à Villemomble (93), le 21 septembre à Charly-sur-Marne (02) et il faudra faire honneur à la réputatin de l'orchestre même en début de saison... mais je sais que je peux compter sur vous tous ».

Voilà bien Jean-Marie Wilmaut, qui a su en quelques mois tirer le maximum de l'orchestre et lui faire réaliser des progrès spectaculaires. Avant de le quitter, lui qui était venu « pour quelques mois... en dépannage », je ne pouvais m'empêcher de lui poser cette question : « Alors Jean-Marie... l'an prochain ?... encore avec nous ? » et c'est avec le sourire, encore, qu'il me répondit « Tant que j'éprouverai les mêmes joies, les mêmes satisfactions que celles que m'ont procuré le concert de gala où le voyage à Marseille... je resterai à la tête de l'O.A.P. ».

Le chef se plait avec ses musiciens, les musiciens n'ont d'yeux que pour leur chef... pas étonnant alors que les projets pour 1985 soient d'ores et déjà très, très nombreux.

Les répétitions reprendront le jeudi 6 septembre, à 20 h 30, salle de l'Harmonie, Gare Saint-Lazare et, même si l'effectif est passé de trente-cinq à cinquante exécutants en quelques mois, il reste des places à tous les pupitres.

Si vous jouez de la mandoline, de la mandole, du mandoloncelle, de la guitare classique, si vous avez joué du violon et si vous désirez vous recyclez, n'hésitez pas à venir grossir les rangs de l'Orchestre à Plecte S.N.C.F.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Président de l'O.A.P.S.N.C.F., U.A.I.C.F., 1 bis, rue d'Athènes, 75009 Paris

La Sirène en deuil

Après avoir perdu l'an dernier son très actif Secrétaire Général, la Grande Fanfare « La Sirène de Paris » vient de voir disparaître André Delsarte, qui fut son éminent Chef pendant trente-cinq ans. Il venait d'avoir 80 ans.

Delsarte aimait les orchestres d'Amateurs dont il tentait de parfaire les connaissances musicales. En même temps que la Sirène, il dirigeait l'Orchestre de l'Education Nationale et, pendant plusieurs années, il avait également conduit les orchestres Symphoniques et Harmonies de Poissy et d'Asnières. Il dirigeait également les chorales. C'était un Chef d'Orchestre complet doublé d'un compositeur de Mélodies, d'Opérettes et notamment d'Œuvres écrites spécialement pour la Sirène qu'il aimait tant. Enfin, il avait été professeur de Musique dans les Ecoles de Paris et du Département de la Seine et, particulièrement dans son fief, à Pantin, dont il dirigea l'Harmonie. La Musique était son univers.

L'Opéra

André Delsarte était chevalier de la Légion d'Honneur et Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Il était le premier prix de Direction d'Orchestre du Conservatoire National Supérieur de Paris.

PARIS

Ecole de musique U.A.I.C.F.

L'année scolaire a été fructueuse si l'on en juge par l'assiduité des élèves aux différents cours et des résultats dus au programme scrupuleusement dispensé par des professeurs compétents en ce qui concerne les diverses classes de solfège et d'instruments.

Les examens fédéraux se sont déroulés les 23 et 27 mai 1984 devant un jury de l'extérieur et ainsi 140 élèves ont été récompensés.

Par ailleurs, l'orchestre d'accordéons (composé actuellement de 22 exécutants) élèves et anciens élèves a participé avec succès aux concerts sous la direction de M. Georges Fornet, président de l'Ecole.

Nous donnons ci-après quelques dates :

— 20 novembre, salle Paul-Eluard, fête de la Sainte-Cécile à Bezons avec la participation de trois autres sociétés de la région parisienne ;

— 14 décembre, animation au départ en retraite de M. Joly, président général de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français (U.A.I.C.F.) ;

— 15 janvier, salle Traversière, concert U.A.I.C.F. ;

— 4 février, salle des fêtes de la mairie du 18e arrondissement, à l'occasion de la remise des récompenses de la Société d'Encouragement au Bien, sous la présidence effective de M. Alain Poher, président du Sénat et président de la S.E.C.B. et de l'Ambassadeur d'Autriche à Paris. M. Fornet reçu la médaille d'or pour 40 années de bénévolat au service de la culture musicale ;

— avril, festival de sociétés d'accordéons à la salle des fêtes d'Aubervilliers ;

— 13 mai, concert donné lors du gala de l'Ecole de Musique de la R.A.T.P., salle des fêtes de la mairie de Montreuil et avec la participation des accordéonistes de cette école ;

— 3 juin, participation au char de la musique à la Fête des Tulipes à Gonesse (95) ;

— 6 juin, concert à 19 heures au square des Buttes-Chaumont ;

— 23 juin, concert à 11 heures, rue de la Banque, Paris 2e, dans le cadre de « Paris-Village » et concert à 17 heures, place des fêtes, Paris 19e ;

— 24 juin, concerts à 15 heures et à 17 heures, au square des Buttes-Chaumont.

Le Comité de l'Ecole informe les parents d'élèves que les inscriptions (anciens et nouveaux élèves) auront lieu le : mercredi 26 septembre 1984 de 15 heures à 19 heures, grande salle de l'ex-cantine, 18, rue de Dunkerque, Paris 10e (cour des départs), métro : Gare-du-Nord.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Président de l'Ecole de Musique U.A.I.C.F., 16, rue Marcel-Sembat, 93600 Aulnay-sous-Bois (joindre une enveloppe timbrée S.V.P.).

Cette année 1984 sera l'année du 30e anniversaire de la création de l'Ecole de Musique (1954) par son président-fondateur G. Fornet, toujours en activité et plein de dynamisme.

Dans le cadre de cette manifestation, le Comité est heureux d'informer les parents d'élèves, leur famille et leurs amis, des dates ci-après :

- Dimanche 18 novembre 1984 à 14 h 45, salle Traversière (métro Gare-de-Lyon), concert des professeurs et remise des diplômes aux élèves ;
- Dimanche 27 janvier 1985, à 14 h 45, matinée artistique réservée aux orchestres d'accordéons.

Entrées gratuites.

L'ACCORDEON

L'accordéon, instrument typiquement italien, gloire des provinces de Lombardie et de Piémont, a fait son chemin depuis sa création.

Maintenant, le nombre d'accordéonistes grandit de jour en jour. D'ailleurs l'étude de l'accordéon est un délassement qui peut procurer de la joie, tant à son interprète qu'à ceux de ses amis qui l'entourent.

On doit savoir que pour devenir un bon accordéoniste musicien, il faut se faire une discipline : bien travailler le solfège (clé de sol et clé de fa) pour être en mesure de solfier facilement l'exercice qui doit être appris avec l'instrument.

L'expérience a montré également que si les premières leçons ne sont pas apprises convenablement, les suivantes ne le seront pas davantage.

Il est nécessaire que l'élève, dès le début, prenne garde de ne pas contracter de mauvaises habitudes, surtout en doigté.

Les études les plus sévères (exercices de technique, gammes, arpèges) sont celles qui influent davantage sur le rendement. Il faudra donc qu'elles soient exécutées avec soin et régularité, la fatigue dépensée sera largement compensée.

Ne soyez pas impatient de jouer des morceaux, surtout s'ils sont supérieurs en difficulté à votre degré d'études ; ce serait une grave erreur qui entraînerait l'élève à ne plus respecter les basses, l'égalité des notes, le soufflet, etc. Seul le professeur est qualifié pour indiquer les morceaux à jouer en rapport avec vos capacités.

Le choix de l'instrument a également son importance, aussi est-il utile de s'en rapporter à la compétence d'un technicien de l'accordéon, en l'occurrence le professeur. Il est indispensable que l'élève, désirant travailler utilement, ait recours à un bon professeur qui peut seul l'aider à surmonter les difficultés tout en le conseillant d'une façon judicieuse.

Accordéoniste... ceci vous intéresse...

Vous pratiquez l'accordéon depuis peu de temps ou depuis plusieurs années, soit chez un professeur particulier, soit à une Ecole de Musique, nous vous conseillons de faire partie d'un orchestre d'accordéons sans pour cela cesser vos études habituelles, essayer cette expérience qui changera de 100 % vos progrès.

Jusqu'à présent vous avez joué seul ou en présence de votre professeur, faire partie d'un orchestre c'est tout autre chose.

L'orchestre est composé de 3 ou 4 parties c'est ce que l'on appelle de l'orchestration où chacun s'applique à jouer la partie qui lui est confiée.

Vous obtiendrez une facilité de lecture en interprétant les différents morceaux mis au programme, vous apprendrez à jouer en ensemble et à respecter la mesure sous la direction de votre chef de musique.

Vous vous ferez de nouveaux amis, vous travaillerez dans une bonne ambiance en assistant aux répétitions ainsi qu'aux concerts et sorties organisés en cours d'année.

N'hésitez pas venez parmi nous. Suivez mes conseils après 40 années d'expérience, je suis persuadé que vous serez heureux d'avoir pris cette nouvelle activité, soit dans notre société, soit dans un autre Accordéon-Club.

Nous acceptons tous les accordéonistes, enfants et adultes, élèves ou accordéonistes confirmés. Seul un droit d'inscription pour l'année est demandé.

Essonne

DOURDAN

Concert de Gala

Le 30 mars dernier, devant un public de près de trois cents personnes qui garnissaient les fauteuils de la salle de spectacles du Centre Culturel de la ville, la Société Musicale de Dourdan a donné son concert de gala annuel, renforcée de ses amis musiciens de la Ferté-Alais.

La Société Musicale de Dourdan a exécuté avec le succès qui lui est habituel, un programme éclectique et copieux, qui nous emmena de la musique classique à la musique moderne en passant par le jazz.

En prélude la section batterie fanfare, sous la direction de M. Serge Aury, interpréta deux œuvres de Devogel « Premices et Minauderie » suivies de « Caroline et Virginie » de Saarbory.

La Section harmonie prit le relais et sous la direction de M. Henri Hanocq interpréta en première partie, « Music of the Royal Fireworcks » de GF. Häendel « La marche de Rackoczy » d'Hector Berlioz, dans une transcription d'Andrieu, « Sérénato » d'Enrico Tosseli, avec Laurent Vives à la clarinette solo, « O Sol Mio » fantaisie de Capua avec le jeune Rodolphe Puischbroussous au cornet à piston et « Commérages » de F. Egal, la polka, dernier morceau de cette première partie fut bissée et reprise à un rythme encore plus rapide, ce qui donna à plus d'un auditeur l'envie de se lever et de danser, et qui mit à l'honneur les basses « Christian Vives et Paul Deschamps ».

Mais le moment n'était pas encore venu d'aller se dégourdir les jambes, car pendant l'entracte le programme prévoyait auparavant en intermède quelques courtes pièces jouées par un quintette de saxophones, qui donnèrent l'occasion de faire valoir leurs talents à Roger Rivet (saxo soprano), Michel Delanau (saxo alto), Serge Alleton (saxo alto), Thierry Molier (saxo tenor) et Jacques Martini (saxo baryton). On entendit successivement « Aria de la Suite en Ré » de J. S. Bach, « La marche des petits soldats de plomb » de G. Pierne, « The little Negro » de Debussy et « Summertime » de G. Gershwin.

La seconde partie était consacrée à des œuvres au rythme résolument moderne « Dixieland Spectacular », de J. Edmondson, « Les feuilles mortes » de Kosma,

« Discology » d'Eric Osterling. « Entertainer » dans une transcription d'Henri Hanocq.

C'est Henri Ponvabrier, le sous-directeur de la section Harmonie et actif trésorier de la Fédération Musicale de l'Essonne qui prit la baguette pour diriger le dernier morceau « Blazeway » de Holzmann, qui fut repris, après la traditionnelle présentation de chaque musicien que fit M. Hanocq, sous de chaleureux applaudissements.

Nous ne pouvons pas les nommer tous ici, mais tous sont à féliciter pour leur talent et le travail qu'ils ont fourni.

Un concert au point comme celui-ci suppose pas mal de répétitions, après les journées de travail ou d'école. Et nous savons que déjà se prépare le concert de l'An prochain...

Val-d'Oise

EAUBONNE

Concert du 1er juin 1984 : « 600 enfants chantent »... encore un beau succès !

Le premier jour de juin 1984 nous a permis, comme chaque année à pareille époque, de nous retrouver à la patinoire du complexe sportif Suzanne-Lenglen pour assister à une manifestation qui fait désormais partie d'un certain « folklore eaubonnais ».

Pour ne pas faillir à la tradition, la salle était comble, la bonne humeur était de rigueur sans toutefois exclure, sur les travées garnies par les jeunes écoliers-chanteurs, une excellente tenue et un sens de la discipline librement consentie que nous avons plaisir à retrouver régulièrement à cette agréable occasion.

C'est donc dans cette ambiance, à la fois de fête et de « sérieux souriant » que débuta ce concert annuel qui permet aux écoliers de notre ville et aux musiciens de la Lyre Amicale de fraterniser au nom de l'art que patronne Sainte-Cécile, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs.

L'ouverture fut assurée par l'Orchestre d'Harmonie de la Lyre Amicale qui, sous la direction de Guy Demarle, interpréta brillamment « Egmont », musique de scène composée en 1810 par Beethoven pour la tragédie en prose que Gœthe avait écrite à la fin du XVIIIe siècle.

Très applaudis par le public, les musiciens accompagnèrent ensuite les enfants dans une fort belle interprétation de « l'Hymne à la Nuit » de Jean-Philippe Rameau.

Un classique du jazz, « Saint-Louis Blues » de Handy, devait ensuite nous être offert par l'Harmonie et recueillir un vif succès avant de céder la vedette à des fêtes célébrées en France à cette période de l'année : Fête des Mères, Fête des Pères, qui permirent à deux de nos jeunes de réciter de gracieux et émouvants poèmes. Ceux-ci préludaient au chant intitulé « Pour papa et maman » de Marc Berthomieu, qu'interprétèrent les enfants avec accompagnement de l'orchestre, sous la baguette de Guy Demarle. Même scénario et mêmes acteurs pour le chant qui suivit : un arrangement réalisé par Marc Berthomieu de « La jardinière du Roy ».

Nouvelle intervention de l'orchestre avec une œuvre de Lucien Dekimpe intitulée « Modern Divertiments », suivie d'un autre chant composé par Louis Bessières sur un poème de Guillaume Appolinaire : « Les saltimbanques ». Encore une petite visite à l'Amérique grâce à l'interprétation d'une marche bien connue : « American Patrol », qui fut très appréciée.

Toute bonne chose devant avoir une fin..., ne serait-ce que pour pouvoir recommencer un jour, il nous fallut bien nous séparer. Mais, comme personne ne voulait procéder à cette formalité avec tristesse, chanteurs et musiciens nous offrirent, en guise d'au revoir, une œuvre dont la cocasserie contenue dans le titre — « Le tango du rat » — et les paroles, plut aux auditeurs à un point tel qu'ils en réclamèrent avec enthousiasme une seconde distribution. Les interprètes ne se firent pas prier pour leur donner satisfaction et recueillirent, à l'issue de cette belle soirée, les applaudissements chaleureux et prolongés qu'ils méritaient.

Bravo donc, à tous ceux qui participèrent à la réalisation et au succès de cette grande fête annuelle de la musique et de la jeunesse. Nous adresserons les mêmes félicitations aux enfants des écoles d'Eaubonne, à leurs chefs d'établissements et à leurs enseignants ; aux musiciens de la Lyre Amicale ; à leur directeur Guy Demarle dont la baguette à la fois autoritaire... et bienveillante réalisa, une fois de plus, des prouesses ; au président de la société, M. Robert Henry et aux membres du conseil d'administration ; à M. Claude Hérouin, directeur de l'Europe municipale de Musique et à son équipe de professeurs.

Une importante délégation du conseil municipal à ce concert : M. André Petit, maire d'Eaubonne, retenu par d'autres obligations, était représenté par M. Guy Bonnet, conseiller général, maire-adjoint ; MM. Fery, Taraval et Chrétienne, maires adjoints ; Mmes Gaucher et Hoiret, MM. Hualt, Peltier, Cellier, Dab, Maitre, conseillers municipaux. Etaient également présents : M. Tarel, inspecteur de l'Education nationale ; M. Lallier, conseiller pédagogique, et M. Evesque, principal du collège André-Chénier, ainsi que de nombreux responsables des sociétés locales, et Mme Monique Frin, coordinatrice des activités à la Maison des associations.

Nous aimerions féliciter également les membres des services techniques municipaux et le personnel de la patinoire pour l'aide qu'ils apportèrent aux organisateurs et pour le goût très sûr dont ils firent preuve dans la décoration du bar.

Merci, enfin, au très nombreux public qui, par sa présence et ses applaudissements, vint apporter à tous les participants la récompense que méritaient leurs efforts et l'encouragement de les poursuivre et les rendre, si possible, plus efficaces encore.

Les personnes qui désireraient un souvenir de cette soirée peuvent s'adresser au studio Poliatchek, 70, rue du Général-Leclerc, à Eaubonne. Tél. : 959-127-87.

Ardèche

TOURNON-SUR-RHONE

L'Harmonie Municipale de Tournon-sur-Rhône a fêté ses 100 ans les 11, 12 et 13 mai 1984

Désormais, la bannière de l'Harmonie Municipale portera la plaquette commémorant son Centenaire (1884-1984), un siècle au service de la Musique.

Dès vendredi soir, la Musikverein d'Oeffingen (proche de Felbach) animait un repas dansant à la salle des fêtes de Tain-L'Hermitage. Les musiciens de l'Harmonie, ceux d'Oeffingen, et leur familles ont célébré ce Centenaire dans une ambiance où l'amitié était le maître-mot. La musique est et restera, la plus belle langue internationale.

Samedi après-midi, alors que la Musikverein d'Oeffingen animait la rue piétonne, un dépôt de gerbes au Monument aux Morts à été effectué par le Président Dupin, assisté des Présidents d'Honneur, MM. Coq et Jacquin, après un court défilé emmené par le Corps de Musique d'Elite de Genève, l'Harmonie Municipale assurant les diverses sonneries.

Ensuite, ce fut la réception par la Municipalité de Tournon et son Maire. M. André Tourasse, dans la cour d'honneur du Château des Musiciens de l'Harmonie d'Oeffingen, du Corps de Musique d'Elite de Genève, de leurs accompagnateurs et de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Maurice Adam, Président de la Fédération Régionale de Rhône-Alpes, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, M. Maurice Vernet, Président de la Fédération Départementale de l'Ardèche.

Le Président Dupin devait remercier tous ceux qui ont apporté leur aide morale, technique et financière pour l'organisation de ce Centenaire, ainsi que les deux phalanges musicales qui se sont produites au cours de cette réception.

M. Tourasse dit toute sa joie d'accueillir les musiciens, soulignant au passage tout l'honneur de la ville de Tournon de fêter un centenaire autour d'une Société qui l'honore.

Il remettait ensuite la Médaille de la Ville de Tournon à la Musikverein d'Oeffingen, et des cadeaux aux responsables des deux sociétés. Le Président de l'Harmonie recevait des cadeaux des dirigeants d'Oeffingen, et du Corps de Musique d'Elite de Genève.

Cette réunion se termina autour du vin d'honneur servi par la Municipalité de Tournon.

Le soir, sous chapiteau, se déroulait la deuxième phase de cette manifestation, et le concert de gala fut suivi par un nombreux public et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous avons noté MM. Adam et Vernet, les Maires et représentants de nos deux cités, M. Brunet (Président de la Fédération Départementale de la Drôme), M. Alloncle (Vice-Président du Conseil Général de la Drôme), M. Ponties (Conservateur du Château de Tournon)...

Le spectacle fut tout simplement sublime, tant par l'interprétation et la complémentarité des programmes. Tout d'abord, en première partie, l'Harmonie Municipale, sous la baguette de son Chef, M. André Zamora, nous donna de très agréables moments avec « Airbus », « Poète et paysan », « Rapsodie Villageoise », « Nabucco », « Bells of Brass », « Moonlight Serenade », et « Capa Negra », qui furent chaleureusement récompensés par de très nombreux applaudissements.

Et c'est dans la deuxième partie que se produisit le Corps d'Elite de Genève, placé sous l'autorité du Capitaine Stamm, sous la baguette du Lieutenant Debos, et du Sergent-Major Bourgeois. Cette talentueuse formation de la grande ville Suisse donna un sensationnel concert en durée et en qualité.

Des accents martiaux aux interprétations plus mélodiques, les clairons, trompettes de cavalerie, tambours et fanfare furent tout simplement sublimes jusqu'à cette belle page : « La Mer » de Charles Trénet.

Un mot d'admiration pour le grand Chef M. Yvan Debos, qui vit et fait corps avec ses soixante-cinq musiciens. Sa maîtrise incomparable donnait à l'ensemble des envolées ou des nuances, des modulations et des rythmes qui soulevèrent l'enthousiasme des spectateurs.

A la fin de cette soirée, M. Robert Fournier, au nom de l'Harmonie Municipale, sut, dans une délicate allocution, remercier tous les visiteurs et responsables des formations. Cadeaux et fleurs, hommages et compliments, une soirée qui s'achevait dans l'apothéose et dans une douce émotion.

C'est peut-être la bise aigrelette de ce dimanche 13 mai qui a soufflé la dernière bougie d'une commémoration placée sous les signes de la qualité, du grandiose, de l'honneur et de l'amitié.

La qualité tout d'abord. Les responsables ont voulu manifester leur sympathie aux amis des communes voisines, en leur dépêchant en cette matinée dominicale, certaines formations qui participaient au Festival de la Fédération Départementale de l'Ardèche, tandis que les autres sociétés se faisaient entendre dans les différents quartiers de la ville, où toutes ont été vivement applaudies.

Qualité sonore, en cette fin de matinée, où le directeur de l'Harmonie Municipale a dirigé les quelques mille musiciens dans l'exécution de la « Fille du Régiment », un moment bien émouvant sur le quai Farconnet.

Mais le top-niveau artistique se situe certainement sous le chapiteau où les sociétés ont donné un aperçu de leur talent dans une diversité d'expression au cours d'une matinée qui, quatre heures durant, a enchanté le nombreux public.

Le grandiose, c'était bien ce défilé du Centenaire et du Festival de la Fédération Musicale de l'Ardèche. Les plumets de la Musique du corps d'Elite de Genève flottaient au vent et défiaient la nuée. Les gigantesques pavillons des hélicons reflétaient les mille couleurs des vingt et une sociétés lançant à tous les échos leurs meilleures interprétations entre les rangées compactes de spectateurs.

L'honneur, c'est la reconnaissance qui fut faite à tous les serviteurs de la cause musicale, le dimanche à 11 heures. Les Médailles étaient remises par M. Maurice Adam, Président de la Fédération Régionale Rhône-Alpes, et M.Maurice Vernet, Président de la Fédération de l'Ardèche, en présence de M. Tourasse, Conseiller Général, M. Perbet, Député, M. Maurice Alloncle, Vice-Président du Conseil Général de la Drôme...

— Médailles de Bronze de la C.M.F. : MM. Alain André, Jacques Entressangle, Gilbert Dupin ;

— Médailles d'Argent de la C.M.F. : MM. Jean Davin, Jean Cuggia, Robert Fournier, Jean Fredenucci, Raymond Desmeure ;

— Médailles de Vermeil : MM. André Monnet, Ambroise Sénéclauze ;

— Médailles d'Honneur des Vétérans : MM. Pierre Delorme, Georges Courtet ;

Le groupe de décorés avec le président Adam.

Les abonnements partent du mois de janvier et finissent en décembre.

Les bordereaux d'abonnements doivent nous parvenir au plus tard le 15 décembre pour l'année suivante.

Tous les abonnements nous parvenant après le 15 janvier seront servis partiellement.

— Médailles d'Honneur des Vétérans avec Palme : MM. Coq Emmanuel, André Jacquin ;

— Médaille d'Honneur de Chef : M. André Zamora.

La Médaille du Centenaire a été remise par M. Adam au benjamin, Eric Froger, qui présentait la bannière.

Enfin, la Médaille d'Honneur de la Ville de Tournon a été remise à MM. André Jacquin et Marcel Banc.

L'amitié, cela a été ce grand rendez-vous fraternel avec nos amis allemands de la Musikverein d'Oeffingen, aux musiciens du Corps de Musique d'Elite de Genève, avec ces vingt et une sociétés ardéchoises acceptant de venir à Tournon pour célébrer dans la joie ce brillant centenaire. Pour reprendre le mot de M. Robert Fournier, ce Centenaire a « exalté la valeur d'exemplarité donnée par tous ces musiciens ».

Concert de fin de colonie musicale à la Fédération Dauphinoise Voiron, le 30 juillet 1984

Très heureux d'être invité à ce concert, je m'y rendais malgré tout avec un peu d'inquiétude, sachant que j'allais écouter des musiciens amateurs interpréter des œuvres contemporaines.

La salle des fêtes de Voiron est archicomble, et le public suit la mise en place d'un orchestre de jeunes élèves. Cet ensemble est formé des enfants qui ont suivi au mois de juillet le centre aéré organisé à Vienne par la Fédération, destiné à accueillir les enfants trop jeunes pour participer à la colonie. Cette expérience a été lancée dans le secteur de Vienne sous la direction de Jean Deroubaix, responsable fédéral. Soulignons que ce centre aéré a pu être organisé grâce à la compréhension de M. Porcheron, maire d'Estrablin, qui a mis à sa disposition les locaux scolaires de sa commune, aidé en cela par les maires du Syndicat intercommunal. N'oublions pas aussi la Caisse d'allocations familiales de Vienne qui a apporté son aide aux familles. Que tous soient remerciés d'avoir ainsi permis à quarante jeunes enfants de faire de la musique. Il est agréable de voir tous ces petits apporter tout leur sérieux à l'accomplissement de leur tâche au sein de l'orchestre.

Succède à l'orchestre de Vienne l'orchestre cadet de la colonie, qui cette année a servi de banc d'essai à plusieurs jeunes professeurs ou stagiaires dans l'apprentissage de la direction et du contact avec l'orchestre. Ils ne se destinent pas tous à être des professionnels, mais veulent, le cas échéant, pouvoir diriger correctement la société de leur localité. C'est une bonne formule pour que les sociétés soient dirigées par des gens compétents, qui sachent non seulement battre la mesure mais puissent aussi faire progresser leur orchestre. Car qui ne progresse pas décline et risque même de mourir.

L'orchestre cadet et ses jeunes chefs étaient placés sous la responsabilité de Jean-Marie Dantin, qui était également professeur de clarinette et s'occupait de tout le répertoire de la Colonie. C'est beaucoup pour un seul homme ! Après ce début de soirée très accrocheur, voici un moment de choix : la chorale, où tous chantent, professeurs, moniteurs, stagiaires et colons, sous la férule de Martial Gaget. Ce sont des instants bien agréables que nous passons : justesse, prononciation, bonne tenue des exécutants, tout y est, même le plaisir de chanter qui est presque contagieux : à quand un chant qui pourrait être repris par le public, M. Gaget ?

Quelques minutes d'entracte sont nécessaires pour permettre l'évacuation des cent vingt choristes et l'installation du grand orchestre formé par les colons les plus avancés, les professeurs, les moniteurs et même le personnel de service, car ici tout le monde est musicien. La directrice ne fut-elle pas aussi saxophoniste et timbalière à une époque ?

La mise en place est rapide, l'estrade étant assez grande, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas de gradins car, mis à part les premiers rangs, nous ne voyons pas bien l'orchestre. Nous pensons que M. Personnaz, premier adjoint au maire de Voiron, qui a assisté au concert et l'a apprécié, s'est rendu compte du problème. Peut-être pourra-t-il y remédier ? Nous le remercions en tout cas vivement de sa présence.

L'accord est un peu long, mais il est vrai que l'orchestre n'a pas joué depuis la veille, où il a donné un concert très applaudi à Saint-Hugues-en-Chartreuse, dans le cadre des festivités du 9e Centenaire de la création du monastère de la Chartreuse.

La première pièce interprétée est de Serge Lancen. Ce compositeur, prix de Rome, n'a pas hésité à composer pour les harmonies dont il a su reconnaître la palette orchestrale étendue, qui aurait certainement fait le bonheur des grands compositeurs classiques. Signalons que le catalogue des œuvres pour harmonie de Serge Lancen commence aux niveaux les plus faciles. Qu'il soit remercié d'enrichir le répertoire de toutes nos sociétés.

L'œuvre qui figure aujourd'hui au programme s'appelle « Le Mont Saint-Michel ». Elle est bien caractéristique du doigté et de la finesse de Serge Lancen. Elle est admirablement interprétée, et c'est un grand moment de joie.

Vient ensuite une pièce d'avant-garde, si je peux m'exprimer ainsi, « Spectre » de Michel Decoust. Elle est commentée par le chef Ferdinand Koch, qui explique que le compositeur sait exactement ce qu'il a écrit et qu'il a voulu qu'on entende, que rien n'est fait au hasard ou « n'importe comment ». Michel Decoust a en Ferdinand Koch un propagandiste sincère. Ecoutons. Ayant été prévenus, rien ne nous choque vraiment, rien n'agresse l'auditeur. Quant à moi, cela ne m'a pas déplu, et d'après les commentaires entendus dans le public je n'étais pas le seul. Plusieurs auditions, d'après les musiciens, font mieux apprécier l'œuvre.

Nous changeons de style et voici « Mors est Rolanz » de Jacques Chailley. La transcription pour orchestre d'harmonie (d'après une partition pour piano) a été faite par Désiré Dondeyne, ancien chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Que dire, sinon que l'on est saisi par la beauté de l'œuvre et surtout par la richesse de l'orchestration. Grâce à MM. Chailley et Dondeyne on passe un magnifique moment.

Ensuite, et certainement pour reposer les musiciens, le jeune et dynamique président de la F.S.M.D., Louis Levrangi, prend la parole. Il remercie les personnalités présentes ainsi que le public, et également les musiciens pour leur belle prestation et leur ardeur au travail. Il leur rappelle que s'ils sont là, c'est grâce à la Fédération qui, depuis trente et un ans, regroupe des gens qui se dévouent bénévolement pour le développement de l'éducation musicale dans l'Isère. Des membres-fondateurs d'il y a trente ans, peu sont encore là. Que les jeunes pensent donc à ceux-là et aux sacrifices qu'ils ont fait pour que la Fédération soit devenue ce qu'elle est, et que le moment venu ils n'aient pas peur de prendre une responsabilité dans leur société, leur groupement, et la Fédération. Et si leur carrière emmène ensuite ces jeunes loin de la musique, qu'ils n'oublient pas ce que la pratique de celle-ci leur a apporté.

M. Levrangi a également un mot pour le Président honoraire Jean-Pierre Malfait, hospitalisé depuis avril dernier, et qui avait obtenu une permission du corps médical pour venir assister au concert, ainsi que pour M. Deson, ancien président technique, qui était aussi présent avec Mme Deson.

C'est ensuite l'heure de remettre aux stagiaires le certificat sanctionnant leur travail. Je ne m'étendrai pas sur ce moment, je tiens simplement à féliciter la Fédération pour le travail en profondeur qu'elle effectue au cours de ces stages, qu'ils soient de Batterie-fanfare, instrumentaux, de pé-

gie en éducation musicale, ou de di-urs de sociétés. Toutes ces activités encadrées par un personnel profes-ellement remarquable et qui en plus en son métier, ce qui hélas n'est plus ours le cas partout.

n ce qui concerne le stage de direction vait plus particulièrement lieu pendant olonie (du 15 au 31 juillet), il était su-isé par M. Ferdinand Koch, ancien di-teur adjoint du Conservatoire National Région de Strasbourg, qui dirige main-ant le conservatoire de Saint-Lô. On a voir avec quelle maestria il conduit un hestre. Il a su insuffler à tous ces nes l'amour du travail bien fait. Pendant tage de direction, il est secondé pour monie par M. Gully, ancien directeur Conservatoire militaire de Paris, et pour estration par M. Chopin, l'actuel di-eur du Conservatoire militaire. Apres petit intermède, M. Koch reprend sa ce au pupitre, et c'est le « Boléro » de el. Qu'en dire ? Beaucoup de bien, ut-être un peu de crispation chez cer-ins solistes, par contre une remarquable terprétation des saxophones baryton, or et soprano. C'est une soirée qui se mine en feu d'artifice, avec le seul re-et que l'on ne puisse réentendre cet or-estre dans un cadre digne de lui.

Je terminerai en félicitant Mme Dantin de qu'elle fait pour cette colonie, et éga-ment à travers elle tout son personnel. Merci.

Jean d'HEURTEBISE.

Festival Concours Régional des Batteries-Fanfares

Nives a vécu une première, en ce di-nche 20 mai, à l'occasion du Concours onal des Batteries-Fanfares, dû à la issance l'an dernier du groupement des érations de la région Rhône-Alpes. En les organisateurs, en appliquant les veaux principes fédéraux, avaient ou-leur porte aux sociétés d'honneur, cellence ou de première division, des départements de la région. Si la parti-ation extérieure ne fut pas massive, elle et c'est le principal. L'idée fera mainte-son chemin.

Le week-end musical débuta par un cert le samedi soir au Gymnase muni-al. Successivement, le public apprécia Batterie-Fanfare sous la direction de nis Vial, puis un ensemble de cuivres cé sous la direction de Mlle Malfait rie-Noëlle interpréta :

- « Une fanfare », de A. Coplan ;
- « La marche de l'amour des trois nges », de Prokofiev ;

Et enfin, pièce maîtresse de ce pro-mme :

- « Trois fanfares pour des proclama-ons de Napoléon, avec cuivres, percus-ns et récitant »... de Casterède.

Ce fut ensuite l'ensemble de saxophone Conservatoire national de Région de noble qui vient prendre place sur le po-ium.

Cet ensemble, composé presque exclu-vement d'anciens élèves de la classe de Net, fit une très grosse impression sur public.

Enfin, l'invitée d'honneur de ce festival, batterie-fanfare de Ciry-le-Noble, vint cuper la scène pour une deuxième par-

tie fort copieuse et de très grande qualité. Seules l'heure tardive et les nécessités du concours du lendemain eurent raison de l'enthousiasme des auditeurs, et ce fut que vers une heure du matin que les fanfaristes purent déboucher.

Dimanche 20 mai, dès huit heures du matin, les dix-huit sociétés participantes au concours se présentent au centre d'accueil installé à l'hôtel de ville. Elles sont dirigées vers l'un des deux lieux de concours prévus, et se succèdent tout au long de la matinée devant les jurys. Sonneries, marches Tambours, morceau imposé, morceau de choix, autant d'épreuves où le moindre faux pas risque de coûter l'ascension en division supérieure, le trophée de la division, ou plus simplement le premier prix. Quelle saine émulation que ces concours lorsque les participants comprennent que l'adversaire à vaincre, à transcender, c'est soi-même et non les autres. C'est cet esprit qui régna tout au long de cette journée, et nous en félicitons tous les participants.

En fin de matinée, plusieurs quartiers de la ville et certaines communes voisines, ayant répondu favorablement aux organisateurs, bénéficient d'une animation musicale. Saint-Jean-de-Moirans, Voiron, entre autres, et le bon accueil réservé à ces orchestres fit craindre aux organisateurs que les défilés d'ouverture du festival ne puissent avoir lieu aux horaires prévus. Craintes démenties par le sérieux des sociétés qui, dès 14 heures, battaient le pavé en direction du gymnase municipal. Orchestré de main de maître, animé par Serge Sibut, aimable voisin, directeur de l'« Echo de la Fure de Renage » comme chacun sait, le festival se déroula sur un rythme d'enfer, à tel point qu'il fallut presser les jurys rassemblés en de laborieuses délibérations, afin de donner le résultat de ce concours.

Le Président Levrangi, après avoir remercié les personnalités présentes et félicité participants et organisateurs, donne enfin la lecture du palmarès.

Les coupes et récompenses furent remises par M. Retmeyer, Maire de Rives, et R. Veyret, Conseiller Général du canton.

Une brève allocution de ces deux personnalités clôtura officiellement cette manifestation dont la haute tenue, et la présence effective de sociétés extérieures à notre département feront date.

Fédération Musicale de Savoie : à l'« Echo Ardoisier » de Saint-Julien-Montdenis, brillante réception pour le départ de son directeur

Le 22 juin 1984, une date qui comptera dans les annales de l'« Echo Ardoisier » harmonie de Saint-Julien-Montdenis, qui a fêté son centième anniversaire en 1978.

Ce 22 juin, son directeur, M. Fernand Deleglise, dirigeait pour la dernière fois un concert public de cette société. Il avait demandé à être déchargé de ses fonctions pour raison d'âge.

Il a assuré la direction de l'« Echo Ardoisier » depuis janvier 1938. A cette place depuis plus de quarante-six années, il a beaucoup œuvré pour le développement de cette société et il laisse la baguette de chef non pour se retirer, mais pour rentrer dans le rang comme musicien.

Le concert débuta à 21 heures, place de la Mairie, à Saint-Julien-Montdenis, devant une nombreuse assistance de la commune et des localités voisines, avec un programme : « Tyrol Marche » de R. Bourson, « Les yeux noirs » fantaisie sur un thème slave de F. Menichetti, « Puppehen » marche de Jean Gilbert, « Fiançailles » valse de E. Wesly, « Cincinatti » de James Cower, « Modern Story » de J. Daigneux.

Après ce concert très applaudi, eut lieu une manifestation amicale, simple mais émouvante. Organisée par ses amis musiciens et la municipalité de la commune, elle rendait un hommage très mérité à la carrière exceptionnelle de ce chef si dévoué au service de la musique.

De nombreuses personnalités étaient présentes, notamment : M. Paul Perrier, Député de la Savoie ; M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale de Savoie et des Fédérations Musicales de la Région « Rhône-Alpes », accompagné de M. Boisson, M. André Sibue, Maire de Saint-Julien-Montdenis, et son conseil municipal ; M. Bozon, Président de la Lyre Maurienaise, Vice-Président de la Fédération de Savoie ; M. Brun, Directeur de la Lyre Maurienaise et de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales.

Le Président de l'« Echo Ardoisier », M. Louis Vacchiero, dans son allocution, rappela la carrière musicale de M. Deleglise. Il est fils de musicien (son père était excellent trombone). En 1930, il est élève à l'« Echo Ardoisier », il débute au baryton. Appelé au service militaire en 1935, il entre à la musique du 152e régiment d'infanterie à Colmar où, en travaillant dur, il acquiert de sérieuses connaissances musicales. Aussitôt libéré du service militaire, il rejoint les rangs de l'« Echo Ardoisier » où il assure avec brio la partie de baryton. En janvier 1938, il est nommé chef de cette société et, à part l'interruption due à la guerre, il remplit pleinement ses fonctions jusqu'à ce 22 juin 1984.

M. Vachiero devait aussi rappeler les mérites et les qualités de M. Fernand Deleglise, comme animateur, comme pédagogue et souligner combien les musiciens aimaient sa façon de diriger : ferme sans rudesse, mais aussi sans faiblesse pour tout ce qui concerne la musique, faisant respecter les nuances, reprenant sans cesse les passages délicats, un chef avec lequel on aimait aller aux répétitions.

Remerciements et reconnaissance terminèrent les propos du président de l'« Echo Ardoisier » adressés à son Directeur et à sa charmante épouse qui l'a beaucoup aidé durant sa longue carrière.

A son tour, M. Maurice Adam, président de la Fédération Musicale de Savoie, mit en évidence les qualités d'homme et de musicien de M. Fernand Deleglise, contribuant à la diffusion de la musique et à l'animation de son village. Il exprima aussi ses sentiments d'amitié envers M. Deleglise, les dirigeants et tous les musiciens de ces formations populaires, et félicita M. Jacques Deleglise qu'il connaît bien, c'est lui qui prendra la suite de son père avec M. Raymond Falcoz, comme sous-directeur.

M. André Sibue, Maire de Saint-Julien, affirma : « Rien ne se fait à Saint-Julien, sans l'« Echo Ardoisier » et vous avez contribué à faire l'« Echo Ardoisier ». Il parla du dynamisme de cette société, il assura sa confiance dans son avenir avec les nombreux jeunes élèves de son école de musique et sa nouvelle direction.

Enfin, le député, M. Paul Perrier, fit un parallèle entre le dernier concert et la dernière classe d'un enseignant. Ce terrible moment où l'on s'interroge sur le sens d'une vie, d'une carrière et sur la façon dont elle a été remplie. Et bien sûr, il rendit hommage au chef de l'« Echo Ardoisier » et à sa carrière passée à faire de la belle musique.

Très émus, Mme et M. Fernand Deleglise reçurent : fleurs, cadeaux et témoignages de sympathie et, au cours de l'apéritif qui suivit, chacun put faire des vœux pour le chef qui redevient musicien actif dans l'équipe de l'« Echo Ardoisier » en souhaitant qu'il reste encore longtemps dans sa société.

Editions Robert Martin

NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE

AUTEUR	TITRE
Devogel	**Polka fantoche**, polka
Delbecq	**Espagnolades**, fantaisie
Briver	**City blues**, medium
Darling	**Challenger**, marche
Briver	**New Look**, medium
Devogel	**Promenade en coulisses**, fantaisie
Delbecq	**Vent du Nord**, marche
Darling	**Playboy boogie**, boogie
Fromin	**Hastings**, fantaisie
Strauss J.	**Train de plaisir**, polka
Brouquières	**Allo ! Villié-Morgon**, marche avec tambours et clairons ad libitum
Marais	**Ouverture à la française** (réalisation et orchestration de J. Brouquières)
Brouquières	**Messe « Liturgie moderne »**, avec chœurs ad libitum
Beethoven	**Quatre contredanses** (orchestration de J. Brouquières)
Brouquières	**A un ami disparu**, poème symphonique
Satie	**Première gymnopédie** (orchestration de J. Brouquières)
Dondeyne	**Ouverture fédérale**
Delbecq.	**Messe jubilaire** (en quatre numéros)
Biondi J.-Ch.	**Petits camarades**

NOUVEAUTES POUR BATTERIE-FANFARE

Pour grandes formations

Bigot	**Chevauchée**
Brouquières	**B.F. Charleston** *(nouveauté)*
	Cor à cor *(nouveauté)*
	Quatre et trois *(nouveauté)*
Delbecq	**Claire fontaine rapsodie**
	Mini show
	Rétrospectives *(nouveauté)*
	Russie traditionnelle
Devogel	**Boléro militaire**
	Disco-mique *(nouveauté)*
	Minauderie
	Intro et au revoir
	Messe
Goute-Devo	**Défilé parade n° 3**
Saaorborg	**Easy rag** *(nouveauté)*
	Marcory song *(nouveauté)*
	Whispers
Souplet	**Bagatelle**
	Joyeux stagiaires *(nouveauté)*
Trémine	**Mireille**

pour batterie et clairons

Anka	**Le jour le plus long**
Delbecq	**Fanfaristes en fête** *(nouveauté)*
	Fiers clairons *(nouveauté)*
Devo	**Pétillante**
Distel	**L'incendie à Rio**
Martin	**Clairon boy**
	Hardi pompiers

pour harmonie ou fanfare

(avec batterie-fanfare)

Bécaud	**Marche de Babette**
Delbecq	**L'Alouette défile** *(nouveauté)*
	Contrastes
	Nord-Midi
Devogel	**Boléro militaire**
	Echos de Paris
	Minauderie
	Variations
Gustin	**Tata Yoyo**
Poutoire	**Marche de l'E.R.M.** *(nouveauté)*

HIT-PARADE

Vangarde	**Vive le douanier Rousseau**, arrangement de L. Delbecq
Farina	**Voulez-vous danser**, arrangement de L. Delbecq

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone

les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée, 71009 MACON

☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISONS RAPIDES